

4.1	Le second degré : évolution	94
4.2	Le second degré par département et académie	96
4.3	L'origine sociale des élèves du second degré	98
4.4	Le premier cycle par classe : sexe, âge et flux	100
4.5	Le second cycle professionnel : évolution	102
4.6	Le second cycle professionnel selon la classe et le sexe	104
4.7	Le second cycle professionnel : âge et sexe	106
4.8	Le second cycle professionnel : flux	108
4.9	Le second cycle professionnel par spécialité	110
4.10	Le second cycle général et technologique par série	112
4.11	Le second cycle général et technologique : sexe, âge et flux	114
4.12	Les options de seconde générale et technologique	116
4.13	L'orientation en fin de seconde générale et technologique	118
4.14	Les options de première générale et technologique	120
4.15	Les options de terminale générale et technologique	122
4.16	L'étude des langues vivantes dans le second degré	124
4.17	Les sections linguistiques dans le second degré	126
4.18	L'étude du latin et du grec ancien dans le second degré	128
4.19	Les élèves de Segpa	130
4.20	Les élèves en situation de handicap dans le second degré [1]	132
4.21	Les élèves en situation de handicap dans le second degré [2]	134
4.22	Les élèves des dispositifs relais en collège	136
4.23	L'enseignement agricole dans le second degré	138
4.24	Le devenir des élèves cinq ans après leur entrée en sixième	140
4.25	Le devenir des élèves quinze ans après leur entrée au CP	142
4.26	Les élèves de sixième : trajectoires dans le secondaire et le supérieur	144
4.27	Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT dans l'enseignement scolaire et l'apprentissage	146
4.28	La santé des adolescents en classe de troisième	148

Présentation

À la rentrée 2013, les établissements publics et privés du second degré accueillent 5 472 800 élèves en France métropolitaine et dans les DOM [1].

Les évolutions d'effectifs (+ 0,9 %) vont, comme l'année précédente, dans le même sens dans le secteur public (+ 1,0 %) et dans le secteur privé (+ 0,7 %).

Les effectifs du premier cycle ont crû de 42,2 %, de 1960 à 1985, puis ont baissé, de 1985 à 1990, du fait de l'entrée au collège de générations moins nombreuses. Après quelques années de hausse, ils ont été de nouveau orientés à la baisse de 1995 à 2007, suivant ainsi l'entrée au collège de générations à nouveau moins nombreuses [2]. À la rentrée 2013, les effectifs du premier cycle augmentent de 0,6 % soit 20 900 élèves de plus, poursuivant une tendance à la hausse constante depuis 2010, liée à la démographie : la génération 2002 qui entre en sixième est plus nombreuse que celle de 1998 qui entre dans le second cycle.

Le second cycle professionnel a multiplié ses effectifs par 2,1 entre 1960 et 1985 et a ensuite connu une baisse jusqu'en 1992. Une hausse des effectifs est observée entre 1993 et 1998, suivie d'une diminution sensible jusqu'en 2000. Une hausse conjoncturelle en 2010 due à la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans n'empêche pas la baisse globale des effectifs du cycle professionnel depuis la rentrée 2000. Après une année de baisse liée à la fin de la période transitoire consécutive à la réforme de la voie professionnelle, le second cycle professionnel accueille 12 700 élèves de plus qu'à la rentrée 2012 (+ 1,9 %).

Le nombre d'élèves en second cycle général et technologique a progressé constamment de 1960 à 1991, du fait de l'allongement de la scolarité. Après une baisse sensible de 1992 à 2000, la tendance s'inverse faiblement les cinq années suivantes, en raison d'une démographie conjoncturellement plus favorable. À la rentrée 2013, le second cycle général et technologique accueille 18 400 élèves de plus qu'en 2012 (+ 1,3 %), suite notamment à l'arrivée de 12 300 élèves supplémentaires en seconde.

Pour l'ensemble du second degré, la part de l'enseignement public est en légère diminution depuis les années 2000, passant de 80,0 % en 2000 à 78,8 % en 2013 [1].

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Second degré

Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle), dans les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea).

Premier cycle

Outre les classes de la sixième à la troisième, il comprend les classes préprofessionnelles qui ont évolué au cours du temps : actuellement, les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (Dima), et, auparavant, les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa), les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA). Il comprend également les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), qui regroupent des adolescents présentant un handicap compatible avec une scolarisation en collège, et les dispositifs relais qui accueillent momentanément des collégiens en difficulté dans un but de resocialisation et de réinsertion durable dans un parcours de formation.

Second cycle général et technologique

Classes de seconde, première et terminale préparant au baccalauréat général, au baccalauréat technologique ou au brevet de technicien.

Second cycle professionnel

Classes préparant au CAP, au baccalauréat professionnel et au brevet des métiers d'arts (BMA). Sont également incluses diverses formations professionnelles de niveaux IV et V. Les formations au BEP n'existent plus depuis la rentrée 2012.

Enseignement adapté du second degré

Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), voir 4.19.

Avertissement

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS) dans les établissements du second degré ne sont pas comptabilisés ici.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 13.34 ; 12.25 ; 11.27 ; 10.03.

[1] Évolution des effectifs du second degré (en milliers)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1990	1995	2000	2005	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013
Premier cycle	3 253,5	3 388,0	3 290,9	3 139,0	3 107,2	3 126,4	3 165,9	3 185,2	3 216,7	3 237,6
Public	2 596,6	2 710,9	2 621,8	2 479,8	2 441,3	2 454,1	2 481,3	2 500,6	2 526,1	2 543,8
Privé	656,9	677,1	669,0	659,2	665,9	672,3	684,5	684,6	690,5	693,8
Part du Public (%)	79,8	80,0	79,7	79,0	78,6	78,5	78,4	78,5	78,5	78,6
6 ^e à 3 ^e	3 190,5	3 380,1	3 287,0	3 129,6	3 089,2	3 105,3	3 143,0	3 162,2	3 189,8	3 208,1
Classes préprofessionnelles (1)	63,0	7,9	2,4	1,2	1,4	2,0	1,8	1,8	2,6	2,0
Ulis-Upi/dispositifs relais (2)	-	-	1,5	8,2	16,6	19,1	21,1	21,2	24,3	27,5
Second cycle professionnel (3)	733,5	725,3	705,4	724,0	694,3	705,5	691,1	694,7	657,5	670,3
Public	568,2	572,8	556,7	569,1	542,9	552,4	543,9	547,4	515,6	525,2
Privé	165,3	152,5	148,6	154,8	151,3	153,1	147,2	147,2	141,9	145,0
Part du Public (%)	77,5	79,0	78,9	78,6	78,2	78,3	78,7	78,8	78,4	78,4
Second cycle général et technologique	1 607,4	1 526,5	1 501,5	1 512,9	1 431,3	1 425,7	1 433,1	1 440,0	1 452,2	1 470,6
Public	1 276,7	1 206,8	1 199,6	1 204,0	1 122,0	1 116,0	1 119,0	1 125,9	1 135,4	1 152,4
Privé	330,8	319,8	301,9	308,9	309,4	309,7	314,1	314,1	316,8	318,1
Part du Public (%)	79,4	79,1	79,9	79,6	78,4	78,3	78,1	78,2	78,2	78,4
Total hors Segpa	5 594,5	5 639,8	5 497,8	5 375,9	5 232,8	5 257,7	5 290,0	5 319,8	5 326,4	5 378,5
Public	4 441,5	4 490,5	4 378,2	4 252,9	4 106,2	4 122,5	4 144,2	4 173,9	4 177,1	4 221,4
Privé	1 153,0	1 149,4	1 119,6	1 123,0	1 126,6	1 135,1	1 145,8	1 145,9	1 149,2	1 156,9
Part du Public (%)	79,4	79,6	79,6	79,1	78,5	78,4	78,3	78,5	78,4	78,5
Enseignement adapté (Segpa)	(4) 114,6	118,9	116,6	109,5	98,9	95,6	94,5	95,8	95,6	94,4
Public	112,2	115,7	112,9	105,5	94,8	91,4	90,2	91,5	91,1	89,9
Privé	2,5	3,2	3,7	4,0	4,1	4,2	4,3	4,3	4,5	4,5
Part du Public (%)	97,9	97,3	96,8	96,3	95,8	95,6	95,4	95,5	95,3	95,2
Ensemble	5 709,1	5 758,8	5 614,4	5 485,4	5 331,7	5 353,2	5 384,5	5 415,6	5 422,0	5 472,8
Public	4 553,7	4 606,2	4 491,1	4 358,4	4 201,0	4 213,9	4 234,4	4 265,4	4 268,2	4 311,3
Privé	1 155,4	1 152,6	1 123,4	1 127,0	1 130,7	1 139,3	1 150,1	1 150,2	1 153,7	1 161,5
Part du Public (%)	79,8	80,0	80,0	79,5	78,8	78,7	78,6	78,8	78,7	78,8

(1) Voir « Définitions », « Premier cycle ».

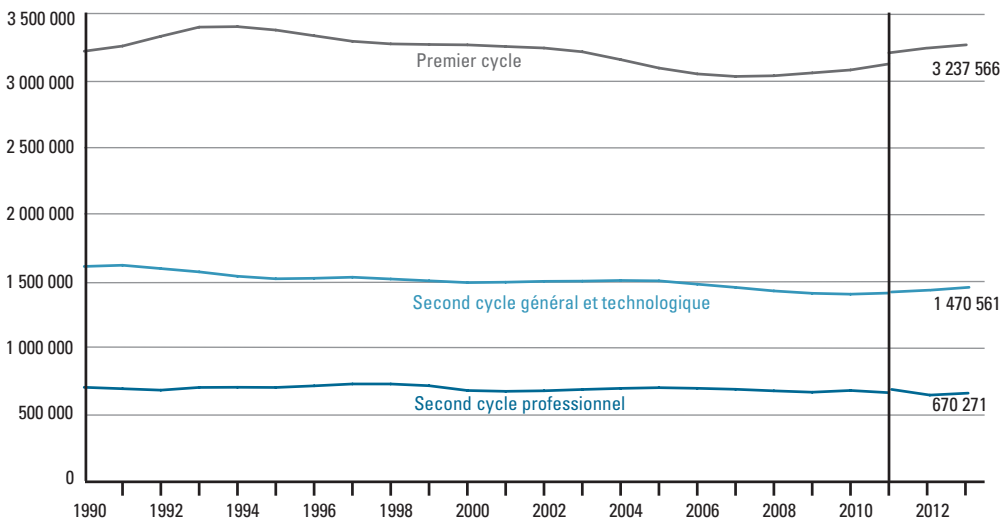
(2) Les dispositifs relais comptabilisent 182 élèves à la rentrée 2013.

(3) À partir de la rentrée 1995, le second cycle professionnel inclut les formations complémentaires et les préparations diverses de niveaux IV et V.

(4) En 1990, l'enseignement adapté inclut les effectifs des Erea, quelle que soit la formation dispensée.

[2] Évolution des effectifs d'élèves du second degré

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



Présentation

À la rentrée 2013, 5 472 800 élèves suivent un enseignement du second degré en France métropolitaine et dans les DOM, soit une augmentation de 0,9 % des effectifs en un an. La part de chaque académie est extrêmement variable : on passe ainsi de 8,9 % des effectifs nationaux scolarisés dans l'académie de Versailles à 0,4 % pour l'académie de Corse [1].

Cette année, les effectifs du second degré sont en hausse dans toutes les académies de France métropolitaine. Les académies de l'Ouest (Poitiers, Rennes, Nantes, Toulouse, Montpellier et Bordeaux) ainsi que Créteil, Orléans-Tours, la Corse, Lyon et Grenoble voient leurs effectifs augmenter de plus de 1 % en un an. Les académies de Rouen, Caen, Nancy-Metz, Strasbourg et Besançon voient leurs effectifs augmenter de moins de 0,5 %.

Dans les DOM, seuls les effectifs de la Guadeloupe et de la Martinique diminuent (respectivement de - 1,1 % et de - 1,9 %). Les effectifs de Mayotte (devenue un DOM en 2011) sont toujours en forte hausse (+ 1 200 élèves, soit + 4,0 %).

La part du secteur public est stable au niveau national. En 2013, les établissements publics accueillent 78,1 % des élèves en France métropolitaine. Dans les DOM cette part est de 92,6 %. La part du secteur public est très inégale d'une académie à l'autre : elle est plus faible dans les académies de Rennes et de Nantes, où six élèves sur dix fréquentent un établissement public. À l'inverse, la très grande majorité des élèves dans les DOM ou en Corse fréquentent un établissement public : plus de 90 % des élèves du second degré y sont scolarisés dans un établissement public.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Second degré

Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle), les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea).

Pour le détail des formations, voir 4.1.

Avertissement

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de techniciens supérieurs (STS) ne sont pas traitées ici.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 13.34 ; 12.25 ; 11.27.

[1] Effectifs d'élèves du second degré à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Départements, académies	Effectifs			Part du Public (%)	Départements, académies	Effectifs			Part du Public (%)
	Public	Privé	Total			Public	Privé	Total	
Alpes-de-Haute-Provence	12 648	691	13 339	94,8	Meurthe-et-Moselle	47 731	10 202	57 933	82,4
Hautes-Alpes	10 255	889	11 144	92,0	Meuse	13 103	2 165	15 268	85,8
Bouches-du-Rhône	126 760	40 144	166 904	75,9	Moselle	70 333	13 378	83 711	84,0
Vaucluse	38 438	10 290	48 728	78,9	Vosges	26 653	4 543	31 196	85,4
Aix-Marseille	188 101	52 014	240 115	78,3	Nancy-Metz	157 820	30 288	188 108	83,9
Aisne	40 226	6 252	46 478	86,5	Loire-Atlantique	67 404	45 380	112 784	59,8
Oise	61 984	10 176	72 160	85,9	Maine-et-Loire	36 023	30 649	66 672	54,0
Somme	36 637	11 070	47 707	76,8	Mayenne	15 562	9 741	25 303	61,5
Amiens	138 847	27 498	166 345	83,5	Sarthe	36 528	10 632	47 160	77,5
Doubs	36 460	6 263	42 723	85,3	Vendée	24 341	27 328	51 669	47,1
Jura	17 630	3 939	21 569	81,7	Nantes	179 858	123 730	303 588	59,2
Haute-Saône	16 432	1 925	18 357	89,5	Alpes-Maritimes	70 498	14 293	84 791	83,1
Territoire de Belfort	9 575	2 389	11 964	80,0	Var	69 622	10 558	80 180	86,8
Besançon	80 097	14 516	94 613	84,7	Nice	140 120	24 851	164 971	84,9
Dordogne	24 699	3 511	28 210	87,6	Cher	19 879	2 436	22 315	89,1
Gironde	98 275	22 260	120 535	81,5	Eure-et-Loir	29 578	5 589	35 167	84,1
Landes	26 683	2 922	29 605	90,1	Indre	14 686	1 617	16 303	90,1
Lot-et-Garonne	20 801	3 716	24 517	84,8	Indre-et-Loire	38 582	8 905	47 487	81,2
Pyrénées-Atlantiques	36 891	16 003	52 894	69,7	Loir-et-Cher	20 585	4 291	24 876	82,8
Bordeaux	207 349	48 412	255 761	81,1	Loiret	48 161	8 124	56 285	85,6
Calvados	44 363	13 158	57 521	77,1	Orléans-Tours	171 471	30 962	202 433	84,7
Manche	30 317	9 038	39 355	77,0	Paris	105 296	59 571	164 867	63,9
Orne	17 356	5 006	22 362	77,6	Charente	21 808	3 988	25 796	84,5
Caen	92 036	27 202	119 238	77,2	Charente-Maritime	41 661	5 124	46 785	89,0
Allier	21 696	2 936	24 632	88,1	Deux-Sèvres	22 136	6 270	28 406	77,9
Cantal	7 932	1 593	9 525	83,3	Vienne	27 358	5 871	33 229	82,3
Haute-Loire	10 754	7 163	17 917	60,0	Poitiers	112 963	21 253	134 216	84,2
Puy-de-Dôme	38 220	8 889	47 109	81,1	Ardennes	20 212	2 634	22 846	88,5
Clermont-Ferrand	78 602	20 581	99 183	79,2	Aube	19 979	4 325	24 304	82,2
Corse-du-Sud	9 358	665	10 023	93,4	Marne	36 199	10 366	46 565	77,7
Haute-Corse	10 496	734	11 230	93,5	Haute-Marne	12 361	1 815	14 176	87,2
Corse	19 854	1 399	21 253	93,4	Reims	88 751	19 140	107 891	82,3
Seine-et-Marne	113 437	16 321	129 758	87,4	Côtes-d'Armor	31 289	15 858	47 147	66,4
Seine-Saint-Denis	114 919	17 800	132 719	86,6	Finistère	41 320	31 279	72 599	56,9
Val-de-Marne	88 833	17 148	105 981	83,8	Ille-et-Vilaine	53 287	35 225	88 512	60,2
Créteil	317 189	51 269	368 458	86,1	Morbihan	29 827	29 867	59 694	50,0
Côte-d'Or	33 772	7 705	41 477	81,4	Rennes	155 723	112 229	267 952	58,1
Nièvre	13 421	1 995	15 416	87,1	Eure	44 938	5 774	50 712	88,6
Saône-et-Loire	36 779	5 449	42 228	87,1	Seine-Maritime	88 708	19 706	108 414	81,8
Yonne	23 812	2 878	26 690	89,2	Rouen	133 646	25 480	159 126	84,0
Dijon	107 784	18 027	125 811	85,7	Bas-Rhin	76 212	11 915	88 127	86,5
Ardèche	17 584	9 495	27 079	64,9	Haut-Rhin	50 582	10 974	61 556	82,2
Drôme	31 828	9 614	41 442	76,8	Strasbourg	126 794	22 889	149 683	84,7
Isère	86 628	19 203	105 831	81,9	Ariège	10 384	1 244	11 628	89,3
Savoie	29 905	5 404	35 309	84,7	Aveyron	12 712	6 968	19 680	64,6
Haute-Savoie	46 817	17 215	64 032	73,1	Haute-Garonne	84 929	15 962	100 891	84,2
Grenoble	212 762	60 931	273 693	77,7	Gers	11 945	2 271	14 216	84,0
Nord	157 795	76 783	234 578	67,3	Lot	10 499	1 609	12 108	86,7
Pas-de-Calais	109 288	22 115	131 403	83,2	Hautes-Pyrénées	14 681	3 176	17 857	82,2
Lille	267 083	98 898	365 981	73,0	Tarn	23 680	6 021	29 701	79,7
Corrèze	14 717	2 957	17 674	83,3	Tarn-et-Garonne	16 382	3 506	19 888	82,4
Creuse	7 391	68	7 459	99,1	Toulouse	185 212	40 757	225 969	82,0
Haute-Vienne	23 700	2 647	26 347	90,0	Yvelines	106 357	25 946	132 303	80,4
Limoges	45 808	5 672	51 480	89,0	Essonne	99 410	15 513	114 923	86,5
Ain	41 291	8 503	49 794	82,9	Hauts-de-Seine	93 497	30 732	124 229	75,3
Loire	44 041	17 511	61 552	71,6	Val d'Oise	96 305	17 075	113 380	84,9
Rhône	100 143	49 890	150 033	66,7	Versailles	395 569	89 266	484 835	81,6
Lyon	185 475	75 904	261 379	71,0	France métropolitaine	4 073 183	1 142 516	5 215 699	78,1
Aude	24 282	3 181	27 463	88,4	Guadeloupe	44 303	5 188	49 491	89,5
Gard	46 708	13 138	59 846	78,0	Guyane	30 581	2 385	32 966	92,8
Hérault	73 804	14 232	88 036	83,8	Martinique	34 843	3 772	38 615	90,2
Lozère	3 882	2 762	6 644	58,4	Mayotte	34 836	160	34 996	99,5
Pyrénées-Orientales	30 297	6 464	36 761	82,4	La Réunion	93 571	7 444	101 015	92,6
Montpellier	178 973	39 777	218 750	81,8	DOM	238 134	18 949	257 083	92,6
					Total	4 311 317	1 161 465	5 472 782	78,8

Présentation

Alors que, dans l'ensemble des établissements publics et privés du second degré, plus d'un élève sur trois est enfant d'ouvrier, de retraité ou d'inactif (35,8 %), cette proportion s'élève à plus d'un élève sur deux dans le second cycle professionnel (52,5 %) et à sept sur dix dans l'enseignement adapté (71,8 %) [1].

La part des élèves de milieu enseignant est proportionnellement plus élevée dans le second cycle général et technologique et beaucoup plus faible dans l'enseignement professionnel. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs sont en revanche surreprésentés dans le second cycle professionnel ainsi que, dans une moindre mesure, les enfants d'employés.

Les élèves de première et de terminale générales sont deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales, cadres, enseignants) que ceux des classes de première et de terminale technologiques (36,1 % et 17,5 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales favorisées que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (8,1 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. Si la structure sociale des établissements privés est d'une façon générale tirée vers le haut, elle se démarque de celle des établissements publics avant tout pour l'accueil des enfants des catégories sociales favorisées et défavorisées : surreprésentation des élèves d'origine sociale favorisée (36,7 % de filles et fils de chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professeurs des écoles, contre 20,6 % dans le public), sous-représentation des élèves issus des catégories sociales défavorisées (19,4 % d'enfants d'ouvriers ou d'inactifs, cette proportion s'élevant à 39,4 % dans les établissements publics).

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

L'origine sociale de l'élève fait référence à la PCS

(Profession et catégorie socioprofessionnelle) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, profession commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les élèves du second degré selon l'origine sociale à la rentrée 2013 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	2,0	10,9	18,1	12,8	3,3
Ulis, Dima, dispositifs relais	1,5	7,1	7,3	7,8	1,2
Segpa	1,2	5,8	1,9	5,4	0,2
Total premier cycle (y compris Segpa)	1,9	10,7	17,6	12,6	3,2
Seconde générale et technologique	1,8	11,2	25,1	14,5	4,5
Première et terminale générales	2,0	11,0	30,4	14,6	5,7
Première et terminale technologiques	1,8	11,5	15,2	14,9	2,3
Total second cycle général et techno	1,9	11,2	25,7	14,6	4,7
CAP	1,0	7,0	3,9	7,7	0,7
Bac pro, BMA	1,4	9,6	7,1	11,5	1,0
Autres niveaux IV et V	1,8	7,8	7,8	11,3	1,5
Total second cycle professionnel	1,3	9,2	6,6	10,8	0,9
Ensemble	1,9	10,6	18,5	12,9	3,3

suite	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs d'élèves
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	17,2	26,5	1,3	8,1	100,0	3 208 121
Ulis, Dima, dispositifs relais	15,6	35,8	2,2	21,5	100,0	29 445
Segpa	13,7	43,5	2,0	26,3	100,0	94 384
Total premier cycle (y compris Segpa)	17,0	27,0	1,3	8,7	100,0	3 331 950
Seconde générale et technologique	16,4	19,6	1,9	5,1	100,0	530 299
Première et terminale générales	14,8	15,3	2,3	3,8	100,0	673 507
Première et terminale technologiques	18,8	25,8	2,9	6,8	100,0	266 755
Total second cycle général et techno	16,1	18,7	2,2	4,8	100,0	1 470 561
CAP	17,1	38,0	3,0	21,6	100,0	120 482
Bac pro, BMA	19,1	35,5	3,1	11,7	100,0	541 227
Autres niveaux IV et V	20,1	26,9	3,9	18,9	100,0	8 562
Total second cycle professionnel	18,8	35,9	3,1	13,5	100,0	670 271
Ensemble	17,0	25,8	1,8	8,2	100,0	5 472 782

(1) Non compris professeurs.

(2) Non compris instituteurs et professeurs des écoles.

(3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

[2] Les élèves du second degré selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2013 (%) (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Public				Privé					
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	20,0	12,8	27,4	39,9	100,0	36,4	14,4	30,1	19,1	100,0
Ulis, Dima, dispositifs relais	7,6	7,5	22,5	62,3	100,0	23,1	12,0	30,1	34,8	100,0
Segpa	2,2	5,3	19,8	72,6	100,0	8,1	9,2	30,8	51,9	100,0
Total premier cycle (y compris Segpa)	19,3	12,5	27,1	41,1	100,0	36,2	14,4	30,1	19,4	100,0
Seconde générale et technologique	28,3	15,1	27,2	29,4	100,0	46,9	14,7	26,1	12,3	100,0
Première et terminale générales	35,4	15,9	25,4	23,3	100,0	52,1	14,1	23,8	9,9	100,0
Première et terminale technologiques	17,5	15,2	29,6	37,7	100,0	29,6	17,0	32,2	21,2	100,0
Total second cycle GT	29,5	15,5	26,8	28,2	100,0	46,8	14,8	25,9	12,5	100,0
CAP	4,1	7,0	22,9	66,0	100,0	10,4	12,3	32,4	44,9	100,0
Bac pro, BMA	7,6	10,9	27,7	53,8	100,0	16,0	15,3	34,2	34,4	100,0
Autres niveaux IV et V	9,9	11,8	28,0	50,4	100,0	11,9	12,5	32,1	43,5	100,0
Total second cycle professionnel	7,1	10,3	26,8	55,8	100,0	15,2	14,8	33,9	36,1	100,0
Ensemble	20,6	13,0	27,0	39,4	100,0	36,7	14,6	29,4	19,4	100,0

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre.

Lecture - 39,9 % des élèves du premier cycle général (6^e à 3^e) scolarisés dans le secteur public sont issus d'une catégorie sociale défavorisée.

Présentation

À la rentrée 2013, 83,5 % des élèves de sixième sont âgés de 11 ans (âge théorique d'entrée des élèves au collège), 3,0 % sont en avance, 12,8 % en retard d'un an et 0,7 % en retard d'au moins deux ans [1]. La part des élèves dits « à l'heure » diminue avec le déroulement de la scolarité au collège. Ils ne sont plus que 74,9 % dans ce cas en classe de troisième. Les élèves sont plus jeunes dans le secteur privé que dans le secteur public, et les filles sont plus jeunes que les garçons dans les deux secteurs. La diminution régulière des taux de redoublement observée depuis le début des années 2000 à chacun des niveaux s'est amplifiée à la rentrée 2013. Ils sont désormais 2,2 % en sixième, 1,2 % en cinquième, 1,9 % en quatrième et 3,5 % en troisième [2]. La baisse des redoublements dans ce cycle, ajoutée à celle connue dans le primaire, a fait progresser régulièrement depuis 1997 la proportion des jeunes d'une génération « à l'heure » ou en avance.

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2012, 62,6 % se sont orientés, à la rentrée 2013, en second cycle général et technologique et 24,9 % en second cycle professionnel. Une progression des orientations vers la voie générale et technologique de deux points est observée à cette rentrée. Par ailleurs, 3,5 % des élèves ont redoublé et 9 % sont sortis du champ des formations scolaires relevant du ministère de l'éducation nationale. Cette proportion englobe à la fois des sorties du système éducatif et des inscriptions dans des formations relevant d'autres ministères ou dans des formations par alternance.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Dispositifs relais

Ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire et ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves.

Dima

Dispositifs d'initiation aux métiers en alternance.

Ulis

Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

L'âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée scolaire considérée ; ainsi, les élèves âgés de 11 ans à la rentrée 2013 sont nés durant l'année 2002.

L'âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 11 ans en sixième, 12 ans en cinquième, 13 ans en quatrième et 14 ans en troisième. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent scolarisés dans cette même classe l'année n.

Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale l'année n.

Taux de sortie

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, ceux qui s'orientent vers l'apprentissage, et enfin, ceux qui arrêtent leurs études.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 13.34 ; 12.25 ; 11.27 ; 10.03 ; 09.08.

[1] Répartition des élèves du premier cycle selon l'âge et le sexe à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

		Public		Privé		Public + Privé		Rappel 2012 (%)
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	%	
Sixième	10 ans ou moins	15 765	7 682	8 131	3 852	23 896	3,0	3,0
	11 ans	526 549	264 784	147 640	72 746	674 189	83,5	82,2
	12 ans	86 700	37 454	16 776	6 500	103 476	12,8	13,9
	13 ans ou plus	4 359	1 820	1 149	402	5 508	0,7	0,9
	Total	633 373	311 740	173 696	83 500	807 069	100,0	100,0
Cinquième	11 ans ou moins	16 195	7 853	8 263	3 906	24 458	3,0	3,2
	12 ans	514 166	261 172	144 365	71 789	658 531	81,6	80,7
	13 ans	97 277	41 998	19 909	7 595	117 186	14,5	15,2
	14 ans ou plus	5 167	2 137	1 333	512	6 500	0,8	0,9
	Total	632 805	313 160	173 870	83 802	806 675	100,0	100,0
Quatrième	12 ans ou moins	17 199	8 478	8 697	4 019	25 896	3,2	3,4
	13 ans	504 461	257 072	140 702	70 699	645 163	79,8	77,3
	14 ans	106 311	46 225	22 919	9 196	129 230	16,0	17,9
	15 ans ou plus	6 949	2 988	1 731	641	8 680	1,1	1,3
	Total	634 920	314 763	174 049	84 555	808 969	100,0	100,0
Troisième	13 ans ou moins	17 762	8 712	9 078	4 313	26 840	3,4	3,4
	14 ans	461 174	237 235	126 975	64 235	588 149	74,9	72,9
	15 ans	126 020	55 533	29 809	12 386	155 829	19,8	21,4
	16 ans ou plus	11 711	5 337	2 879	1 217	14 590	1,9	2,3
	Total	616 667	306 817	168 741	82 151	785 408	100,0	100,0
Ulis (1)	12 ans ou moins	5 840	2 179	650	244	6 490	23,8	24,4
	13 ans	6 041	2 299	633	230	6 674	24,4	24,3
	14 ans	5 334	2 018	542	206	5 876	21,5	21,1
	15 ans ou plus	6 995	2 740	1 275	580	8 270	30,3	30,2
	Total	24 210	9 236	3 100	1 260	27 310	100,0	100,0
Dima, dispositifs relais	14 ans ou moins	22	7	36	3	58	2,7	3,2
	15 ans	1 475	388	215	56	1 690	79,2	78,2
	16 ans ou plus	284	102	103	35	387	18,1	18,6
	Total	1 781	497	354	94	2 135	100,0	100,0
Total premier cycle		2 543 756	1 256 213	693 810	335 362	3 237 566		

(1) Les Ulis scolarisent les élèves de tous niveaux. Il n'y a donc pas d'âge de référence.

[2] Évolution des taux de redoublement et de passage dans les établissements du MENESR

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013
Redoublements											
Sixième	9,4	7,2	7,6	6,4	5,5	4,5	3,9	3,3	3,2	3,0	2,2
Cinquième	5,0	3,6	3,6	3,1	2,7	2,6	2,3	1,9	1,8	1,7	1,2
Quatrième	8,8	6,3	6,1	5,2	4,5	4,1	3,6	3,0	2,9	2,6	1,9
Troisième	6,6	6,1	6,2	5,8	5,4	5,0	4,9	4,3	4,3	4,0	3,5
Passages											
Sixième - cinquième	90,0	92,7	92,8	93,4	94,3	94,9	95,4	96,1	95,9	96,0	96,9
Cinquième - quatrième	92,9	94,6	94,5	95,1	95,7	95,9	96,3	96,8	96,6	96,8	97,5
Quatrième - troisième	88,1	91,4	91,5	92,5	93,4	93,7	94,3	95,2	95,0	95,5	96,4
Troisième - seconde GT	56,7	56,6	56,5	56,7	57,2	58,8	59,1	60,0	59,7	60,6	62,6
Troisième - second cycle pro	26,3	26,8	26,4	26,5	26,4	25,8	25,9	25,4	25,4	25,1	24,9

Lecture - 24,9 % des élèves scolarisés en troisième en 2012 ont poursuivi leurs études en second cycle professionnel à la rentrée 2013.

Présentation

Depuis la rentrée 1995 jusqu'à la rentrée 2012, les effectifs du second cycle professionnel ont diminué régulièrement (- 72 000 élèves à champ constant). À la rentrée 2013, cette baisse s'intrompt et le nombre d'élèves inscrits dans une formation professionnelle du second degré augmente de 12 700 (+ 1,9 %) [1]. Par niveau, seuls les effectifs des terminales professionnelles sont en hausse. Les entrées dans la voie professionnelle (niveau première année de CAP, seconde professionnelle...) enregistrent une nouvelle baisse.

À la rentrée 2013, les préparations au CAP en 2 ans diminuent un peu (- 200 élèves). Cette baisse, engagée à la rentrée 2010 (- 3,0 % à champ constant entre 2010 et 2013), fait suite à une période de hausse de plus de 15 ans (+ 65,6 % depuis la rentrée 1995).

Le baccalauréat professionnel a connu un essor spectaculaire depuis sa création au milieu des années 1980. Le cursus s'effectuait en deux ans après un BEP, jusqu'à la mise en place du cursus en trois ans après la troisième en 2008 [2]. Le report des effectifs du BEP, où il ne reste plus aucun élève inscrit depuis la rentrée 2012, a ainsi permis à ceux du baccalauréat professionnel de passer de moins de 200 000 élèves en 2005 à plus de 541 000 en 2013 (+ 347 200 élèves à champ constant).

La répartition des spécialités de formation entre le secteur des services et celui de la production reste la même qu'en 2011 et 2012, avec une part des spécialités de la production qui approche le niveau atteint 20 ans auparavant (43,9 % en 2013, 44,7 % en 1995) [3].

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Second cycle professionnel

Les formations de second cycle professionnel sont principalement dispensées dans les lycées professionnels (LP), les lycées polyvalents (LPO) et dans certains lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Le second cycle professionnel comprend les préparations au CAP, au BEP et au baccalauréat professionnel (bac pro), ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires).

Depuis la rentrée 2008, le second cycle professionnel est en pleine mutation avec l'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en 2 ans au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en 3 ans après la troisième.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

MC

Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour en savoir plus

- « L'enseignement professionnel », *Éducation & formations*, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

[1] Évolution des effectifs du second cycle professionnel

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

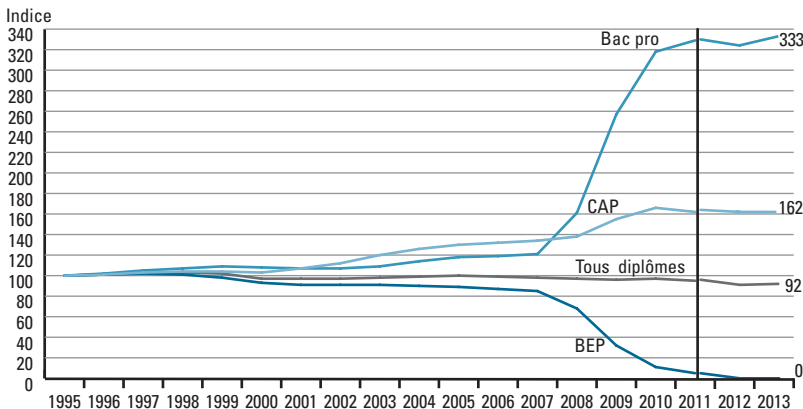
	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013
CAP 1 an	3 670	4 866	6 509	6 481	6 470	6 333	6 340	6 340	5 729	5 555
CAP 2 ans										
CAP 1 ^{re} année	22 799	34 841	49 141	53 313	63 799	63 149	61 990	62 779	62 474	61 826
CAP 2 ^e année	19 593	28 521	40 360	42 712	45 204	53 639	52 450	53 131	52 614	53 101
Total CAP 2 ans	42 392	63 362	89 501	96 025	109 003	116 788	114 440	115 910	115 088	114 927
CAP 3 ans	28 424	8 730	593	478	273	189	-	-	-	-
BEP										
Seconde BEP	245 551	224 859	218 618	138 523	29 672	27 131	-	-	-	-
Terminale BEP (1)	235 216	220 397	209 163	190 653	122 472	27 958	26 243	26 339	-	-
Total BEP	480 767	445 256	427 781	329 176	152 144	55 089	26 243	26 339	-	-
Bac professionnel/BMA										
Seconde professionnelle	475	10	2 631	66 788	162 718	167 354	189 300	190 026	188 285	186 093
Première professionnelle	85 222	92 134	99 897	103 484	161 281	207 971	161 405	162 019	186 810	181 463
dont venant de terminale BEP	78 099	85 184	86 578	83 725	88 100	58 995	4 982	5 008	7 626	ns
dont venant de seconde professionnelle	ns	ns	1 529	4 148	53 588	127 481	133 156	133 714	155 246	156 589
Terminale professionnelle (2)	76 783	83 107	88 916	91 468	92 698	141 949	183 395	184 063	151 573	173 671
Total bac professionnel/BMA	162 480	175 251	191 444	261 740	416 697	517 274	534 100	536 108	526 668	541 227
MC niveaux IV et V	4 852	6 716	6 413	6 444	6 757	6 680	6 533	6 546	6 592	5 199
Autres formations de niveaux IV et V	2 716	1 180	1 712	2 696	2 819	3 183	3 418	3 418	3 463	3 363
Total 2nd cycle professionnel	725 301	705 361	723 953	703 090	694 282	705 536	691 074	694 661	657 540	670 271

(1) Y compris BEP 1 an.

(2) Y compris les bacs pro en 1 an.

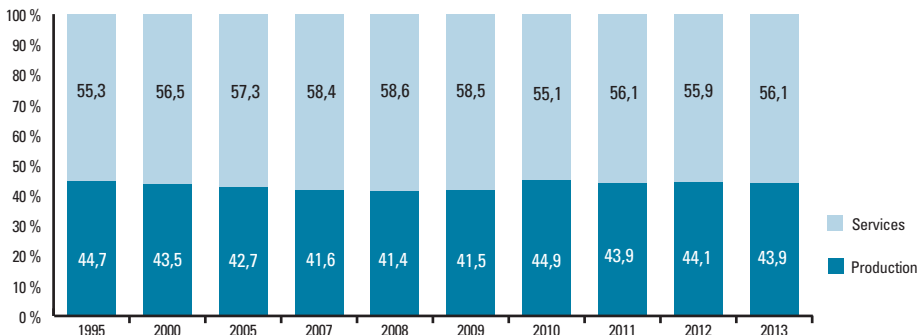
[2] Évolution des effectifs depuis 1995 selon le diplôme préparé (base 100 en 1995)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



[3] Évolution de la répartition des effectifs d'élèves du second cycle professionnel selon le secteur de formation (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



Présentation

À la rentrée 2013, en France métropolitaine et dans les DOM, 670 300 élèves sont inscrits dans une formation scolaire de second cycle professionnel dans un lycée relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (hors apprentissage), ce qui représente une hausse des effectifs de 1,9 % sur un an. Les formations au CAP rassemblent 18,0 % des élèves scolarisés en cycle professionnel. Les formations au BEP ont, quant à elles, totalement disparu. Leur fermeture progressive au profit du baccalauréat professionnel en trois ans a été introduite par la réforme du second cycle professionnel depuis 2008 : les élèves inscrits en baccalauréat professionnel représentent ainsi à cette rentrée 80,7 des élèves de ce cycle [1].

À la rentrée 2013, 78,4 % des élèves du second degré professionnel sont scolarisés dans le secteur public. La part du secteur public varie peu selon la formation : 78,1 % pour les préparations au CAP et 78,5 % pour les préparations au baccalauréat professionnel [2]. Contrairement à la situation du second cycle général et technologique, les garçons sont plus nombreux que les filles : 370 100 garçons (55,2 %) pour 300 100 filles [1]. Ils sont surreprésentés à la fois dans les préparations au CAP en 2 ans (57,9 %) et dans les préparations au baccalauréat professionnel (55,3 %).

Les diplômes du second cycle professionnel se préparent également par apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères (voir 4.23 et chapitre 5).

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Second cycle professionnel

Les formations de second cycle professionnel sont principalement dispensées dans les lycées professionnels (LP), les lycées polyvalents (LPO) et dans certains lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Le second cycle professionnel comprend les préparations au CAP et au baccalauréat professionnel (bac pro), ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires).

Depuis la rentrée 2008, l'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en 2 ans pour une partie des effectifs s'est fait au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en 3 ans après la troisième.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

MC

Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MENESR-DEPP

- Système d'information Scalarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

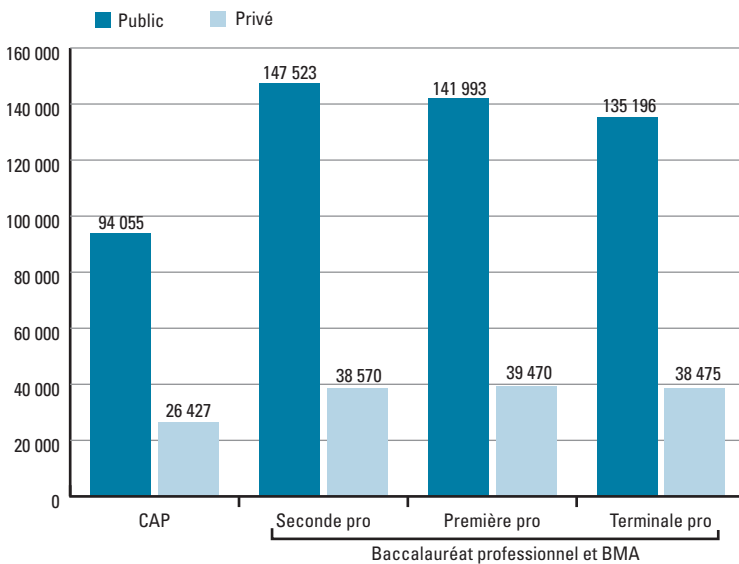
[1] Répartition des élèves du second cycle professionnel selon le sexe et le diplôme préparé à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
CAP 1 an	945	736	1 681	442	3 432	3 874	5 555	75,0
CAP 1 ^{re} année	31 265	18 797	50 062	5 236	6 528	11 764	61 826	41,0
CAP 2 ^e année	25 583	16 729	42 312	4 504	6 285	10 789	53 101	43,3
Total CAP 2 ans	56 848	35 526	92 374	9 740	12 813	22 553	114 927	42,1
Seconde professionnelle	87 359	60 164	147 523	18 446	20 124	38 570	186 093	43,1
Première professionnelle	82 308	59 685	141 993	18 341	21 129	39 470	181 463	44,5
Terminale professionnelle	76 223	58 973	135 196	16 761	21 714	38 475	173 671	46,5
Total bac professionnel/BMA	245 890	178 822	424 712	53 548	62 967	116 515	541 227	44,7
Mentions complémentaires (MC)	1 887	2 042	3 929	375	895	1 270	5 199	56,5
Autres formations de niveau IV et V	294	2 254	2 548	156	659	815	3 363	86,6
Ensemble	305 864	219 380	525 244	64 261	80 766	145 027	670 271	44,8

[2] Effectifs d'élèves des secteurs public et privé à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



Présentation

Alors que la majorité des élèves de seconde générale et technologique sont « à l'heure » par rapport à l'âge théorique, les élèves du second cycle professionnel sont souvent en retard. En première année de CAP en deux ans, 59 % des élèves sont en retard d'un an. En seconde professionnelle, 54 % des élèves ont un ou deux ans de retard [1].

Cependant, ces retards scolaires sont de moins en moins nombreux. En effet, la part des élèves entrant en cycle professionnel âgés de 15 ans et moins a augmenté entre 2005 et 2013, passant de 25,5 % à 42,3 % pour les classes d'entrée en cycle professionnel (première année de CAP, seconde professionnelle) [2]. Ainsi, près d'un élève sur deux entre désormais en seconde professionnelle « à l'heure ». Ce phénomène de rajeunissement est largement dû à la baisse des redoublements lors de la scolarité élémentaire et dans le premier cycle du secondaire, favorisant ainsi la fluidité des parcours.

À presque tous les niveaux, les élèves sont en moyenne moins âgés dans les établissements publics que dans les établissements privés [1].

Contrairement à la situation du second cycle général et technologique, les filles sont minoritaires dans l'ensemble des formations professionnelles : elles sont moins nombreuses que les garçons en CAP (43,6 %) et en baccalauréat professionnel (44,7 %). Aucune différence notable ne distingue les deux sexes pour le retard scolaire dans le second cycle professionnel.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2013 ; ainsi, les élèves de 15 ans à la rentrée 2013 sont nés durant l'année 1998.

Âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré au cours préparatoire à 6 ans, effectue sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. De ce fait, l'âge théorique à l'entrée en second cycle professionnel est 15 ans.

MC

Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

BMA

Brevet des métiers d'art.

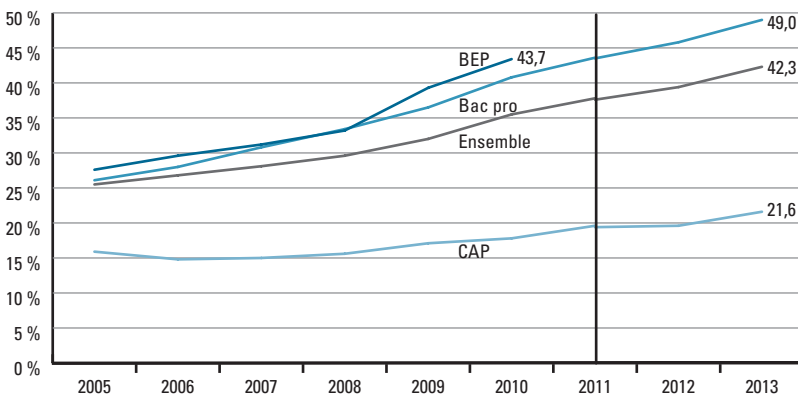
[1] Répartition des élèves du second cycle professionnel selon l'âge et le sexe à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

		Public			Privé			Public + Privé	
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	%
CAP en 1 an	<i>17 ans et moins</i>	114	106	220	72	332	404	624	11,2
	18 ans	342	213	555	99	710	809	1 364	24,6
	19 ans et plus	489	417	906	271	2 390	2 661	3 567	64,2
	Total	945	736	1 681	442	3 432	3 874	5 555	100,0
CAP en 2 ans : 1^{re} année	<i>15 ans et moins</i>	5 661	3 552	9 213	1 218	1 793	3 011	12 224	19,8
	16 ans	19 120	11 643	30 763	2 485	2 952	5 437	36 200	58,6
	17 ans et plus	6 484	3 602	10 086	1 533	1 783	3 316	13 402	21,7
	Total	31 265	18 797	50 062	5 236	6 528	11 764	61 826	100,0
CAP en 2 ans : 2^e année	<i>16 ans et moins</i>	4 128	2 903	7 031	1 018	1 550	2 568	9 599	18,1
	17 ans	14 931	9 747	24 678	2 110	2 836	4 946	29 624	55,8
	18 ans et plus	6 524	4 079	10 603	1 376	1 899	3 275	13 878	26,1
	Total	25 583	16 729	42 312	4 504	6 285	10 789	53 101	100,0
Bac pro : seconde pro	<i>15 ans et moins</i>	41 091	28 998	70 089	7 014	7 878	14 892	84 981	45,7
	16 ans	36 872	24 761	61 633	7 940	8 162	16 102	77 735	41,8
	17 ans et plus	9 396	6 405	15 801	3 492	4 084	7 576	23 377	12,6
	Total	87 359	60 164	147 523	18 446	20 124	38 570	186 093	100,0
Bac pro/BMA : première pro	<i>16 ans et moins</i>	33 924	25 155	59 079	5 912	7 009	12 921	72 000	39,7
	17 ans	34 740	25 023	59 763	7 814	8 639	16 453	76 216	42,0
	18 ans et plus	13 644	9 507	23 151	4 615	5 481	10 096	33 247	18,3
	Total	82 308	59 685	141 993	18 341	21 129	39 470	181 463	100,0
Bac pro/BMA : terminale pro	<i>17 ans et moins</i>	28 486	21 888	50 374	5 030	6 625	11 655	62 029	35,7
	18 ans	32 113	24 752	56 865	7 144	8 841	15 985	72 850	41,9
	19 ans et plus	15 624	12 333	27 957	4 587	6 248	10 835	38 792	22,3
	Total	76 223	58 973	135 196	16 761	21 714	38 475	173 671	100,0
Mentions complémentaires (MC)	Total	1 887	2 042	3 929	375	895	1 270	5 199	-
Autres formations de niveaux IV et V	Total	294	2 254	2 548	156	659	815	3 363	-
Total		305 864	219 380	525 244	64 261	80 766	145 027	670 271	

[2] Évolution de la part des élèves de 15 ans et moins dans les entrants en cycle professionnel (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)



Présentation

Depuis la rénovation de la voie professionnelle, l'orientation vers le second cycle professionnel en fin de classe de troisième se fait soit vers une seconde professionnelle (première année de baccalauréat professionnel en trois ans), soit vers une première année de CAP en deux ans. À la rentrée 2013, un quart des élèves de troisième générale a intégré la voie professionnelle sous statut scolaire : 20,5 % en seconde professionnelle et 4,4 % en première année de CAP [1]. Depuis la suppression des formations de seconde BEP à la rentrée 2011, les passages vers la voie professionnelle après une classe de troisième générale ont baissé légèrement : de 25,8 % en 2010 à 24,9 % en 2013. En revanche, la poursuite d'études vers le CAP des élèves issus de troisième de Segpa a globalement progressé sur l'ensemble de la période passant de 58,4 % en 2010 à 62,1 % en 2013.

L'origine scolaire des élèves de CAP est plus diversifiée que celle de seconde professionnelle. Globalement, 81,1 % des formations de CAP sont alimentées par des élèves de troisième. Les élèves issus de troisième générale constituent seulement 55,7 % de ceux qui intègrent un CAP en deux ans et 85,6 % des élèves scolarisés en seconde professionnelle [2]. Parallèlement, un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième de Segpa (25,4 %). Les taux de redoublement restent faibles dans le second cycle professionnel. Ceux des années terminales demeurent légèrement supérieurs à ceux des premières années [3].

Les sorties en première année de voie professionnelle restent fréquentes : en 2013, elles concernent un élève sur six en CAP et un sur dix en seconde professionnelle. La baisse des taux de sortie en cours de formation se poursuit : depuis la rentrée 2011, les sorties à l'issue de la seconde professionnelle ont perdu près de 4 points, celles à l'issue de la première année de CAP en ont perdu 1,3. Ces sorties des formations dispensées par le MENESR incluent des arrêts d'études, des passages en apprentissage et dans des systèmes de formation relevant d'autres ministères.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Seconde BEP

Première année de BEP en 2 ans.

Terminale BEP

Seconde année de BEP en 2 ans.

Bac pro en 3 ans

Baccalauréat professionnel en 3 ans préparé à l'issue de la classe de troisième.

Seconde professionnelle

Première année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

Première professionnelle

Deuxième année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

Terminale professionnelle

Troisième année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent scolarisés dans cette même classe l'année n.

Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale l'année n.

Taux de sortie

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, ceux qui s'orientent vers une formation en alternance et enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Évolution des principaux passages vers le 2nd cycle professionnel (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

Passages	2005	2008	2009	2010	2011 (1)	2012	2013
Vers 1^{re} année de CAP 2 ans							
3 ^e - 1CAP2	3,4	3,9	5,0	4,8	4,7	4,6	4,4
3 ^e Segpa - 1CAP2	42,9	49,7	53,9	58,4	56,9	59,3	62,1
Vers 2nde BEP							
3 ^e - 2 nd e BEP	23,0	15,4	3,3	3,0	0,0	0,0	0,0
2 nd e GT - 2 nd e BEP	2,9	1,6	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0
Vers 2nde pro (bac pro 3 ans)							
3 ^e - 2 nd e pro	0,2	7,0	17,4	18,0	20,7	20,6	20,5
2 nd e GT - 2 nd e pro	0,1	1,3	2,6	2,4	2,3	2,1	1,9

(1) Les passages pour France métr. + DOM avec ou sans Mayotte sont identiques.
Lecture - 4,4 % des élèves inscrits en troisième en 2012 sont passés en 1^{re} année de CAP en 2 ans à la rentrée 2013.

[2] Répartition des élèves en début de 2nd cycle professionnel en 2013 selon l'origine scolaire (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Origine	CAP2 1 ^{re} année	2 nd e pro
3 ^e (hors Segpa)	55,7	85,6
3 ^e Segpa	25,4	0,2
2 nd e GT	1,5	5,2
Redoublants	4,0	4,3
Autres 2 nd cycle pro	5,0	2,7
Ulis, Dima, dispositifs relais	2,4	0,2
Autres	6,0	1,8
Total	100,0	100,0
Effectifs	61 826	186 093

Lecture - 55,7 % des élèves inscrits en 1^{re} année de CAP en 2 ans à la rentrée 2013 viennent de troisième hors Segpa.

[3] Évolution des redoublements, passages et sorties des établissements du MENESR (1) (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013
CAP 2 ans 1^{re} année	Redoublement	3,6	3,5	4,0	3,7	4,0	4,3	4,1	3,9	3,9	4,1	3,9
	Passage en 2 ^e année	77,1	77,2	76,3	75,9	76,3	76,3	76,1	74,6	74,8	75,3	76,3
	Passage en BEP	2,5	2,5	2,6	2,6	1,9	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autres orientations	0,8	0,4	0,5	0,7	1,3	2,8	3,0	2,9	2,9	2,9	2,7
	Sorties du MENESR	16,0	16,3	16,5	17,0	16,6	16,1	16,5	18,5	18,4	17,8	17,1
CAP 2 ans 2^e année	Redoublement	6,6	5,8	5,3	5,6	5,5	5,3	5,1	5,0	5,0	5,1	5,1
	Passage en BEP	12,4	12,7	12,0	11,5	8,8	3,1	1,0	0,2	0,2	0,0	0,0
	Passage en bac pro	8,7	10,0	10,0	10,7	13,5	20,5	23,9	22,3	20,4	20,8	21,4
	Autres orientations	7,1	7,4	7,6	7,5	7,8	8,8	7,9	7,0	8,6	8,4	9,0
	Sorties du MENESR	65,2	64,1	65,1	64,7	64,4	62,4	62,0	65,4	65,8	65,7	64,5
BEP 2 ans Seconde	Redoublement	4,6	4,6	4,9	4,6	3,2	0,7	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0
	Passage en terminale BEP	84,1	83,7	82,2	81,2	81,5	80,0	88,6	90,1	90,1	0,0	0,0
	Passage en bac pro		0,1	0,1	0,1	1,8	5,2	3,4	3,2	3,2	0,0	0,0
	Autres orientations	1,1	1,2	1,3	2,3	1,4	1,9	1,8	1,8	1,8	0,0	0,0
	Sorties du MENESR	10,2	10,3	11,5	11,9	12,3	12,2	4,4	4,9	4,9	0,0	0,0
BEP 2 ans Terminale	Redoublement	8,0	7,6	8,7	8,3	7,5	4,7	0,8	4,8	4,8	0,0	0,0
	Passage en bac pro	41,0	41,8	41,5	42,4	43,9	49,1	50,2	20,3	20,3	30,8	0,0
	Passage en bac techno	13,6	13,0	11,6	10,7	10,3	10,3	10,6	28,3	28,2	25,2	0,0
	Autres orientations	3,7	3,6	3,7	3,9	3,4	3,3	4,6	13,1	13,4	12,4	0,0
	Sorties du MENESR	33,7	34,0	34,6	34,7	34,9	32,6	33,8	33,6	33,4	31,6	0,0
Bac pro/BMA 2 ans Première	Redoublement	1,6	1,6	1,8	1,6	1,9	0,0	2,3	1,7	1,7	2,5	1,9
	Passage en bac pro / BMA : terminale	84,6	84,6	83,3	83,7	84,0	84,6	84,9	85,3	85,3	86,2	85,8
	Autres orientations	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	2,6	7,6	6,7	7,9	7,2	7,0
	Sorties du MENESR	13,3	13,2	14,2	14,0	13,6	12,8	5,3	6,3	5,0	4,1	5,3
	Bac pro/BMA 2 ans Terminale	Redoublement	5,5	6,0	5,3	5,0	5,1	2,9	0,1	4,6	4,6	4,9
Autres orientations et sorties du MENESR		94,5	94,0	94,7	95,0	94,9	97,1	99,9	95,4	95,4	95,1	94,5
Bac pro 3 ans Seconde pro	Redoublement					8,3	5,6	5,0	4,9	4,8	4,5	4,2
	Passage en bac pro 3 ans : première pro					74,4	80,2	78,3	79,6	79,6	81,7	83,1
	Autres orientations					9,2	3,2	3,1	1,9	1,9	2,6	2,7
	Sorties du MENESR					8,1	10,9	13,6	13,7	13,6	11,2	10,0
Bac pro 3 ans Première pro	Redoublement						7,9	2,3	2,0	2,0	2,2	1,8
	Passage en bac pro 3 ans : terminale pro						82,2	84,9	84,7	84,7	85,7	87,3
	Autres orientations						ns	0,5	0,5	0,6	0,9	0,9
	Sorties du MENESR						ns	12,2	12,8	12,8	11,2	10,0
Bac pro 3 ans Terminale pro	Redoublement							7,8	4,3	4,3	6,1	6,2
	Autres orientations et sorties du MENESR							92,2	95,7	95,7	93,9	93,8

(1) Avec la suppression progressive entre 2008 et 2012 des BEP et des baccalauréats professionnels en deux ans, certaines évolutions doivent être interprétées avec précaution.

Présentation

À la rentrée 2013, les lycées professionnels de France métropolitaine et des DOM préparent 120 500 élèves à un CAP et 541 200 élèves à un baccalauréat professionnel ou un BMA [1]. En CAP, la répartition entre les secteurs de formation est de 53 % pour la production et de 47 % pour les services. Au total, les élèves préparant un CAP se concentrent dans cinq spécialités majeures qui représentent 55,8 % des élèves : « Commerce, vente », « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Coiffure, esthétique » pour les services ainsi que « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » et les spécialités du bâtiment pour la production. Les filles représentent 70,6 % des effectifs CAP du secteur des services et sont très peu présentes dans les spécialités de la production, à l'exception toutefois du domaine de spécialités « Matériaux souples » (c'est-à-dire les groupes de spécialités 240 à 243).

À la rentrée 2013, 541 227 élèves sont inscrits en baccalauréat professionnel ou BMA, dont 2 100 en BMA. La répartition entre les deux secteurs de formation est à l'inverse de celle des CAP, en faveur cette fois des services avec 58,2 % des élèves. Deux spécialités des services regroupent un tiers des élèves : « Commerce, vente », « Spécialités sanitaires et sociales ». La spécialité « Électricité, électronique » concentre à elle seule 13,1 % des élèves. Dans les spécialités de la production, 11,8 % des élèves de baccalauréat professionnel et BMA sont des filles. La part du secteur privé dans la préparation aux métiers des services est plus forte pour les CAP (33,8 %), que pour les baccalauréats professionnels (27,5 %).

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée dans le décret interministériel n° 94-522 du 21 Juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère en charge de l'éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

Bac pro

Baccalauréat professionnel.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un CAP, un bac pro ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	2 269	0,4	12,0	4,9
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	1 079	0,9	18,2	2,9	1 007	0,2	3,6	7,5
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	67	0,1	0,0	16,4	-	-	-	-
211 Productions végétales, cultures spécialisées	404	0,3	2,7	43,3	56	0,0	0,0	57,1
212 Productions animales, élevages spécialisés	-	-	-	-	176	0,0	0,0	13,6
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	81	0,1	0,0	25,9	29	0,0	0,0	10,3
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts ...	681	0,6	0,0	11,0	326	0,1	0,0	15,3
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	249	0,2	16,1	55,8	2 749	0,5	8,9	36,5
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	14 001	11,6	16,4	45,6	19 855	3,7	19,3	32,1
222 Transformations chimiques et apparentées	25	0,0	0,0	28,0	-	-	-	-
223 Métallurgie	759	0,6	20,2	67,5	657	0,1	11,3	48,4
224 Matériaux de construction, verre, céramique	343	0,3	6,7	58,9	627	0,1	12,9	41,6
225 Plasturgie, matériaux composites	227	0,2	8,4	4,4	1 272	0,2	1,8	10,1
226 Papier, carton	-	-	-	-	8	0,0	0,0	12,5
227 Énergie, génie climatique	1 951	1,6	10,4	0,5	10 776	2,0	12,0	0,5
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 528	1,3	32,9	2,6	8 722	1,6	13,8	28,1
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 173	1,0	21,7	0,6	3 879	0,7	9,5	4,7
232 Bâtiment : construction et couverture	3 282	2,7	3,1	1,5	4 476	0,8	2,1	1,6
233 Bâtiment : finitions	6 848	5,7	6,3	7,1	5 338	1,0	6,5	21,6
234 Travail du bois et de l'ameublement	7 236	6,0	10,1	7,4	13 882	2,6	12,6	7,2
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	637	0,5	0,0	87,9	169	0,0	0,0	83,4
241 Textile	93	0,1	0,0	90,3	19	0,0	0,0	57,9
242 Habillement	2 867	2,4	8,2	90,3	10 487	1,9	10,5	93,5
243 Cuirs et peaux	322	0,3	0,0	63,7	704	0,1	0,0	85,1
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	-	-	-	-	22 062	4,1	12,7	2,2
251 Mécanique générale et de précision, usinage	434	0,4	2,1	18,4	8 372	1,5	10,3	3,0
252 Moteurs et mécanique auto	5 411	4,5	11,9	1,8	23 876	4,4	10,5	2,6
253 Mécanique aéronautique et spatiale	24	0,0	0,0	0,0	1 238	0,2	18,4	4,8
254 Structures métalliques	7 114	5,9	8,3	2,0	12 422	2,3	6,4	2,4
255 Électricité, électronique	7 021	5,8	12,0	1,4	70 971	13,1	17,0	1,6
Total spécialités de la production	63 857	53,0	11,4	19,7	226 424	41,8	13,3	11,8
300 Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-	53 794	9,9	18,9	72,5
311 Transport, manutention, magasinage	3 117	2,6	20,0	10,1	13 966	2,6	15,3	14,0
312 Commerce, vente	18 054	15,0	20,3	61,5	108 679	20,1	26,6	57,4
314 Comptabilité, gestion	-	-	-	-	13 009	2,4	22,3	55,3
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 177	1,0	24,1	46,8	3 078	0,6	14,8	35,4
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	76	0,1	17,1	39,5	5 902	1,1	52,2	55,4
324 Secrétariat, bureautique	-	-	-	-	13 091	2,4	17,7	94,4
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	-	71 816	13,3	36,2	92,9
331 Santé	100	0,1	0,0	44,0	2 899	0,5	37,1	55,7
332 Travail social	4 470	3,7	45,1	97,2	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	12 200	10,1	18,5	79,0	12 455	2,3	16,4	52,3
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	86	0,1	100,0	0,0	-	-	-	-
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	12 900	10,7	68,5	94,8	10 443	1,9	63,0	99,8
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	76	0,1	43,4	47,4	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 496	1,2	2,7	67,4	2 663	0,5	4,8	69,1
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2 873	2,4	44,9	23,0	3 008	0,6	26,1	26,4
Total spécialités des services	56 625	47,0	33,8	70,6	314 803	58,2	27,5	68,3
Ensemble	120 482	100,0	21,9	43,6	541 227	100,0	21,5	44,7

Lecture - 47 % des élèves de CAP se forment dans les spécialités des services. 33,8 % des élèves en CAP des services fréquentent un établissement privé. 70,6 % des élèves en CAP des services sont des filles.

Présentation

Mise en place en 1992, l'organisation du second cycle général et technologique connaît une nouvelle réforme qui a débuté en classe de seconde à la rentrée 2010 et verra son achèvement avec le baccalauréat de la session 2014 pour les séries STMG et ST2S. La classe de seconde générale et technologique (GT) est réaffirmée comme étant une « classe de détermination ».

À la rentrée 2013, en France métropolitaine et dans les DOM, le second cycle général et technologique compte 1 470 600 élèves [1]. Les séries générales accueillent sept élèves de terminale sur dix et les séries technologiques trois sur dix. Entre 1994 et 2003, l'évolution s'est faite au profit de la voie technologique (+ 4 points), avec notamment le développement des séries tertiaires STT/STG/STMG et SMS/ST2S, et au détriment de la série littéraire L. Depuis 2004, la tendance s'inverse au profit de la voie générale, pour l'essentiel par la hausse de la série S [2]. À la rentrée 2013, la série littéraire reste autour de 12 %, la part de la série S dépasse le tiers (36,7 %), celle de la série ES dépasse le cinquième (22,9 %). Enfin, 7,6 % des élèves de terminale sont scolarisés dans les séries technologiques de la production (STI2D et STL) et 21,4 % dans les autres séries technologiques (essentiellement STMG et ST2S).

Pour l'ensemble du second cycle général et technologique, les filles, globalement majoritaires (54,1 %), se répartissent inégalement entre les séries : elles sont nettement majoritaires dans les séries littéraire (78,8 % en terminale L) et tertiaires (53,7 % en terminale STMG, 91,3 % en ST2S) et sous-représentées dans les séries à caractère scientifique (41,0 % dans l'ensemble des classes terminales des séries S, STI2D et STL). Mais d'importantes disparités existent entre ces dernières (45,9 % pour la série S, 7,0 % pour la série STI2D et 56,2 % pour la série STL). En définitive, compte tenu de l'importance de la série S, les filles sont plus présentes en terminale S (78 500) qu'en terminale L (41 600) [1].

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Secondes générales et technologiques

En classe de seconde GT de détermination, la réforme de 2010 instaure notamment un accompagnement personnalisé et introduit deux enseignements d'exploration pour aider les élèves à préparer leurs choix d'orientation futurs.

Il existe par ailleurs des classes de seconde spécifiques préparant aux baccalauréats technologiques « Techniques de la musique et de la danse » (TMD) et « Hôtellerie », ainsi qu'à quelques brevets de technicien (diplôme en voie d'extinction relayé par le baccalauréat professionnel).

Premières et terminales générales et technologiques

Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

– des séries générales :

- S : Scientifique ;
- L : Littéraire ;
- ES : Économique et sociale.

– des séries technologiques :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable en remplacement de la série STI ;
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (anciennement STI spécialité arts appliqués) ;
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse ;
- Hôtellerie.

Il existe à la marge des classes préparant aux brevets de technicien (BT), ainsi que des premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.34.

- « Vœux, stratégies et orientations réelles des bacheliers technologiques », *Éducation & formations*, L'orientation, n° 77, MEN-DEPP, novembre 2008.

- B.O. spécial n° 1 du 4 février 2010.

[1] Répartition des élèves du second cycle général et technologique selon le sexe et la série à la rentrée 2013

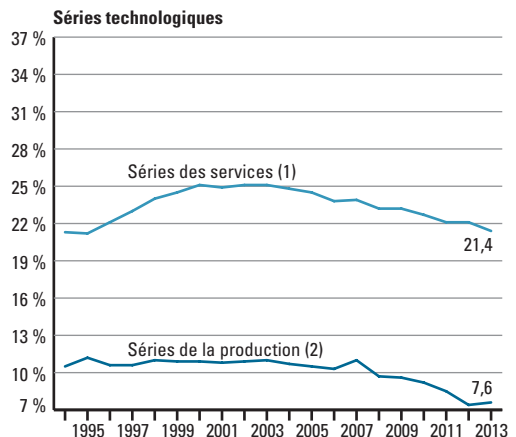
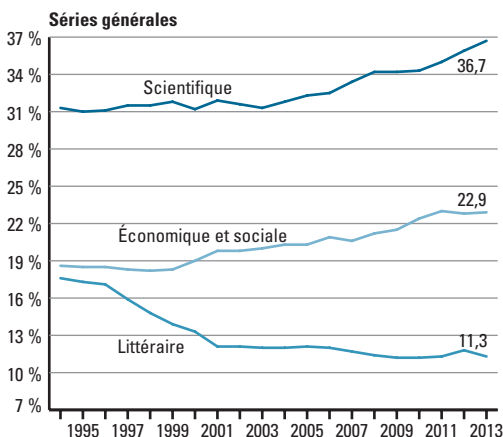
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Séries	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% de filles
Secondes								
GT de détermination	191 741	223 181	414 922	52 970	59 405	112 375	527 297	53,6
Techno TMD et Hôtellerie, BT	1 252	1 312	2 564	204	234	438	3 002	51,5
Total secondes	192 993	224 493	417 486	53 174	59 639	112 813	530 299	53,6
Premières								
S	74 323	65 182	139 505	24 115	19 652	43 767	183 272	46,3
L	9 201	34 352	43 553	2 142	7 984	10 126	53 679	78,9
ES	30 643	48 475	79 118	11 105	15 405	26 510	105 628	60,5
STI2D	24 387	1 915	26 302	3 163	218	3 381	29 683	7,2
STMG	24 777	29 140	53 917	5 611	5 131	10 742	64 659	53,0
STL	2 920	4 119	7 039	613	665	1 278	8 317	57,5
ST2S	1 358	13 516	14 874	814	6 418	7 232	22 106	90,2
STD2A	454	1 702	2 156	245	674	919	3 075	77,3
TMD	123	143	266	9	7	16	282	53,2
Hôtellerie	1 096	1 074	2 170	201	209	410	2 580	49,7
D'adaptation	14	28	42	7	6	13	55	61,8
Brevet de technicien	74	183	257	30	38	68	325	68,0
Total premières	169 370	199 829	369 199	48 055	56 407	104 462	473 661	54,1
Terminales								
S	71 241	61 178	132 419	21 482	17 353	38 835	171 254	45,9
L	8 952	33 760	42 712	2 215	7 844	10 059	52 771	78,8
ES	31 174	49 545	80 719	11 028	15 156	26 184	106 903	60,5
STI2D (1)	22 853	1 775	24 628	2 897	176	3 073	27 701	7,0
STMG	26 042	31 007	57 049	5 685	5 809	11 494	68 543	53,7
STL	2 787	3 709	6 496	578	610	1 188	7 684	56,2
ST2S	1 377	15 630	17 007	860	7 865	8 725	25 732	91,3
STD2A	465	1 510	1 975	246	570	816	2 791	74,5
TMD	109	150	259	7	5	12	271	57,2
Hôtellerie	1 109	1 131	2 240	210	188	398	2 638	50,0
Brevet de technicien	70	180	250	24	39	63	313	70,0
Total terminales	166 179	199 575	365 754	45 232	55 615	100 847	466 601	54,7
Ensemble	528 542	623 897	1 152 439	146 461	171 661	318 122	1 470 561	54,1

(1) Inclut la série STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) : 20 en terminale.

[2] Évolution du poids des séries de terminale générale et technologique (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011, Public + Privé) (1)



(1) Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.
Lecture - En 2013, 11,3 % des élèves de terminale GT sont inscrits en terminale littéraire. Cette proportion s'élevait à 17,6 % en 1994.

(1) Séries STT/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD, hôtellerie.
(2) Séries STI, STI2D, STL, STAE/STPA/STAV.

Présentation

Les élèves scolarisés dans le second cycle général et technologique (GT) arrivent souvent « à l'heure », à 15 ans en seconde (78,3 %), à 16 ans en première (73,6 %) et à 17 ans en terminale (67,5 %), âges « théoriques » correspondant aux élèves qui seraient entrés au cours préparatoire (CP) à 6 ans et n'auraient jamais redoublé ensuite. Ces parts ont fortement augmenté depuis la fin des années 1980, où moins de la moitié des élèves étaient « à l'heure » en seconde, avec une reprise marquée depuis 2000 [1] et [2]. De ce fait, la part des élèves ayant accumulé un retard scolaire diminue. Ces évolutions s'expliquent, en premier lieu, par la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège.

Les taux de redoublement ont également diminué dans les classes du second cycle général et technologique, en seconde et en première avec la mise en place de la rénovation pédagogique de 1992, et en terminale avec la hausse du taux de réussite au baccalauréat (la session 2010 exceptée) [3]. Cette tendance perdure à la rentrée 2013.

Pour autant, c'est en classe de seconde que les redoublements restent les plus fréquents : 7,9 % contre 4,7 % en première à la rentrée 2013. Les élèves de seconde sont par ailleurs 3,6 % à s'orienter vers le second cycle professionnel et 2,4 % à sortir du système scolaire sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, ce chiffre englobant des arrêts d'études, mais également des inscriptions dans d'autres systèmes de formation (relevant d'autres ministères ou de la voie de l'apprentissage) [3].

Entre établissements publics et privés, les différences d'âge moyen des lycéens ont aujourd'hui quasiment disparu [1]. Les situations particulières (1 an d'avance quel que soit le niveau ou 2 ans de retard en première ou terminale) restent toutefois surreprésentées dans le secteur privé, même si les écarts sur les élèves en retard se sont réduits. Ceci s'explique par une forte hétérogénéité de l'enseignement privé : certains établissements accueillent un public particulièrement favorisé socialement et d'un bon niveau scolaire, alors que d'autres accueillent une proportion élevée d'élèves ayant un retard scolaire important. Quel que soit le secteur d'enseignement, les filles arrivent toujours plus souvent « à l'heure » que les garçons. Cette différence augmente surtout en classe terminale, dans la mesure où les filles redoublent moins fréquemment que les garçons.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

L'âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée scolaire considérée ; ainsi, les élèves de 15 ans à la rentrée 2013 sont nés durant l'année 1998.

L'âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 15 ans en seconde, 16 ans en première et 17 ans en terminale. Un élève qui est dans ce cas est dit « à l'heure ».

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent dans cette même classe l'année n.

Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale l'année n.

Taux de sortie

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère en charge de l'agriculture ; ceux qui s'orientent vers une formation en alternance (apprentissage) s'ils ont 16 ans ou s'inscrivent dans une classe préparatoire à l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ; enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

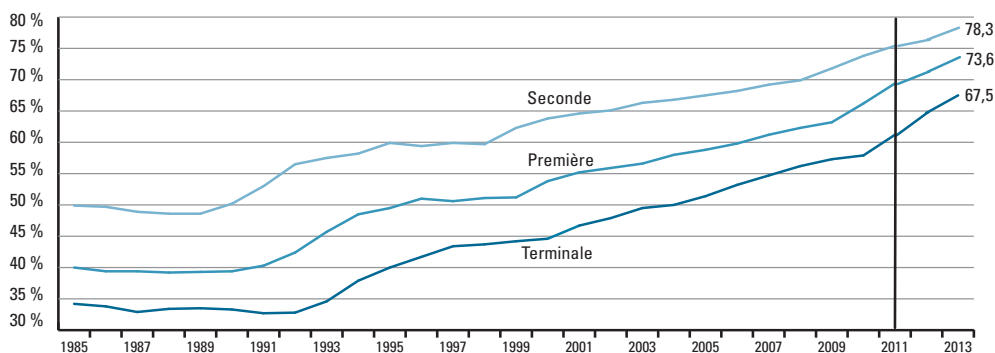
[1] Le second cycle général et technologique : répartition selon le sexe et l'âge à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel 2012 (%)
	Effectifs	dont filles	Effectifs	dont filles	Effectifs	%	
Seconde							
14 ans ou moins	17 609	8 768	7 460	3 596	25 069	4,7	4,8
15 ans	328 416	180 130	86 622	47 142	415 038	78,3	76,4
16 ans	63 000	31 383	16 819	8 028	79 819	15,1	16,5
17 ans ou plus	8 461	4 212	1 912	873	10 373	2,0	2,3
Total seconde	417 486	224 493	112 813	59 639	530 299	100,0	100,0
Première							
15 ans ou moins	16 962	8 712	6 889	3 494	23 851	5,0	5,0
16 ans	274 927	152 753	73 860	41 353	348 787	73,6	71,3
17 ans	66 871	33 131	20 449	9 939	87 320	18,4	19,8
18 ans ou plus	10 439	5 233	3 264	1 621	13 703	2,9	3,9
Total première	369 199	199 829	104 462	56 407	473 661	100,0	100,0
Terminale							
16 ans ou moins	15 497	7 873	6 441	3 262	21 938	4,7	4,6
17 ans	248 565	139 876	66 179	37 649	314 744	67,5	64,7
18 ans	79 754	40 179	22 045	11 308	101 799	21,8	23,3
19 ans ou plus	21 938	11 647	6 182	3 396	28 120	6,0	7,5
Total terminale	365 754	199 575	100 847	55 615	466 601	100,0	100,0
Ensemble	1 152 439	623 897	318 122	171 661	1 470 561		

[2] Évolution des pourcentages d'élèves « à l'heure » depuis 1985

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



[3] Évolution des redoublements, passages, sorties des établissements du MEN (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1995	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013
Redoublements											
Seconde	16,7	15,4	14,7	13,3	12,2	11,6	10,9	9,5	9,4	8,9	7,9
Première	8,4	7,6	7,8	7,4	7,0	6,8	6,5	5,6	5,6	5,2	4,7
Terminale	17,2	13,3	11,8	9,1	8,7	8,6	9,0	8,3	8,3	7,1	5,8
Passages											
Seconde vers 2 nd cycle pro	3,7	3,7	4,2	4,3	4,2	4,0	4,0	3,8	3,8	3,6	3,6
Seconde vers première	77,7	78,7	79,2	80,1	81,7	82,4	83,4	85,0	84,5	84,8	86,0
Première vers terminale	89,1	89,3	89,2	89,5	90,1	90,3	90,8	91,9	91,8	92,5	93,2
Sorties											
Seconde	1,9	2,2	1,9	2,3	1,9	2,0	1,7	1,7	2,3	2,6	2,4
Première	2,1	2,6	2,4	2,6	2,5	2,4	2,2	2,0	2,2	2,0	1,8
Terminale	82,5	86,2	87,6	90,3	90,7	90,8	90,5	91,3	91,1	92,3	93,7

Présentation

À la rentrée 2013, les classes de seconde générales et technologiques accueillent 530 300 élèves (France métropolitaine et DOM) [1]. Ils sont presque tous (527 300 élèves, soit 99,4 %) inscrits en seconde générale et technologique de détermination (GT). Plus de la moitié sont des filles (53,6 %), les garçons s'orientant davantage vers l'enseignement professionnel à l'issue de la classe de troisième. L'enseignement privé scolarise 21,3 % des élèves de seconde.

La mise en place d'une nouvelle classe de seconde à la rentrée 2010 a constitué la première étape de la réforme des lycées, laquelle verra son achèvement avec le baccalauréat de la session 2014. La seconde générale et technologique (GT) est réaffirmée comme étant une classe de détermination permettant un choix ouvert de la série menant au baccalauréat.

La découverte de deux enseignements d'exploration y est proposée, dont l'un au moins est un enseignement d'économie (voir « Définitions »). 84,6 % des élèves ont opté pour les sciences économiques et sociales (SES) et 19,1 % pour les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) [2]. Parmi eux, 5,5 % suivent les deux enseignements. Au titre du second enseignement d'exploration, un lycéen sur trois a opté pour « méthodes et pratiques scientifiques » (MPS), un sur six pour « littérature et société ».

On peut classer les enseignements d'exploration en quatre grands profils [3]. Le profil « économie et gestion », fondé sur l'association SES+PFEG, concerne 5,5 % des élèves, à parts égales pour les garçons et les filles. Le profil basé sur les lettres, les langues et les arts concerne 32,8 % des élèves, en nette majorité des lycéennes. Le profil « scientifique ou technologique » regroupe 61,0 % des élèves. C'est le profil largement dominant pour les garçons (71,3 % d'entre eux), tandis que les filles se répartissent plus équitablement entre ce profil (52,2 %) et le profil « lettres, langues et arts » (42,3 %). Le profil « EPS » (éducation physique et sportive) est marginal, il concerne moins de 1 % des élèves.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

La classe de seconde générale et technologique

La classe de seconde générale et technologique (GT), commune aux élèves destinés à s'orienter vers la voie générale et la voie technologique, comprend des enseignements communs à tous les élèves dont un accompagnement personnalisé de deux heures hebdomadaires, deux enseignements d'exploration (à titre dérogatoire, les lycéens peuvent en suivre un seul ou bien trois) et un enseignement facultatif. Un des enseignements d'exploration est nécessairement un enseignement d'économie, « SES » ou « PFEG ». Le second enseignement peut être un de ces enseignements, s'il n'a pas déjà été pris, ou l'un des suivants : « MPS », « littérature et société », troisième langue vivante, langues anciennes, « arts », « sciences de l'ingénieur », « sciences et laboratoire », « biotechnologies », « santé et social », « création et innovation technologiques », « éducation physique et sportive ».

Les langues anciennes (latin et grec) et la troisième langue vivante peuvent être choisies comme enseignement facultatif, si elles n'ont pas été prises comme enseignement d'exploration.

L'apprentissage d'une deuxième langue vivante est devenu obligatoire.

Options ou enseignements au choix

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque classe, nécessite un choix de la part des élèves. Ces options peuvent faire partie des enseignements obligatoires (enseignements d'exploration en seconde GT) ou facultatifs.

SES - Sciences économiques et sociales.

PFEG - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

MPS - Méthodes et pratiques scientifiques.

Arts, enseignement d'exploration

Regroupe les cinq enseignements d'exploration au choix : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque.

Arts, enseignement facultatif

Regroupe les six options facultatives au choix : musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, danse.

Pour en savoir plus

- RERS 4.10 « Le second cycle général et technologique par série ».

- F. Defresne, F. Rosenwald, « Le choix des options en seconde générale et technologique : un choix anticipé de la série de première ? », *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEPP, décembre 2004.

[1] Répartition des élèves de seconde à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	2 nd e GT	Hôtellerie	TMD	BT	Total
Public	414 922	2 218	257	89	417 486
Privé	112 375	397	10	31	112 813
Ensemble	527 297	2 615	267	120	530 299
Répartition	99,4	0,5	0,1	0,0	100,0
Part des filles (%)	53,6	50,7	60,7	48,3	53,6

[2] Les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Enseignements d'exploration										
	SES	PFEG	Littérature et société	Arts (1)	MPS	Sciences de l'ing.	Sciences et labo.	Biotechno	Santé et social	Créa. innov. techno	EPS (5h)
Effectifs	445 961	100 719	81 563	44 215	170 854	50 636	47 975	15 953	24 212	30 960	3 508
%	84,6	19,1	15,5	8,4	32,4	9,6	9,1	3,0	4,6	5,9	0,7

	Enseignements d'exploration (2)			Enseignements facultatifs			Effectifs de 2 nd e GT	
	Latin	Grec ancien	LV3	EPS (3h)	Arts	Atelier artistique		Autres (3)
Effectifs	28 622	6 948	47 687	16 208	35 717	718	541	527 297
%	5,4	1,3	9,0	3,1	6,8	0,1	0,1	(4)

(1) Y compris création et culture design (3 281 élèves).

(2) Ces trois enseignements d'exploration peuvent aussi être proposés comme enseignement facultatif.

(3) Autres : pratiques sociales et culturelles, pratiques professionnelles, hippologie et équitation.

(4) La somme des pourcentages est supérieure à 100 puisque chaque élève suit deux, voire trois enseignements d'exploration.

[3] Répartition des élèves de seconde GT selon le profil des enseignements d'exploration suivis à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Public	Privé	Total	Structure Pu + Pr (%)	Garçons	Structure garçons (%)	Filles	Structure filles (%)	Part des filles (%)
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	20 235	8 443	28 678	5,5	14 458	5,9	14 220	5,1	49,6
Profil lettres, langues, arts	137 114	34 892	172 006	32,8	53 032	21,8	118 974	42,3	69,2
<i>dont lettres-langues-arts avec SES</i>	<i>118 012</i>	<i>29 990</i>	<i>148 002</i>	<i>28,2</i>	<i>44 802</i>	<i>18,4</i>	<i>103 200</i>	<i>36,7</i>	<i>69,7</i>
<i>dont lettres-langues-arts avec PFEG</i>	<i>16 537</i>	<i>3 671</i>	<i>20 208</i>	<i>3,9</i>	<i>7 184</i>	<i>3,0</i>	<i>13 024</i>	<i>4,6</i>	<i>64,4</i>
Littérature et société	62 609	18 925	81 534	15,5	23 598	9,7	57 936	20,6	71,1
LV3	29 041	5 077	34 118	6,5	10 632	4,4	23 486	8,4	68,8
Arts (1)	37 238	6 687	43 925	8,4	13 878	5,7	30 047	10,7	68,4
Latin/grec (avec ou sans LV3)	8 226	4 203	12 429	2,4	4 924	2,0	7 505	2,7	60,4
Profil scientifique ou technologique	253 002	67 176	320 178	61,0	173 307	71,3	146 871	52,2	45,9
<i>dont scientifiques ou techno avec SES</i>	<i>211 878</i>	<i>56 284</i>	<i>268 162</i>	<i>51,1</i>	<i>140 450</i>	<i>57,7</i>	<i>127 712</i>	<i>45,4</i>	<i>47,6</i>
<i>dont scientifiques ou techno avec PFEG</i>	<i>40 849</i>	<i>10 887</i>	<i>51 736</i>	<i>9,9</i>	<i>32 701</i>	<i>13,4</i>	<i>19 035</i>	<i>6,8</i>	<i>36,8</i>
<i>dont choix de deux enseignements techno</i>	<i>16 937</i>	<i>3 763</i>	<i>20 700</i>	<i>3,9</i>	<i>13 834</i>	<i>5,7</i>	<i>6 866</i>	<i>2,4</i>	<i>33,2</i>
Méthodes et pratiques scientifiques	128 372	42 470	170 842	32,5	85 613	35,2	85 229	30,3	49,9
Sciences de l'ingénieur	32 173	4 593	36 766	7,0	31 305	12,9	5 461	1,9	14,9
Sciences et laboratoire	37 545	7 754	45 299	8,6	21 473	8,8	23 826	8,5	52,6
Santé et social	14 459	4 823	19 282	3,7	2 671	1,1	16 611	5,9	86,1
Création et innovation technologiques	15 815	1 656	17 471	3,3	14 240	5,9	3 231	1,1	18,5
Biotechnologies	7 208	2 058	9 266	1,8	3 892	1,6	5 374	1,9	58,0
Sciences de l'ingénieur + créa. innov. techno.	11 541	1 676	13 217	2,5	11 988	4,9	1 229	0,4	9,3
Santé et social + biotechnologies	2 997	1 723	4 720	0,9	534	0,2	4 186	1,5	88,7
Sciences et laboratoire + biotechnologies	1 646	217	1 863	0,4	793	0,3	1 070	0,4	57,4
Autres profils scientifiques/technologiques	1 246	206	1 452	0,3	798	0,3	654	0,2	45,0
Profil EPS de détermination	3 151	357	3 508	0,7	2 462	1,0	1 046	0,4	29,8
Total des profils connus	413 502	110 868	524 370	100,0	243 259	100,0	281 111	100,0	53,6
Profil inconnu	1 420	1 507	2 927		1 452		1 475		50,4
Ensemble	414 922	112 375	527 297		244 711		282 586		53,6

(1) Y compris création et culture design.

Lecture - 5,5 % des élèves de 2nde GT suivent deux enseignements d'exploration en « économie gestion ». Cette proportion s'élève à 5,9 % pour les garçons et à 5,1 % pour les filles. 49,6 % de ces élèves sont des filles.

Présentation

Parmi les 515 000 élèves de seconde générale et technologique de détermination (GT) scolarisés dans les lycées publics et privés à la rentrée 2012, 505 500 poursuivent leurs études dans le même périmètre de scolarisation en 2013 (voir « Champ »). 65,6 % ont intégré une première générale, 23,1 % une première technologique, 7,9 % redoublent et 3,4 % se sont réorientés vers la voie professionnelle. Les 9 500 élèves restants sont scolarisés dans d'autres systèmes de formation ou à l'étranger ; ils ont aussi pu quitter le système éducatif [1]. Les flux vers les différentes orientations dépendent en partie des choix d'enseignement d'exploration retenus en seconde GT. Ces enseignements doivent permettre aux élèves d'affiner leur choix avant de se déterminer vers une des séries menant au baccalauréat général ou technologique.

Lorsque les élèves ont choisi des enseignements d'économie-gestion en seconde, ils s'orientent vers une première STMG (32,4 %) ou vers une première ES (28,9 %). Les élèves qui ont choisi, en seconde, un enseignement littéraire se dirigent en première ES ou L, à l'exception des élèves ayant choisi latin ou grec, qui se dirigent dans plus d'un cas sur deux vers une première S. Lorsque les élèves ont choisi des enseignements d'exploration avec un profil scientifique ou technologique en seconde, ils s'orientent pour les deux tiers d'entre eux vers une première générale. Les élèves ayant choisi « MPS », « Sciences de l'ingénieur » ou « Sciences de laboratoire » se dirigent majoritairement vers une première S. Ceux qui ont choisi « Santé et social » s'orientent dans 44 % des cas vers une première ST2S. Enfin, lorsqu'ils ont couplé deux enseignements scientifiques ou technologiques, les lycéens se dirigent prioritairement vers une première technologique : 65 % des élèves qui ont associé « Santé et social » et « Biotechnologies » en seconde se sont dirigés vers une première ST2S.

Face à ces orientations selon les profils d'options de seconde, garçons et filles ont des comportements très différenciés : sur 100 filles, 69 s'orientent vers une première générale (31 en S, 23 en ES et 15 en L), 22 vers une première technologique, le plus souvent en STMG (12). Sur 100 garçons, 62 s'orientent vers une première générale, surtout vers une première S (41) tandis que 25 entrent en première technologique, dont 12 en première STMG et 11 en première ST12D [2].

Définitions

Champ

Élèves inscrits en seconde GT à la rentrée 2012, dans les lycées publics et privés relevant du ministère en charge de l'éducation nationale, en France métropolitaine et dans les DOM, qui sont restés scolarisés en 2013 dans ce périmètre (établissements du MENESR de France métropolitaine et des DOM).

Profils d'enseignements d'exploration

Les enseignements d'exploration ont été regroupés en quatre grands profils :

- profil économie et gestion : SES associé à PFEG ;
- profil « lettres, langues et arts » : SES ou PFEG associé à un enseignement littéraire ou artistique ;
- profil scientifique ou technologique : SES ou PFEG associé à un ou deux enseignements scientifiques ou technologiques ;
- profil « EPS de détermination » : profil à part, quoique marginal (0,5 % des élèves).

Séries du baccalauréat

- S : première générale scientifique ;
- L : première générale littéraire ;
- ES : première générale économique et sociale ;
- STMG : première technologique, Sciences et technologies du management et de la gestion (ex-STG) ;
- ST12D : première technologique, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STD2A : première technologique, Sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- ST2S : première technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : première technologique, Sciences et technologies de laboratoire.

📌 Pour en savoir plus

- RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».
- RERS 4.12 : « Les options de seconde générale et technologique ».
- F. Defresne, F. Rosenwald, « Le choix des options en seconde générale et technologique : un choix anticipé de la série de première ? », *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEP, décembre 2004.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Flux d'élèves après la seconde générale et technologique selon les enseignements d'exploration suivis dans cette classe (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics + privés relevant du MENESR)

Profils d'enseignement d'exploration en 2 nd e GT à la rentrée 2012	Situation à la rentrée 2013 (%)										Orient. vers pro	Redoub. 2 nd e GT	Effectifs
	Entrants en 1 ^{re} générale			Entrants en 1 ^{re} technologique									
	S	L	ES	STI2D	STL	STMG	ST2S	STD2A	Autres techno				
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	12,2	5,6	28,9	1,8	0,5	32,4	2,0	0,1	0,1	6,2	10,4	29 838	
Profil lettres, langues, arts	20,2	23,8	26,2	1,2	0,4	13,1	1,6	1,6	0,0	3,4	8,5	157 932	
Littérature et société	13,6	26,3	28,8	1,0	0,3	15,0	1,8	0,1	0,0	3,8	9,4	75 062	
LV3	26,6	19,5	27,7	1,0	0,5	12,4	1,5	0,0	0,0	2,9	7,7	33 797	
Arts (1)	18,9	24,8	21,4	2,0	0,5	12,3	1,6	6,5	0,1	3,6	8,5	38 876	
Latin/grec (avec ou sans LV3)	52,0	16,4	20,9	0,7	0,2	3,8	0,7	0,0	0,0	0,8	4,6	10 197	
Profil scientifique ou technologique	45,7	3,3	16,0	7,9	2,2	8,9	5,5	0,1	0,0	3,1	7,3	294 330	
Méthodes et pratiques scientifiques	54,2	3,4	18,8	3,2	1,3	8,3	1,9	0,0	0,0	2,1	6,7	160 759	
Sciences de l'ingénieur	44,9	1,8	11,2	19,7	0,7	8,7	0,7	0,1	0,0	4,2	8,0	32 211	
Sciences et laboratoire	46,6	4,2	17,1	3,3	4,5	10,2	3,1	0,1	0,0	2,9	8,1	41 388	
Santé et social	11,8	4,8	12,8	0,7	1,0	11,3	43,8	0,0	0,0	5,5	8,3	17 099	
Création et innovation technologiques	20,5	3,2	12,2	29,9	1,1	14,4	1,1	0,2	0,0	7,3	10,2	15 574	
Biotechnologies	35,7	3,9	15,7	2,6	11,2	9,3	10,1	0,0	0,0	3,5	8,0	7 929	
Sciences de l'ingénieur + créa-innov. techno.	35,9	1,0	4,2	42,6	0,6	3,8	0,5	0,2	0,0	4,9	6,4	12 542	
Santé et social + biotechnologies	7,3	1,9	4,7	0,4	2,0	6,3	65,1	-	0,0	5,1	7,3	4 477	
Sciences et laboratoire + biotechnologies	33,8	1,4	6,3	1,9	37,5	4,7	4,9	-	0,0	2,6	7,0	1 807	
Autres profils scientifiques/technologiques	32,0	10,7	21,3	4,8	0,6	17,8	2,0	0,2	0,0	1,3	9,4	544	
Profil EPS de détermination	38,9	3,5	22,4	6,1	0,9	14,3	2,4	0,8	0,0	3,7	7,1	3 066	
Total profils connus (%)	35,3	10,1	20,2	5,3	1,5	11,8	4,0	0,6	0,0	3,4	7,9	100,0	
Effectifs	171 212	49 087	97 906	25 839	7 081	57 038	19 362	2 789	148	16 381	38 323	485 166	
Profils inconnus (%)	22,8	12,0	16,5	4,9	1,7	10,8	3,7	0,8	0,5	12,1	14,1	20 304	
Ensemble (2)	175 842	51 531	101 256	26 835	7 432	59 238	20 104	2 943	256	18 840	41 193	505 470	

(1) Y compris création et culture design.

(2) Champ : élèves inscrits, en seconde GT à la rentrée 2012, dans les lycées publics et privés de France métropolitaine et des DOM, qui sont restés scolarisés dans ce périmètre à la rentrée 2013.

Lecture - Sur 100 élèves qui ont choisi des enseignements d'exploration scientifiques ou technologiques en seconde GT, 45,7 se sont orientés vers une première scientifique à la rentrée suivante.

[2] Flux d'élèves selon le sexe et les profils d'enseignements d'exploration en seconde générale et technologique (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics + privés relevant du MENESR)

Profils d'enseignement d'exploration en 2 nd e GT à la rentrée 2012	Situation à la rentrée 2013 (%)										Orient. vers pro	Redoub. 2 nd e GT	Ensemble
	Entrants en 1 ^{re} générale			Entrants en 1 ^{re} technologique									
	S	L	ES	STI2D	STL	STMG	ST2S	STD2A	Autres techno				
Garçons													
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	14,4	3,0	27,7	3,3	0,4	32,8	0,4	0,0	0,1	6,7	11,3	14 924	
Profil lettres, langues, arts	26,0	14,9	25,5	3,3	0,4	14,1	0,4	1,1	0,1	3,9	10,5	47 993	
Profil scientifique ou technologique	47,7	1,5	13,3	13,7	1,7	9,0	1,0	0,0	0,0	3,6	8,3	158 311	
Profil EPS de détermination	39,7	1,5	21,1	8,5	1,1	15,0	1,2	0,3	0,0	3,9	7,6	2 081	
Total profils connus (%)	40,8	4,5	17,0	10,8	1,3	11,8	0,8	0,3	0,0	3,9	9,0	100,0	
Effectifs (1)	93 565	10 648	39 413	24 927	3 149	27 431	1 887	653	100	9 831	21 483	233 087	
Filles													
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	10,0	8,1	30,2	0,3	0,6	32,0	3,6	0,1	0,1	5,6	9,5	14 914	
Profil lettres, langues, arts	17,6	27,8	26,6	0,3	0,4	12,6	2,1	1,9	0,0	3,1	7,6	109 939	
Profil scientifique ou technologique	43,4	5,3	19,2	1,1	2,7	8,8	10,8	0,1	0,0	2,5	6,2	136 019	
Profil EPS de détermination	37,2	7,7	25,2	1,0	0,4	12,8	5,0	1,6	0,0	3,1	6,1	985	
Total profils connus (%)	30,6	14,9	22,9	0,7	1,6	11,7	6,7	0,8	0,0	3,0	7,0	100,0	
Effectifs (1)	82 277	40 883	61 843	1 908	4 283	31 807	18 217	2 290	156	9 009	19 710	272 383	

(1) Champ : élèves inscrits, en seconde GT à la rentrée 2012, dans les lycées publics et privés de France métropolitaine et des DOM, qui sont restés scolarisés dans ce périmètre à la rentrée 2013.

Lecture - Sur 100 garçons ayant choisi un profil d'enseignements d'exploration « économie-gestion » en seconde GT en 2012, 27,7 se sont orientés vers une première ES à la rentrée suivante.

Présentation

À la rentrée 2013, 473 700 élèves sont scolarisés en première générale et technologique de France métropolitaine et des DOM : 72,3 % en première générale (S, ES, L) et 27,7 % en première technologique [1].

La réforme du lycée de 2010 a maintenu un enseignement obligatoire au choix des élèves dans les séries générales S et L. Dans toutes les séries générales et technologiques, les enseignements facultatifs restent proposés [2].

En première scientifique (S), la majorité des élèves choisit « Sciences et vie de la Terre » comme enseignement obligatoire (89,9 %), loin devant « Sciences de l'ingénieur » (10,1 %). Le choix de l'enseignement « Écologie, agronomie et territoires » est très marginal, cet enseignement étant assuré presque exclusivement dans des établissements relevant du ministère en charge de l'agriculture.

En première littéraire (L), le choix des élèves porte essentiellement sur l'approfondissement de la première ou de la deuxième langue vivante (51,7 %), et dans une moindre mesure sur un enseignement artistique (23,1 %) ou sur les mathématiques (14,9 % contre 8,5 % en 2010). Les élèves de première générale sont autorisés à suivre une ou deux options facultatives (arts, langues vivantes ou anciennes, EPS). La part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre (près d'un lycéen sur trois en série L et un sur quatre en séries S et ES) et selon le secteur d'enseignement (près d'un lycéen sur quatre dans le public et un sur trois dans le privé) [3].

En première technologique, la poursuite d'une option facultative concerne moins d'un élève sur dix depuis que la deuxième langue vivante est rendue progressivement obligatoire dans toutes les séries (réforme du lycée).

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Classes de première générale et technologique :

- S : première générale scientifique ;
- L : première générale littéraire ;
- ES : première générale économique et sociale ;
- STMG : première technologique, Sciences et technologies du management et de la gestion (ex-STG) ;
- STI2D : première technologique, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STD2A : première technologique, Sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- ST2S : première technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : première technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtel : première technologique, Hôtellerie ;
- TMD : première technologique, Techniques de la musique et de la danse.

Il existe à la marge des classes préparant aux brevets de technicien (BT), ainsi que des premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT.

Options ou enseignements au choix

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires ou des enseignements facultatifs.

LV renf.

Langue vivante renforcée (ou langue de complément).

Arts 5 heures en L

Musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, histoire des arts, danse, arts du cirque.

Sc. de l'ing.

Sciences de l'ingénieur.

Éco. agro.

Écologie, agronomie et territoires.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour en savoir plus

RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

[1] Répartition des élèves de première par série à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Premières générales			Premières technologiques								Total
	S	L	ES	STMG	STI2D	ST2S	STL	STD2A	TMD	Hôtellerie	Adaptation, BT	
Public	139 505	43 553	79 118	53 917	26 302	14 874	7 039	2 156	266	2 170	299	369 199
Privé	43 767	10 126	26 510	10 742	3 381	7 232	1 278	919	16	410	81	104 462
Ensemble	183 272	53 679	105 628	64 659	29 683	22 106	8 317	3 075	282	2 580	380	473 661
Répartition (%)	38,7	11,3	22,3	13,7	6,3	4,7	1,8	0,6	0,1	0,5	0,1	100,0
Part des filles (%)	46,3	78,9	60,5	53,0	7,2	90,2	57,5	77,3	53,2	49,7	67,1	54,1

[2] Les enseignements au choix suivis à la rentrée 2013 par les élèves de première selon la série

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Premières	Enseignements obligatoires au choix ou enseignements facultatifs									Ens. facultatifs		Effectifs de première
	Latin	Grec ancien	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	Maths	Sc.vie & Terre	Sc. de l'ing.	Éco. agro.	Arts facult.	EPS (1)	
Générales												
S	14 710	3 269	11 287	-	-	-	164 682	18 583	7	12 972	8 411	183 272
L	3 487	1 106	7 815	27 732	12 375	7 994	-	-	-	9 991	780	53 679
ES	3 893	814	9 300	-	-	-	-	-	-	8 847	4 171	105 628
Technologiques												
STMG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 899	2 510	64 659
STI2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	836	1 345	29 683
ST2S	-	-	-	-	-	-	-	-	-	572	485	22 106
STL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	222	239	8 317
STD2A	-	-	-	-	-	-	-	-	-	444	10	3 075

(1) Option facultative ou enseignement de complément.

[3] Les enseignements facultatifs en première selon la série à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Séries	Au moins un enseignement facultatif					Effectifs de première
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S	33 060	15 022	48 082	26,2	2 561	183 272
L	13 438	3 777	17 215	32,1	1 028	53 679
ES	18 114	7 834	25 948	24,6	1 106	105 628
Séries générales	64 612	26 633	91 245		4 695	342 579
%	24,6	33,1		26,6	1,4	
STMG	4 689	883	5 572	8,6	102	64 659
STI2D	1 917	194	2 111	7,1	62	29 683
ST2S	770	296	1 066	4,8	17	22 106
STL	407	56	463	5,6	8	8 317
STD2A	184	214	398	12,9	56	3 075
Séries technologiques (1)	7 967	1 643	9 610		245	127 840
%	7,6	7,0		7,5	0,2	
Ensemble	72 579	28 276	100 855		4 940	470 419
%	19,8	27,2		21,4	1,1	

(1) Hors premières TMD, hôtellerie, adaptation, BT.

Lecture - 26,6 % des élèves de première générale suivent une ou deux options facultatives (24,6 % dans le secteur public). Ils sont seulement 1,4 % à en suivre deux.

Présentation

À la rentrée 2013, 467 000 élèves sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique dont 70,9 % en terminale générale [1]. Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient en plus du tronc commun imposé, des options au choix des élèves : l'enseignement de spécialité est maintenu dans les séries générales et des enseignements facultatifs sont toujours proposés dans toutes les séries [2].

En série S (scientifique), les élèves en dominante SVT (Sciences de la vie et de la Terre) se voient imposer un enseignement de spécialité, lequel revêt un caractère facultatif pour les élèves en dominante SI (Sciences de l'ingénieur) [3]. Neuf élèves sur dix optent pour la dominante SVT. Les choix d'enseignement de spécialité restent stables : le choix des mathématiques est de 20,5 %, l'approfondissement de SVT et la physique-chimie concerne respectivement 26,7 % et 37,6 % des élèves. L'informatique et sciences du numérique, nouveauté de la rentrée précédente, reste très peu étudié (6,0 %).

En terminale L, la hiérarchie des choix d'enseignement de spécialité observée aux rentrées précédentes se maintient : langues vivantes pour un élève sur deux, « Arts » pour un élève sur cinq, langues anciennes pour une minorité. Chacune des spécialités « mathématiques » ou « Droit et grands enjeux du monde contemporain » attire un élève sur dix.

En terminale ES, les deux enseignements de spécialité des sciences sociales et de l'approfondissement de l'économie politiques sont retenus respectivement par plus de trois élèves sur dix, et par un élève sur dix. Les mathématiques concernent un élève sur deux.

Les élèves de terminale générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives. Un élève sur quatre exerce ce choix [4]. Comme en première, la part des élèves concernés varie d'une série à l'autre et selon le secteur de scolarisation : un sur cinq en S et ES, un sur trois en L.

En terminale technologique, la part des élèves concernés par un enseignement facultatif est nettement plus faible, variant de 4,4 % en ST2S à 12,2 % en STD2A. Cela tient pour partie à l'offre plus réduite dans les séries technologiques, où les langues anciennes et la troisième langue vivante ne sont pas proposées.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Classes de terminale générale et technologique

- S : terminale scientifique ;
- L : terminale littéraire ;
- ES : terminale économique et sociale ;
- STMG : terminale technologique, Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- STI2D : terminale technologique, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STD2A : terminale technologique, Sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- ST2S : terminale technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : terminale technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtellerie : terminale technologique ;
- TMD : terminale technologique, Techniques de la musique et de la danse.

Options ou enseignements au choix

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires (dans lesquels sont inclus les enseignements de spécialité) ou des enseignements facultatifs.

LV renf.

Langue vivante renforcée (ou langue de complément).

Arts 5 heures en L

Musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, histoire des arts, danse, arts du cirque.

Éco. agro. territoires

Écologie agronomie et territoires

EPS

Éducation physique et sportive.

Informatique

Informatique et sciences du numérique.

Droit & grds enjeux du monde

Droit et grands enjeux du monde contemporain.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour en savoir plus

- RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

[1] Répartition des élèves de terminale par série à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Terminales générales			Terminales technologiques							Total	
	S	L	ES	STMG	STI2D (1)	ST2S	STL	STD2A	TMD	Hôtellerie		BT
Public	132 419	42 712	80 719	57 049	24 628	17 007	6 496	1 975	259	2 240	250	365 754
Privé	38 835	10 059	26 184	11 494	3 073	8 725	1 188	816	12	398	63	100 847
Ensemble	171 254	52 771	106 903	68 543	27 701	25 732	7 684	2 791	271	2 638	313	466 601
Répartition (%)	36,7	11,3	22,9	14,7	5,9	5,5	1,6	0,6	0,1	0,6	0,1	100,0
Part des filles (%)	45,9	78,8	60,5	53,7	7,0	91,3	56,2	74,5	57,2	50,0	70,0	54,7

(1) Y compris 20 élèves de terminale STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

[2] Options suivies à la rentrée 2013 par les élèves de terminale selon la série

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Terminales	Enseignements obligatoires au choix (y compris spécialité) ou facultatifs								
	Latin	Grec ancien	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	Droit & grds enjeux du monde	Sc. sociales et politiques	Économie approf.	Maths
S	13 140	2 775	8 995	-	-	-	-	-	38 969
L	3 352	949	9 753	24 767	11 644	7 531	-	-	5 007
ES	3 759	788	8 234	-	-	-	37 203	16 536	53 164
STMG	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(suite) Terminales	Physique -chimie	Sc. de la vie et Terre (1)		Sc. de l'ing.	Éco. agro. Territoires	Informatique	Ens. facultatif		Effectifs des terminales
		dominante	spécialité				Arts	EPS (2)	
S	48 568	155 482	64 365	15 767	5	14 448	13 200	8 027	171 254
L	-	-	-	-	-	-	11 397	794	52 771
ES	-	-	-	-	-	-	9 558	4 192	106 903
STMG	-	-	-	-	-	-	2 782	2 596	68 543
STI2D	-	-	-	-	-	-	746	1 206	27 701
ST2S	-	-	-	-	-	-	38	0	25 732
STL	-	-	-	-	-	-	180	225	7 684
STD2A	-	-	-	-	-	-	359	15	2 791

(1) Cet enseignement peut être suivi comme dominante et/ou comme spécialité. Certains élèves sont donc comptés deux fois pour cette matière.

(2) Option facultative ou enseignement de complément.

[3] L'enseignement de spécialité en terminale générale à la rentrée 2013 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Séries	Enseignement de spécialité	Public	Privé	Total	Part des filles
S	SVT - Maths (1)	19,0	25,5	20,5	39,1
	SVT - Physique-Chimie	25,9	29,5	26,7	45,8
	SVT - Sc. de la vie et Terre	38,0	35,9	37,6	60,9
	SVT - Informatique	6,4	4,7	6,0	26,8
	Sc. ingénieur (2)	10,6	4,3	9,2	12,2
	Éco. agro. territoires	ns	ns	ns	ns
	Total terminale S	100,0	100,0	100,0	45,9
L	LV renforcée	44,9	55,4	46,9	78,3
	LV3	6,8	3,7	6,2	85,1
	Langues anciennes	0,8	1,7	1,0	74,8
	Arts	24,2	13,0	22,1	76,2
	Droit & grds enjeux du monde	14,2	14,8	14,3	79,6
	Mathématiques	9,0	11,5	9,5	83,1
		Total terminale L	100,0	100,0	100,0
ES	Sc. sociales et politiques	36,7	28,9	34,8	60,2
	Économie approfondie	16,0	13,8	15,5	55,4
	Mathématiques	47,3	57,3	49,7	62,3
		Total terminale ES	100,0	100,0	100,0

(1) Dominante « Sciences de la vie et de la Terre », enseignement de spécialité « Mathématiques ».

(2) La dominante « Sciences de l'ingénieur » est assimilée à un enseignement de spécialité.

ns : non significatif.

[4] Les options facultatifs en terminale selon la série à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Séries	Au moins une option facultative					Effectifs des term.
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S (1)	30 497	8 710	39 207	22,9	2 094	171 254
L	14 495	3 484	17 979	34,1	893	52 771
ES	15 349	5 987	21 336	20,0	652	106 903
Séries générales	60 341	18 181	78 522		3 639	330 928
%	23,6	24,2		23,7	1,1	
STMG	4 567	819	5 386	7,9	117	68 543
STI2D	1 688	219	1 907	6,9	45	27 701
ST2S	838	298	1 136	4,4	55	25 732
STL	350	56	406	5,3	6	7 684
STD2A	155	186	341	12,2	33	2 791
Séries techno	7 598	1 578	9 176		256	132 451
%	7,1	6,2		6,9	< 1	
Ensemble	67 939	19 759	87 698		3 895	(2) 463 379
%	18,7	19,7		18,9	0,8	

(1) Hors enseignement facultatif d'histoire-géographie.

(2) Hors terminales TMD, hôtellerie, BT.

Lecture - 18,9 % des élèves de terminale suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 0,8 % à en suivre deux.

Présentation

La quasi-totalité des élèves du second degré apprend une première langue vivante, conformément aux programmes d'enseignement [1]. L'infime minorité qui ne bénéficie pas de cet enseignement relève vraisemblablement d'adaptations des programmes liés à des scolarités particulières.

L'anglais est étudié par 5 212 700 élèves, soit 95,6 % de ceux qui étudient une première langue vivante. Il est un peu plus choisi dans les établissements privés (96,2 %) que dans les établissements publics (95,4 %). L'allemand est choisi par 6,5 % des élèves ; les autres premières langues concernent trois élèves sur cent. Le « bilanguisme » dès la sixième (voir « Définitions ») se développe régulièrement avec 15,9 % des élèves de cette classe qui apprennent deux langues en 2013. Ils étaient 14,9 % en 2012, 5,4 % en 2004.

La part des élèves qui suivent un enseignement de deuxième langue vivante est de 87,7 % [2]. Si la quasi-totalité des élèves de premier cycle et de second cycle général et technologique apprend une seconde langue, seul un élève sur trois en apprend une dans le second cycle professionnel. L'espagnol augmente (73 % contre 72 % en 2011 et 71 % les années précédentes). Il est plus souvent appris dans le secteur privé (74,5 % que dans le secteur public (72,6 %). L'allemand, comme deuxième langue, reste stable (14,6 % en 2013). Il est davantage enseigné au lycée général et technologique (17,5 % qu'au collège (12,8 % en quatrième-troisième).

6,8 % des élèves du lycée général et technologique étudient une troisième langue vivante. Près de quatre sur dix apprennent l'italien, un sur six l'espagnol. Viennent ensuite, par ordre décroissant, le chinois (15,4 %), le russe (6,1 %), le portugais (4,1 %), puis l'allemand (2,4 %), chacune de ces langues concernant tout au plus quelques milliers d'élèves. Le choix de la troisième langue peut également porter sur une langue régionale, comme c'est le cas pour 4,4 % des lycéens qui étudient trois langues.

Au total, 98,7 % des élèves du second degré apprennent l'anglais, 46,2 % l'espagnol, 15,3 % l'allemand, l'italien venant ensuite loin derrière avec 4,2 % des élèves [3].

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Étude des langues vivantes

L'étude d'une première langue est obligatoire pour tous dès l'entrée dans l'enseignement du second degré. Le « bilanguisme » est l'apprentissage à parts égales de deux premières langues dès la sixième. Ce démarrage d'une deuxième langue vivante, dès l'entrée au collège, est une anticipation de ce qui relève actuellement de la classe de quatrième et est à mettre en relation avec le développement de l'apprentissage des langues dans le premier degré.

La deuxième langue vivante est un enseignement obligatoire en classe de quatrième et en troisième. En seconde générale et technologique, elle est devenue obligatoire à la rentrée 2010. En première et en terminale générales, elle est obligatoire dans toutes les séries depuis 2011. Dans les autres classes du second cycle général et technologique, elle continue à faire partie des enseignements optionnels (obligatoires ou facultatifs) et elle deviendra obligatoire à la rentrée 2017.

La troisième langue est un enseignement optionnel offert aux élèves des classes de seconde, et de première et terminale générales.

[1] Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV1		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)
		Effectifs	%					
Sixième	807 069	(2) 806 409	99,9	98 806	792 077	32 621	5 591	5 658
Cinquième	806 675	(2) 806 205	99,9	97 748	790 363	40 835	6 079	5 810
Quatrième	808 969	808 596	100,0	42 534	756 174	7 638	690	1 560
Troisième	785 408	784 861	99,9	41 898	733 690	7 425	663	1 185
Dima, Ulis, dispositifs relais	29 445	23 582	80,1	617	22 585	312	40	28
Total 1^{er} cycle hors Segpa	3 237 566	3 229 653	99,8	281 603	3 094 889	88 831	13 063	14 241
Segpa	94 384	94 204	99,8	2 895	90 298	897	31	83
Seconde	530 299	529 914	99,9	22 237	502 286	4 033	514	844
Première	473 661	473 487	100,0	19 410	448 230	4 487	515	845
Terminale	466 601	466 409	100,0	17 600	440 173	6 954	603	1 079
Total 2nd cycle gén. et techno	1 470 561	1 469 810	99,9	59 247	1 390 689	15 474	1 632	2 768
Total 2nd cycle professionnel	670 271	660 657	98,6	11 906	636 841	11 292	280	338
Ensemble	5 472 782	5 454 324	99,7	355 651	5 212 717	116 494	15 006	17 430
%				6,5	95,6	2,1	0,3	0,3
Public	4 311 317	4 298 444	99,7	295 559	4 100 556	88 885	13 352	13 316
Privé	1 161 465	1 155 880	99,5	60 092	1 112 161	27 609	1 654	4 114

(1) Y compris langues apprises par correspondance.

(2) Une partie de ces élèves étudient deux premières langues vivantes. Le « bilangisme » concerne 128 344 élèves de sixième (15,9 %) et 134 630 élèves de cinquième (16,7 %).
Lecture - En 2013, 99,7 % des élèves du second degré apprennent une première langue vivante. Parmi eux, 6,5 % apprennent l'allemand.

[2] Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV2		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)	dont langues régionales
		Effectifs	%						
Quatrième	808 969	808 350	99,9	104 023	51 587	597 886	45 699	9 155	146
Troisième	785 408	782 828	99,7	100 084	50 407	579 217	43 666	9 454	114
Total 4^e + 3^e	1 594 377	1 591 178	99,8	204 107	101 994	1 177 103	89 365	18 609	260
Seconde	530 299	528 869	99,7	86 801	27 194	380 481	27 358	7 035	190
Première	473 661	467 934	98,8	83 274	24 740	328 994	24 274	6 652	242
Terminale	466 601	459 329	98,4	84 279	25 728	318 333	23 954	7 035	319
Total 2nd cycle GT	1 470 561	1 456 132	99,0	254 354	77 662	1 027 808	75 586	20 722	751
Total 2nd cycle professionnel	670 271	228 960	34,2	20 094	7 610	186 998	11 516	2 742	308
Ensemble	3 735 209	3 276 270	87,7	478 555	187 266	2 391 909	176 467	42 073	1 319
%				14,6	5,7	73,0	5,4	1,3	
Public	2 929 270	2 567 404	87,6	365 692	156 122	1 863 670	150 818	31 102	1 006
Privé	805 939	708 866	88,0	112 863	31 144	528 239	25 649	10 971	313

(1) Y compris langues régionales et langues apprises par correspondance.

Lecture - En 2013, 87,7 % des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 14,6 % apprennent l'allemand.

[3] Synthèse des langues vivantes étudiées dans le second degré à la rentrée 2013 (toutes modalités confondues) (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Russe	Portugais	Chinois	Arabe	Hébreu	Japonais	Langues régio	Autres (2)
Premier cycle	3 237 566	485 931	3 197 048	1 268 968	102 747	3 164	7 422	9 936	3 792	3 035	91	33 270	4 966
Segpa	94 384	2 895	90 298	897	31		78					106	5
Second cycle GT	1 470 561	315 985	1 468 583	1 058 771	116 907	9 164	7 216	20 127	5 650	3 918	3 006	6 973	11 938
Second cycle pro	670 271	32 000	644 451	198 290	11 796	20	939	89	184	76		788	1 464
Ensemble	5 472 782	836 811	5 400 380	2 526 926	231 481	12 348	15 655	30 152	9 626	7 029	3 097	41 137	18 373
%		15,3	98,7	46,2	4,2	0,2	0,3	0,6	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3
Public	4 311 317	663 007	4 256 980	1 966 355	195 027	11 057	14 976	20 300	9 014	388	2 314	33 153	14 295
Privé	1 161 465	173 804	1 143 400	560 571	36 454	1 291	679	9 852	612	6 641	783	7 984	4 078

(1) Il s'agit du cumul des première, deuxième et troisième langues vivantes étudiées, ainsi que de toute autre modalité mise en place dans les académies. Certaines académies peuvent ponctuellement développer l'apprentissage de langues « surnuméraires », notamment les langues régionales au collège.

(2) Y compris langues apprises par correspondance.

Lecture - En 2013, 836 811 élèves, soit 15,3 % des élèves du second degré, apprennent l'allemand au titre de la première, deuxième ou troisième langue.

Présentation

Les sections européennes ou internationales scolarisent 380 000 élèves à la rentrée 2013, soit 7,1 % des élèves du second degré de France métropolitaine et des DOM [1]. Au collège, elles concernent peu les élèves de sixième et de cinquième (moins de 1 %) et démarrent en classes de quatrième et de troisième (10,6 % des élèves) pour se prolonger au lycée général et technologique (13,2 % en seconde GT). Dans l'enseignement technologique ou professionnel, les sections linguistiques sont marginales. Pour l'ensemble du second degré, les filles sont surreprésentées dans ces classes (59,4 %).

Les sections européennes sont beaucoup plus répandues que les sections internationales (respectivement 95 % et 5 % des sections linguistiques), principalement en raison des critères d'ouverture plus simples à mettre en œuvre pour les premières [2]. Elles se différencient également par les langues qui y sont enseignées, une plus grande diversité s'observant dans les sections internationales. Dans ces dernières, les sections de langues orientales et de langues d'Europe du Nord (danois, suédois, norvégien, ...) sont plus fréquentes, de même que les sections d'espagnol, d'italien et de portugais. Dans les établissements privés, qui n'ont quasiment que des sections européennes, l'anglais est surreprésenté (83,0 % contre 65,5 % dans le public).

Dans les académies, le développement des sections européennes reflète la mise en œuvre des politiques locales. La part des élèves du second degré accueillis dans ces structures est inférieure à 3 % en Corse et à Mayotte, supérieure à 7 % à Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Paris, Rennes, La Réunion, Rouen et Strasbourg [3]. La diversité des langues est également facteur de différenciation. L'anglais prédomine partout sauf à Nancy-Metz. À Strasbourg et à Nancy-Metz, quatre élèves sur dix sont inscrits en sections d'allemand. Ces dernières sont plus répandues dans les académies de l'Est, celles d'espagnol dans les académies du Sud (Montpellier et Nice), du Sud-Ouest (Bordeaux et Toulouse) ainsi que dans les DOM sauf à Mayotte, l'Italien est important en Corse et à Nice. Les sections de langues orientales sont avant tout développées dans l'académie de Paris où leurs effectifs sont proches de celui des sections d'espagnol.

À la rentrée 2013, les sections européennes scolarisent 27 600 élèves de plus qu'en 2012, soit une progression de 8,3 %. Les sections internationales, avec un gain de 1 200 élèves, ont augmenté de 6,4 %.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Sections linguistiques

Les sections linguistiques regroupent les sections européennes et internationales.

Sections européennes

Créées en 1992, les sections européennes proposent l'enseignement, dans la langue de la section, de disciplines non linguistiques fondamentales. La scolarité y est sanctionnée par une mention sur le diplôme du baccalauréat (mention « section européenne » ou « section de langue orientale »). La scolarité débute en quatrième, exceptionnellement en sixième, avec pendant deux ans un renforcement horaire de la langue, suivi du passage à l'enseignement partiel d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) dans la langue de la section. Les décisions d'ouverture de ces sections ont été confiées aux recteurs et, dans les établissements, ces sections font partie intégrante du projet d'établissement.

La notion de section européenne est ici étendue aux sections binationales qui comprennent les sections abibac/franco-allemandes, bachibac/franco-espagnoles et esabac/franco-italiennes.

Sections internationales

Les sections internationales ont été conçues notamment pour accueillir des élèves étrangers (ils doivent réglementairement représenter entre 25 % et 50 % des effectifs de ces sections) et faciliter leur insertion dans le système scolaire français.

L'enseignement commence à l'école élémentaire. Dans le second degré, l'enseignement de l'histoire-géographie se fait pour partie dans la langue de la section et sur la base d'un programme établi en commun avec les autorités du pays intéressé. S'y ajoute un programme de lettres étrangères dans la langue concernée. Le diplôme national du brevet ainsi que le baccalauréat peuvent porter la mention « option internationale ».

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.34.

[1] Élèves du second degré en section européenne ou internationale à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Public		Privé		Public + Privé			Part des filles (%)	
	Total	En section	Total	En section	Total	En section	% en section	Total	En section
6 ^e -5 ^e	1 266 178	9 349	347 566	2 832	1 613 744	12 181	0,8	49,1	53,5
4 ^e -3 ^e	1 251 587	133 264	342 790	35 666	1 594 377	168 930	10,6	49,4	58,7
Total 6^e à 3^e	2 517 765	142 613	690 356	38 498	3 208 121	181 111	5,6	49,3	58,4
2 nd générale et technologique	417 486	54 505	112 813	15 302	530 299	69 807	13,2	53,6	61,6
1 ^{re} et terminale générale	518 026	83 187	155 481	21 483	673 507	104 670	15,5	55,8	61,4
1 ^{re} et terminale technologique	216 927	4 219	49 828	1 314	266 755	5 533	2,1	50,8	53,3
Total 2nd cycle GT	1 152 439	141 911	318 122	38 099	1 470 561	180 010	12,2	54,1	61,2
Total 2nd cycle professionnel	525 244	15 549	145 027	3 090	670 271	18 639	2,8	44,8	52,2
Ensemble	4 195 448	300 073	1 153 505	79 687	5 348 953	379 760	7,1	50,0	59,4

Lecture - 379 760 élèves sont inscrits dans une section européenne ou internationale, soit 7,1 % des élèves du second degré. Les filles représentent 59,4 % des effectifs de ces sections, alors qu'elles constituent 50,0 % des effectifs totaux du second degré.

[2] Répartition des élèves en section linguistique selon la langue de la section à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues o.	Autres	Ensemble
Public	196 492	39 766	44 910	13 491	1 239	3 519	656	300 073
Privé	66 101	5 610	6 996	665	70	245	-	79 687
Total	262 593	45 376	51 906	14 156	1 309	3 764	656	379 760
%	69,1	11,9	13,7	3,7	0,3	1,0	0,2	100,0
Sections européennes	250 992	43 742	49 346	12 904	631	2 291	42	359 948
Sections internationales	11 601	1 634	2 560	1 252	678	1 473	614	19 812
Part des filles (%)	59,4	55,8	63,0	60,7	58,9	54,2	54,6	59,4

Lecture - Les sections d'espagnol accueillent 13,7 % des élèves scolarisés en section linguistique. 63,0 % des élèves des sections d'espagnol sont des filles.

[3] Scolarisation en section européenne par académie à la rentrée 2013 (Public + Privé)

	Effectifs de référence (1)	Sections européennes		Répartition selon la langue de la section (%)						Ensemble
		Effectif	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (2)	
Aix-Marseille	235 613	13 015	5,5	55,3	15,9	12,8	15,3	0,7	-	100,0
Amiens	161 347	7 804	4,8	79,2	17,1	2,7	0,4	-	0,6	100,0
Besancon	92 268	5 766	6,2	73,4	11,7	12,3	1,3	-	1,2	100,0
Bordeaux	249 245	17 782	7,1	66,8	6,8	24,2	1,1	0,9	0,2	100,0
Caen	116 485	10 826	9,3	84,8	6,7	8,1	0,4	-	-	100,0
Clermont-Ferrand	96 629	9 112	9,4	75,0	6,7	15,3	2,9	-	-	100,0
Corse	20 789	533	2,6	63,6	-	-	36,4	-	-	100,0
Créteil	362 081	14 901	4,1	75,9	14,2	8,1	1,4	0,3	-	100,0
Dijon	122 176	5 242	4,3	82,3	8,7	7,7	1,3	-	-	100,0
Grenoble	268 553	19 406	7,2	73,5	3,5	4,4	18,6	-	-	100,0
Lille	355 749	27 871	7,8	82,1	7,8	8,9	1,1	-	0,2	100,0
Limoges	50 217	3 259	6,5	91,6	3,6	4,8	-	-	-	100,0
Lyon	256 002	20 081	7,8	66,8	17,6	8,6	6,8	0,2	-	100,0
Montpellier	213 989	20 422	9,5	66,5	6,0	26,3	0,8	0,4	-	100,0
Nancy-Metz	184 134	10 181	5,5	40,2	38,8	14,6	6,5	-	-	100,0
Nantes	296 664	19 583	6,6	80,7	7,7	10,4	1,2	-	-	100,0
Nice	162 049	9 969	6,2	52,0	5,8	18,7	23,4	-	-	100,0
Orléans-Tours	196 850	12 943	6,6	82,8	5,6	10,8	0,8	-	-	100,0
Paris	163 021	11 645	7,1	52,9	17,7	12,4	3,1	12,6	1,2	100,0
Poitiers	130 484	6 696	5,1	70,7	11,6	16,4	1,2	-	0,1	100,0
Reims	105 070	5 756	5,5	65,1	21,4	13,4	-	-	-	100,0
Rennes	262 358	21 190	8,1	80,2	4,4	14,7	0,4	0,3	-	100,0
Rouen	155 593	12 738	8,2	82,5	8,2	6,9	1,8	0,4	0,3	100,0
Strasbourg	145 822	12 264	8,4	55,5	41,2	2,7	0,3	-	0,4	100,0
Toulouse	221 225	13 321	6,0	55,5	7,5	35,4	1,3	0,3	-	100,0
Versailles	477 244	32 867	6,9	64,3	18,6	16,2	0,3	-	0,6	100,0
Guadeloupe	47 858	2 473	5,2	68,7	-	31,3	-	-	-	100,0
Guyane	31 235	1 049	3,4	69,5	-	25,8	-	-	4,7	100,0
Martinique	37 331	1 707	4,6	58,4	-	41,6	-	-	-	100,0
Mayotte	33 023	205	0,6	100,0	-	-	-	-	-	100,0
La Réunion	97 849	9 341	9,5	58,5	19,7	19,1	-	2,7	-	100,0
Total	5 348 953	359 948	6,7	69,7	12,2	13,7	3,6	0,6	0,2	100,0

(1) Total des élèves scolarisés dans les classes de 6^e à 3^e et dans celles du lycée général, technologique, et professionnel.

(2) Y compris portugais.

Lecture - 6,7 % des élèves du second degré sont scolarisés dans une section européenne. Pour 12,2 % d'entre eux, il s'agit d'une section d'allemand.

Présentation

Au collège, l'option latin est offerte depuis la rentrée 1996 aux élèves à partir de la cinquième. En France métropolitaine et dans les DOM, 20,1 % des élèves de cinquième ont choisi cette option à la rentrée 2013, mais ils ne sont plus que 15,8 % de latinistes en classe de troisième [1]. L'étude du latin, qui s'était stabilisée dans l'ensemble du premier cycle autour de 20,0 % au début des années 2000, baisse depuis 2006 et atteint 17,9 % en 2013, avec une perte d'intérêt pour son apprentissage tout au long des « années collège » (de la cinquième à la troisième) [2]. L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les établissements privés (21,9 %) que dans ceux du secteur public (16,8 %).

L'option de grec ancien ne peut être étudiée qu'à partir de la classe de troisième. Elle reste toujours très faiblement suivie, par 1,5 % des élèves des établissements publics et privés [1].

Au lycée, l'étude des langues anciennes est peu suivie : 5,4 % de latinistes en seconde générale et technologique contre 15,8 % en troisième à la rentrée précédente. En effet, en seconde générale et technologique, classe de détermination qui ouvre la voie aux baccalauréats généraux et technologiques, l'éventail des enseignements offerts au choix des élèves est important et les langues anciennes y figurent au même titre que d'autres enseignements (enseignements artistiques, langues vivantes, enseignements technologiques, ...), avec lesquels elles peuvent se trouver en concurrence. En classes de première et terminale, l'étude du latin concerne avant tout les lycéens des séries littéraire et scientifique (7,5 % d'entre eux). Elle ne figure pas au programme des séries technologiques (voir « Définitions »).

Au total dans le second degré, 13,6 % des élèves étudient au moins une langue ancienne (le latin ou le grec, ou les deux). Il existe cependant de fortes disparités entre le collège, où 18,4 % des collégiens sont dans ce cas, et le lycée, où seuls 5,8 % des lycéens généraux et technologiques sont latinistes et/ou hellénistes [3].

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Étude du latin et du grec ancien

L'enseignement du latin débute en classe de cinquième. L'étude du grec ancien ne commence qu'en classe de troisième. Les élèves ont alors la possibilité d'étudier à la fois le latin et le grec ancien.

En classes de seconde générale et technologique, de première ou terminale générale, le latin et le grec ancien sont, selon les programmes, des enseignements obligatoires ou facultatifs.

En terminale littéraire, une langue ancienne peut être choisie comme enseignement de spécialité. Les élèves préparant un baccalauréat technologique ne peuvent pas être formés aux langues anciennes, à l'exception de ceux inscrits dans la série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré à la rentrée 2013

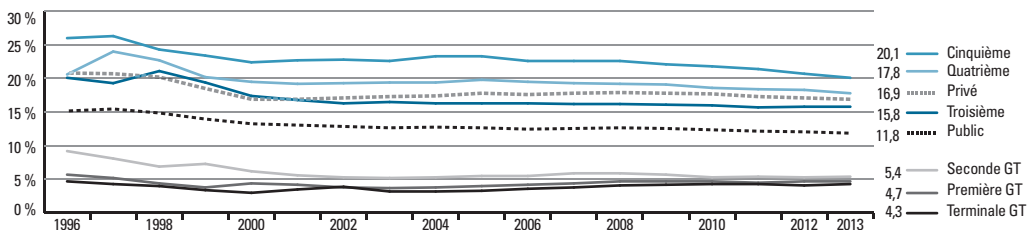
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total de la classe	Latin		Grec ancien	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Public					
Cinquième	632 805	118 593	18,7	.	.
Quatrième	634 920	106 646	16,8	.	.
Troisième	616 667	91 416	14,8	14 276	2,3
Total cinquième à troisième	1 884 392	316 655	16,8	14 276	(1) 2,3
Seconde générale et technologique	417 486	17 387	4,2	4 842	1,2
Première générale et technologique	369 199	13 354	3,6	3 586	1,0
Terminale générale et technologique	365 754	12 362	3,4	3 049	0,8
Total second cycle général et technologique	1 152 439	43 103	3,7	11 477	1,0
Total Public	3 036 831	359 758	11,8	25 753	(1) 1,5
Privé					
Cinquième	173 870	43 392	25,0	.	.
Quatrième	174 049	37 027	21,3	.	.
Troisième	168 741	32 505	19,3	2 990	1,8
Total cinquième à troisième	516 660	112 924	21,9	2 990	(1) 1,8
Seconde générale et technologique	112 813	11 235	10,0	2 106	1,9
Première générale et technologique	104 462	8 736	8,4	1 603	1,5
Terminale générale et technologique	100 847	7 889	7,8	1 463	1,5
Total second cycle général et technologique	318 122	27 860	8,8	5 172	1,6
Total Privé	834 782	140 784	16,9	8 162	(1) 1,7
Public + Privé					
Cinquième	806 675	161 985	20,1	.	.
Quatrième	808 969	143 673	17,8	.	.
Troisième	785 408	123 921	15,8	17 266	2,2
Total cinquième à troisième	2 401 052	429 579	17,9	17 266	(1) 2,2
Seconde générale et technologique	530 299	28 622	5,4	6 948	1,3
Première générale et technologique	473 661	22 090	4,7	5 189	1,1
Terminale générale et technologique	466 601	20 251	4,3	4 512	1,0
Total second cycle général et technologique	1 470 561	70 963	4,8	16 649	1,1
dont : première et terminale S	354 526	27 850	7,9	6 044	1,7
première et terminale L	106 450	6 839	6,4	2 055	1,9
première et terminale ES	212 531	7 652	3,6	1 602	0,8
Total Public + Privé	3 871 613	500 542	12,9	33 915	(1) 1,5

(1) Ces pourcentages sont calculés hors classes de 5^e et de 4^e puisque le grec n'y est pas proposé. Cette matière n'est pas enseignée à Mayotte.

[2] Évolution de l'étude du latin dans le second degré depuis 1996

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011, Public + Privé) (1)



(1) Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

Lecture - En 2013, 4,3 % des élèves de terminale générale et technologique (GT) étudient le latin.

[3] Répartition des élèves selon le nombre de langues anciennes étudiées à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Effectif total de la classe	Une seule		Les deux	Ensemble	
		Latin	Grec	Latin + grec	Effectifs	%
Cinquième	806 675	161 985	.	.	161 985	20,1
Quatrième	808 969	143 673	.	.	143 673	17,8
Troisième	785 408	119 210	12 555	4 711	136 476	17,4
Total cinquième à troisième	2 401 052	424 868	12 555	4 711	442 134	18,4
Seconde générale et technologique	530 299	27 732	6 058	890	34 680	6,5
Première générale et technologique	473 661	21 344	4 443	746	26 533	5,6
Terminale générale et technologique	466 601	19 550	3 811	701	24 062	5,2
Total second cycle général et technologique	1 470 561	68 626	14 312	2 337	85 275	5,8
dont : première et terminale S	354 526	27 148	5 342	702	33 192	9,4
première et terminale L	106 450	6 213	1 429	626	8 268	7,8
première et terminale ES	212 531	7 533	1 483	119	9 135	4,3
Ensemble	3 871 613	493 494	26 867	7 048	527 409	13,6

Présentation

En 2013, 94 400 élèves sont scolarisés dans une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) dans un établissement du second degré. Depuis la création des Segpa à la rentrée 1996 en remplacement des anciennes sections d'éducation spécialisée (SES), les effectifs de l'enseignement adapté ont diminué de presque 25 000 élèves [1]. Alors que les élèves inscrits en SES suivaient le plus souvent un cycle de deux ans en collège suivi de quatre ans de formation professionnelle, les élèves inscrits en Segpa suivaient une scolarité de quatre ans en collège (6^e à 3^e), suivie de deux ans de formation qualifiante en CAP. La fermeture progressive de ces formations qualifiantes, au profit d'une scolarité en lycée professionnel, s'est achevée à la rentrée 2010, et aujourd'hui seules restent ouvertes les classes de Segpa de la 6^e à la 3^e.

Si les élèves de premier cycle hors Segpa sont majoritairement « à l'heure » (83,1 %), les élèves de Segpa ont presque tous un an de retard par rapport à l'âge théorique : seulement 1,5 % des élèves de Segpa de premier cycle sont « à l'heure » [2].

La proportion d'élèves inscrits en Segpa varie d'une académie à l'autre. Ainsi, l'académie de Paris compte 1,2 % de collégiens dans ces sections, contre plus de 4 % pour les départements d'outre-mer, La Réunion excepté [3].

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2013 ; ainsi, les élèves de 11 ans à la rentrée 2013 sont nés durant l'année 2002.

Âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré au cours préparatoire à 6 ans, effectue sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. De ce fait, l'âge théorique à l'entrée en sixième est 11 ans.

Enseignements adaptés du second degré

Dispensés dans des structures (Segpa, Erea) du ministère en charge de l'éducation nationale, ils peuvent être également assurés par des établissements sous tutelle du ministère en charge de la santé.

Segpa

Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

Depuis la circulaire du 20 juin 1996 relative à l'organisation de la formation au collège, elles accueillent essentiellement des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale.

Erea

Établissements régionaux d'enseignement adapté.

Créés par le décret n° 54-46 du 4 janvier 1954, ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes ordinaires d'enseignement général ou professionnel. Le décret du 30 août 1985 relatif à l'organisation administrative et financière des établissements publics locaux d'enseignement (lycées, collèges et établissements d'éducation spécialisée) en fait des établissements du second degré.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

 Pour en savoir plus

- Note d'Information 12.10.

[1] Évolution des effectifs de Segpa

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1995 (1)	2000	2005	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013
6 ^e à 3 ^e	(1) 46 768	105 663	101 976	95 348	93 187	91 960	90 990	92 280	92 141	90 813
Formation professionnelle	(1) 65 933	5 354	1 692	796	684	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)
Total hors Erea	112 701	111 017	103 668	96 144	93 871	91 960	90 990	92 280	92 141	90 813
Segpa en Erea	6 221	5 628	5 876	5 127	5 021	3 594	3 475	3 475	3 484	3 571
Total Segpa	118 922	116 645	109 544	101 271	98 892	95 554	94 465	95 755	95 625	94 384

(1) Effectifs des sections d'éducation spécialisée (deux années de type collège [6^e-5^e], suivies de deux à quatre années de formation professionnelle).

(2) Fermeture des préparations au CAP en Segpa à la rentrée 2010, les élèves étant orientés en lycée professionnel.

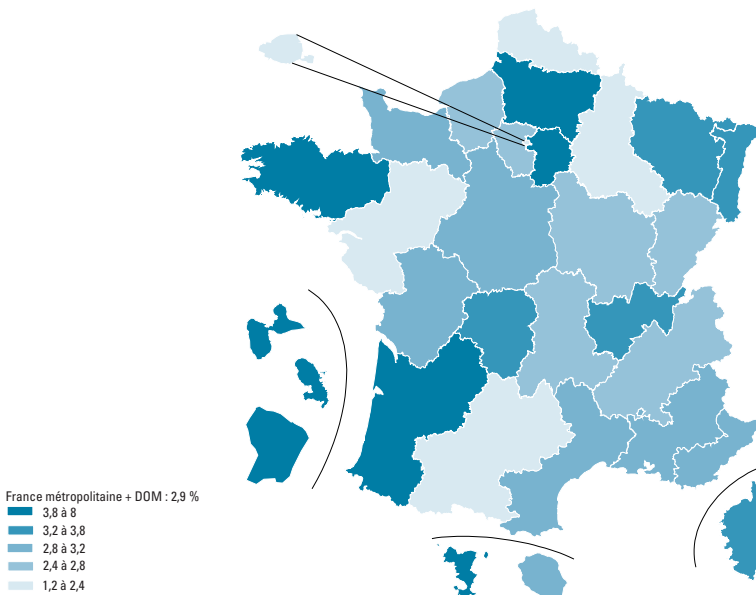
[2] Répartition des élèves de Segpa selon le sexe et l'âge en 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

		Segpa				Hors Segpa (%)
		Garçons	Filles	Total	%	
6 ^e	11 ans	185	100	285	1,4	85,2
	12 ans	11 441	7 359	18 800	95,4	13,9
	13 ans ou plus	377	235	612	3,1	0,9
	Total	12 003	7 694	19 697	100,0	100,0
5 ^e	12 ans	277	154	431	1,8	83,8
	13 ans	13 946	8 681	22 627	94,1	15,2
	14 ans ou plus	638	348	986	4,1	0,9
	Total	14 861	9 183	24 044	100,0	100,0
4 ^e	13 ans	231	113	344	1,4	80,7
	14 ans	14 766	9 192	23 958	94,6	17,9
	15 ans ou plus	651	377	1 028	4,1	1,3
	Total	15 648	9 682	25 330	100,0	100,0
3 ^e	14 ans	202	116	318	1,3	76,3
	15 ans	14 582	9 194	23 776	93,9	21,4
	16 ans ou plus	709	510	1 219	4,8	2,3
	Total	15 493	9 820	25 313	100,0	100,0
Total Segpa		58 005	36 379	94 384		

[3] Proportion de collégiens en Segpa (%)

(Public + Privé)



Présentation

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 97 600 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré, 70 % en classe ordinaire et 30 % en Ulis [1].

Ils sont sous-représentés dans la classe d'âge des 11 ans et moins, conséquence d'un retard scolaire plus fréquent, et sont moins nombreux au-delà de l'âge de 15 ans, fin de la scolarité obligatoire (20 % contre 29 % pour les autres élèves du second degré). Un tiers des élèves en situation de handicap sont des filles. Ce taux est plus élevé en Ulis (38 %).

L'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, individuel ou mutualisé, est un élément important dans la scolarisation des élèves handicapés. Au cours de l'année scolaire 2013-2014, un élève handicapé scolarisé sur quatre en bénéficie, soit 25 200 élèves [2]. Ce type d'aide concerne principalement les élèves souffrant de troubles moteurs (45 % d'entre eux), de troubles viscéraux (39 %), de troubles associés (37 %), de troubles visuels (36 %) et de troubles du langage ou de la parole (35 %). Il s'agit le plus souvent d'un accompagnement individuel à temps partiel (pour 56 % d'entre eux).

Outre l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, d'autres mesures peuvent être prises afin de faciliter la scolarisation des enfants et adolescents handicapés : l'aide par un enseignant spécialisé ou le financement de matériel pédagogique adapté [3].

L'aide par un enseignant spécialisé concerne 6 % des élèves scolarisés en classe ordinaire hors Segpa. Ce type d'aide concerne principalement les élèves souffrant de déficiences visuelles et auditives (respectivement 16 % et 20 % en bénéficient). L'attribution de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques,...) concerne 23 % des élèves handicapés scolarisés : 68 % des élèves présentant des troubles visuels, 59 % des élèves handicapés moteur, 41 % des déficients auditifs et 39 % des élèves présentant des troubles du langage ou de la parole.

Ces différentes mesures font partie du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève handicapé.

Définitions

Champ

Établissements scolaires relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Classification des principales déficiences présentées par les élèves

- Les troubles intellectuels ou cognitifs concernent les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement.
- Les troubles du langage ou de la parole ont remplacé les troubles spécifiques des apprentissages et comprennent la dyslexie, la dysphasie...
- Les troubles auditifs concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe.
- Les troubles visuels regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).
- Les troubles moteurs sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire. Les dyspraxies doivent y être répertoriées.
- Les troubles viscéraux sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficiences métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- Plusieurs troubles associés : association de plusieurs déficiences de même importance.

PPS

Projet personnalisé de scolarisation (voir « Définitions » en 4.21).

Auxiliaire de vie scolaire (AVS)

Voir « Définitions » en 3.6.

Ulis

Unité localisée pour l'inclusion scolaire (voir « Définitions » en 4.21).

Segpa et Erea

Sections d'enseignement général et professionnel adapté et établissements régionaux d'enseignement adapté (voir « Définitions » en 4.19).

 Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESCO

Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

[1] Répartition selon l'âge et le type de scolarisation des élèves handicapés scolarisés dans le second degré en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Scolarisation en classe ordinaire (y compris Segpa et Erea)			Scolarisation en Ulis			Ensemble		
	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)
11 ans ou moins	5 061	7,4	24,6	383	1,3	31,6	5 444	5,6	25,1
12 ans	14 424	21,1	28,3	6 256	21,5	37,3	20 680	21,2	31,0
13 ans	13 820	20,2	27,6	6 966	23,9	37,6	20 786	21,3	30,9
14 ans	11 475	16,8	27,9	6 057	20,8	37,1	17 532	18,0	31,1
15 ans	9 377	13,7	29,5	4 752	16,3	36,8	14 129	14,5	32,0
16 ans	5 661	8,3	32,2	2 140	7,3	41,9	7 801	8,0	34,8
17 ans	4 527	6,6	32,7	1 474	5,1	43,2	6 001	6,1	35,3
18 ans	2 509	3,7	36,8	731	2,5	42,1	3 240	3,3	38,0
19 ans	1 032	1,5	38,7	268	0,9	39,9	1 300	1,3	38,9
20 ans ou plus	587	0,9	43,3	95	0,3	47,4	682	0,7	43,8
Total	68 473	100,0	29,2	29 122	100,0	38,0	97 595	100,0	31,8

Lecture - 21,2 % des élèves handicapés dans le second degré sont âgés de 12 ans. 31,0 % de ces élèves de 12 ans sont des filles.

[2] Répartition selon la déficience et le type d'accompagnement en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Total
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels et cognitifs	308	1 794	2 186	4 288	11,9	31 704	35 992
Troubles du psychisme	616	2 962	1 151	4 729	28,9	11 613	16 342
Troubles du langage et de la parole	223	4 424	2 412	7 059	34,5	13 424	20 483
Troubles auditifs	76	366	129	571	16,1	2 969	3 540
Troubles visuels	219	502	140	861	35,6	1 559	2 420
Troubles viscéraux	167	311	125	603	38,7	956	1 559
Troubles moteurs	1 182	2 552	1 174	4 908	44,9	6 026	10 934
Plusieurs troubles associés	226	997	461	1 684	36,9	2 874	4 558
Autres troubles	79	309	146	534	30,2	1 233	1 767
Total	3 096	14 217	7 924	25 237	25,9	72 358	97 595
%	3,2	14,6	8,1	25,9		74,1	100,0

[3] Accompagnement par un enseignant spécialisé, financement de matériel pédagogique et utilisation de transport spécifique selon la déficience en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Déficiences	Part des élèves handicapés bénéficiant (%)		
	d'un enseignant spécialisé (1)	de matériel adapté	de transport spécifique
Troubles intellectuels et cognitifs	11,1		31,4
Troubles du psychisme	5,5	7,2	12,4
Troubles du langage et de la parole	1,9	36,8	8,1
Troubles auditifs	19,7	41,0	19,1
Troubles visuels	16,1	68,3	23,7
Troubles viscéraux	1,1	23,3	26,7
Troubles moteurs	4,5	58,7	28,2
Plusieurs troubles associés	4,1	28,6	22,9
Autres troubles	5,7	17,3	10,5
Total	5,9	22,8	21,5

(1) Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire hors Segpa.

Présentation

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 97 600 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré relevant du ministère en charge de l'éducation nationale. Sept sur dix bénéficient d'une scolarisation individuelle (68 500 élèves) et trois sur dix d'une scolarisation collective en Ulis (29 100 élèves) [1] et [2].

En classe ordinaire, 77 % des élèves handicapés scolarisés dans le second degré suivent une formation de premier cycle (Segpa comprises), 13 % un enseignement professionnel et 10 % un enseignement de second cycle général et technologique [1].

Les élèves porteurs de troubles intellectuels rencontrent le plus de difficultés à suivre un cursus ordinaire : leur présence dans une classe ordinaire de premier cycle tient surtout à leur scolarisation en Segpa. Ils constituent toutefois un quart des effectifs du second cycle professionnel. À l'opposé, les élèves souffrant de troubles physiques (troubles viscéraux, troubles sensoriels et troubles moteurs) semblent les plus en mesure de suivre une scolarité ordinaire. Leur part augmente avec l'avancée de la scolarité : ils représentent 27 % des élèves handicapés en classe ordinaire de premier cycle (hors Segpa), 28 % en second cycle professionnel et 53 % en second cycle général et technologique.

Lors de la dernière rentrée scolaire, les Ulis ont accueilli 29 100 élèves en situation de handicap ; neuf élèves sur dix sont scolarisés dans le secteur public [2]. En dix ans, tous types d'établissements confondus, les effectifs des Ulis ont été multipliés par 5, soit une progression annuelle moyenne de 19,1 %. L'évolution est de 36 % pour les lycées professionnels.

Au collège, la scolarisation en Ulis concerne seulement 0,8 % des collégiens. Ce sont dans les académies de Poitiers, de Martinique, de Clermont-Ferrand, de Guadeloupe et de Guyane que l'on observe les taux les plus élevés (1 % et plus) alors que les parts les moins importantes concernent douze académies et notamment les académies de Lille, de Mayotte et de Toulouse (moins de 0,7 %) [3].

Définitions

Champ

Établissements scolaires relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea).

Classification des principales déficiences présentées par les élèves

Voir « Définitions » en 4.20.

Segpa, Erea

Voir « Définitions » en 4.19.

La scolarisation individuelle

Dans une classe ordinaire d'un établissement scolaire du second degré. Elle peut se faire sans aucune aide particulière ou s'accompagner d'aménagements divers lorsque la situation de l'élève l'exige.

La scolarisation collective

Lorsque l'exigence d'une scolarité dans une classe ordinaire est incompatible avec la situation ou l'état de santé du jeune, il peut être scolarisé dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Encadré par un enseignant spécialisé, l'élève y reçoit un enseignement adapté à ses besoins spécifiques et correspondant aux objectifs de son projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'orientation vers une Ulis se fait sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui siège au sein de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elle se fait sur la base du PPS de l'élève.

Projet personnalisé de scolarisation (PPS)


Élaboré par une équipe pluridisciplinaire de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) regroupant des professionnels des secteurs de la santé et de l'éducation, il organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et précise, le cas échéant, les actions éducatives, médicales, paramédicales répondant à ses besoins spécifiques.

LEGT

Lycée d'enseignement général et technologique. Parmi les LEGT, les lycées polyvalents (LPO) dispensent à côté des formations générales et technologiques des formations professionnelles.

LP

Lycée professionnel.

 Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESCO
Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

 Pour en savoir plus
- Note d'Information 12.10.

[1] Les élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire selon la déficience et le type de formation en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Déficiences	1 ^{er} cycle	Segpa	2 nd cycle professionnel	2 nd cycle général et techno.	Niveau indéterminé (1)	Total
Troubles intellectuels ou cognitifs	3 627	9 011	2 043	240	286	15 207
Troubles du psychisme	8 022	3 681	1 275	687	89	13 754
Troubles du langage ou de la parole	12 365	1 724	2 253	1 730	33	18 105
Troubles auditifs	1 635	186	538	578	23	2 960
Troubles visuels	1 232	80	316	583	3	2 214
Troubles viscéraux	844	102	195	331	4	1 476
Troubles moteurs	5 999	397	1 343	2 010	17	9 766
Plusieurs troubles associés	1 923	680	413	295	33	3 334
Autres troubles	974	275	203	194	11	1 657
	36 621	16 136	8 579	6 638	499	68 473
%	53,5	23,6	12,5	9,7	0,7	100,0

(1) Il s'agit pour l'essentiel d'élèves fréquentant un établissement du second degré sans en avoir nécessairement le niveau.

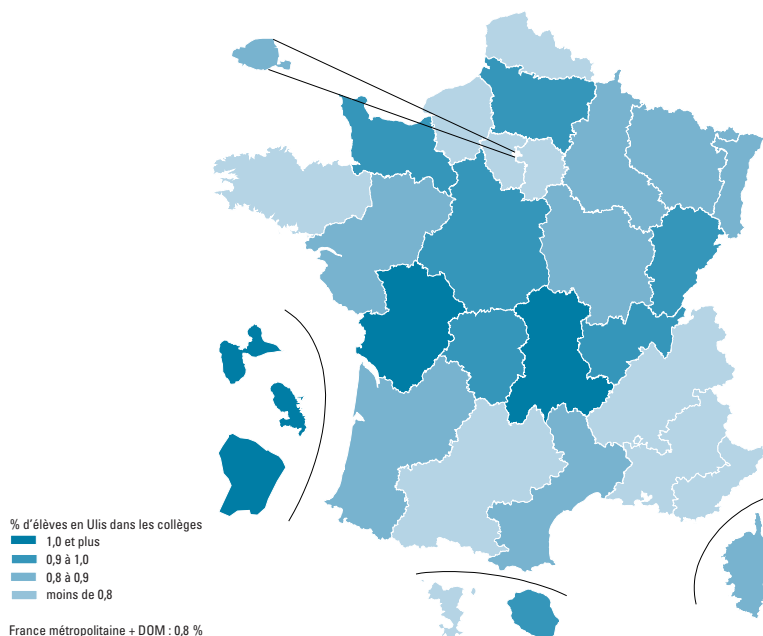
[2] Évolution des effectifs des Ulis

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte avant 2012, Public + Privé)

	2001	2004	2005	2006	2009	2010	2011	2012 hors Mayotte	2012 y c. Mayotte	2013
Collège	2 111	5 538	7 062	8 681	15 249	17 703	20 017	22 194	22 284	24 781
LP		163	296	329	1 241	1 724	2 182	2 284	2 284	2 735
LEGT		287	407	340	629	695	847	1 190	1 190	1 451
Erea					66	107	113	123	123	155
Total	2 111	5 988	7 765	9 350	17 185	20 229	23 159	25 791	25 881	29 122
Part du public (%)	91,8	89,0	89,8	91,2	89,9	89,7	89,6	89,6	89,6	89,6

[3] Part des effectifs en Ulis par rapport aux effectifs scolarisés en collège en 2013-2014 (%)

(Public + privé)



Présentation

Pour la première fois depuis leur création, le nombre de dispositifs relais baisse en 2012-2013 (440 unités contre 453 l'année précédente). Le nombre de séjours se maintient à environ 9 400 séjours, effectués par environ 8 700 élèves (contre 9 100 l'année précédente, ce qui indique une augmentation des séjours multiples) : 6 300 séjours sont effectués dans les 302 classes relais et 3 100 dans les 138 ateliers relais [1]. Cette évolution est permise par la prise en charge, par dispositif relais, d'un nombre moyen croissant de séjours (de 20,7 à 21,0) [2]. La sixième est sous-représentée dans les dispositifs relais. Elle scolarise en effet 11 % des collégiens accueillis en dispositif alors qu'elle couvre 25 % des effectifs totaux des collèges [3]. À l'inverse, la quatrième est surreprésentée dans les dispositifs relais (39 % des élèves accueillis). Les élèves de troisième comme ceux de cinquième constituent environ un quart des effectifs des dispositifs, ce qui correspond à leur part au niveau national. Les autres élèves (Segpa, Ulis, autres dispositifs d'insertion...), constituent 3 % des élèves de dispositifs contre 1 % au niveau national.

En 2012-2013, les élèves accueillis en dispositifs présentent de nombreuses difficultés : 62 % d'entre eux ont un retard scolaire d'un an ou deux (voire plus), 39 % ont une scolarisation intermittente ou sont absents depuis plus de deux mois, et 31 % (au moins, car 18 % de non-réponses) sont sous mesure éducative [4]. Plus ces élèves sont âgés, plus ils sont nombreux à présenter chacune de ces difficultés, et plus ils les cumulent, plus le risque de décrochage scolaire s'accroît.

Les élèves ne sont pas orientés indistinctement en classe ou en atelier relais : 54 % des élèves accueillis en classe relais ont 14 ans ou plus (contre 43 % en atelier), 43 % ont une scolarité intermittente, voire sont absents depuis plus de deux mois (contre 32 % en atelier), et 34 % sont sous mesure (contre 23 % en atelier). Les classes relais prennent en charge, pour des séjours plus longs (11,2 semaines en moyenne) que les ateliers (7,6 semaines), plutôt moins d'élèves, mais en plus grande difficulté. Les ateliers, qui accueillent des élèves « jeunes » qui n'ont pas encore vraiment décroché, semblent avoir plutôt pour fonction principale de sortir les élèves perturbateurs de leur classe habituelle, durant de courtes périodes.

Les filles constituent un quart des effectifs de dispositifs relais, mais elles présentent en moyenne plus de difficultés que les garçons [5]. Elles y sont orientées plus tard : à 11 ans et 12 ans, elles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons, mais plus nombreuses à 14 ans et 15 ans, probablement parce que leurs difficultés sont moins visibles au début du collège.

Définitions

L'enquête sur les dispositifs relais

L'enquête annuelle sur les élèves des dispositifs relais est exhaustive. Elle porte sur la totalité des 440 dispositifs existants en 2012-2013, en France métropolitaine et dans les DOM (y compris Mayotte). 362 dispositifs (82 % de l'ensemble) ont répondu. À partir des réponses fournies sur le nombre moyen d'élèves accueillis dans l'année par classe relais et par atelier relais, le nombre total d'élèves accueillis par l'ensemble des dispositifs a pu être estimé.

Les dispositifs relais

Les classes et les ateliers relais accueillent temporairement des élèves en voie de marginalisation, qui risquent de sortir sans qualification du système scolaire. Ils les aident à reprendre pied pour qu'ils rejoignent le système scolaire ordinaire et se réinsèrent durablement dans un parcours de formation (cf. : circulaire du 21 août 2006).

Les dispositifs relais sont le plus souvent rattachés administrativement à un collège public (ils peuvent être implantés en son sein ou dans des locaux distincts), et s'appuient sur un partenariat mené par les services de l'État (ministère de en charge de l'éducation nationale, ministère en charge de la justice...) et les collectivités territoriales. Les équipes d'encadrement sont constituées d'enseignants, d'éducateurs et de personnels associatifs qui travaillent en relation étroite avec les personnels sociaux et de santé.

Les classes relais

Créées en 1998, elles peuvent s'appuyer sur le secteur associatif.

Les ateliers relais

Créés en 2002 pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves en grande difficulté, ils travaillent systématiquement en partenariat avec une association (mouvement d'éducation populaire, fondation bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique...).

Les séjours

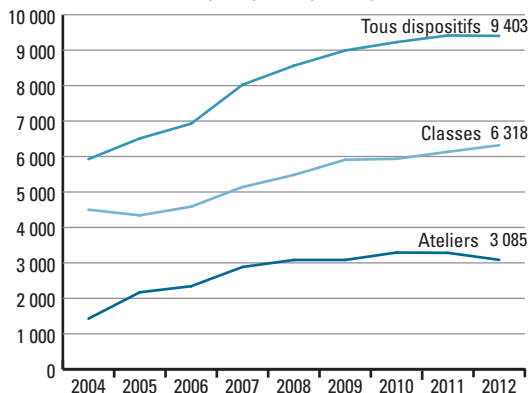
On entend par séjour la période d'accueil d'un élève dans un dispositif. Jusqu'à l'édition 2012 de cette publication, on ne distinguait pas le nombre de séjours de celui des élèves. Or depuis l'édition 2013, il est apparu que certains élèves bénéficiaient de plusieurs séjours au cours de la même année scolaire. Le nombre de séjours effectués dans les dispositifs relais est donc supérieur au nombre d'élèves.

L'âge

L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée considérée ; ainsi, les élèves âgés de 11 ans en 2012-2013 sont nés au cours de l'année 2001.

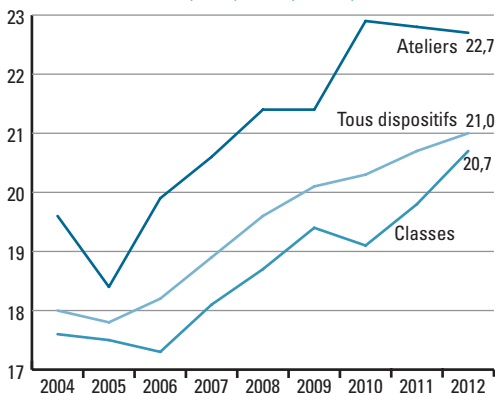
[1] Nombre de séjours effectués en dispositifs relais

(France métro. + DOM y compris Mayotte depuis 2011)



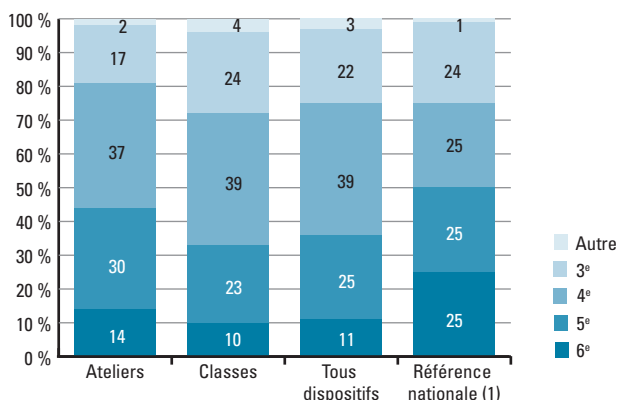
[2] Nombre moyen de séjours dans l'année par dispositif relais

(France métro. + DOM y compris Mayotte depuis 2011)



[3] Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2012-2013 selon leur niveau

(France métro. + DOM)



(1) La référence nationale correspond aux élèves scolarisés dans les collèges de France métropolitaine + DOM.

Lecture - En 2012-2013, 11 % des élèves accueillis en dispositif relais sont scolarisés en 6^e, tandis que les élèves de 6^e représentent 25 % des effectifs totaux de collégiens publics (référence nationale).

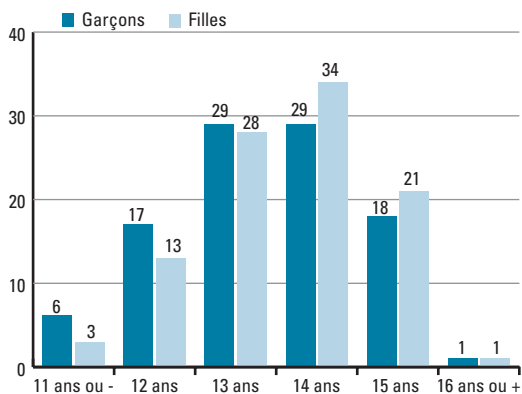
[4] Principales caractéristiques des élèves accueillis en dispositif en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Ateliers	Classes	Tous dispositifs
Garçon	74	74	74
Fille	26	26	26
11 ans ou -	6	4	5
12 ans	20	14	16
13 ans	31	28	29
14 ans	28	32	30
15 ans	14	21	19
16 ans ou +	1	1	1
À l'heure (ou en avance)	40	38	38
Retard d'un an	55	54	55
Retard de deux ans ou +	5	8	7
Scolarité régulière	68	57	61
Scolarité intermittente	27	30	29
Élève absent depuis plus de 2 mois	5	13	10
Pas de mesure	59	48	51
Sous mesure(s) éducative(s)	23	34	31
Ne sait pas ou non-réponse	19	18	18

[5] Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2012-2013 selon le sexe et l'âge (%)

(France métropolitaine + DOM)



Présentation

À la rentrée 2013, en France métropolitaine et dans les DOM, 149 200 élèves du second degré sont scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture [1]. Les deux tiers des élèves suivent une formation dans un établissement privé. Par rapport à la rentrée 2012, l'effectif global est en hausse de 0,7 %, davantage dans le secteur privé (+ 0,8 %) que dans le secteur public (+ 0,6 %).

La part du second cycle professionnel dans l'enseignement agricole est prépondérante avec 65,3 % du total des élèves [2]. Le second cycle général et technologique représente 15,6 % et le premier cycle 19,1 %. Cette répartition varie toutefois selon le secteur d'enseignement : l'enseignement professionnel reste majoritaire dans le privé (67,8 %) comme dans le public (60,1 %). En revanche, les deux secteurs diffèrent par la répartition entre le premier cycle et le second cycle général et technologique. Dans le secteur public, le poids du second cycle général et technologique est de 34,7 % contre 6,3 % dans le secteur privé. Ce contraste se reflète en creux sur le premier cycle qui représente 5,2 % dans le public contre 25,9 % dans le privé.

Au sein du second cycle professionnel, les diplômes préparés sont également très différents entre les deux secteurs. Dans le secteur public, les formations au Capa scolarisent 7,0 % des élèves du second cycle professionnel, contre 16,0 % dans le privé. À l'inverse, les élèves préparant un baccalauréat professionnel sont plus représentés dans le secteur public (le poids de cette formation est de 93,0 % pour le public contre 84,0 % pour le privé).

Les établissements agricoles privés sont plus féminisés que ceux du public. Les filles représentent 58,1 % des effectifs scolaires du privé contre 45,6 % de ceux du public.

L'enseignement agricole est dispensé dans plus de 800 établissements répartis sur le territoire national [3]. Ces établissements relèvent majoritairement du secteur privé (72,5 %).

Définitions

L'enseignement agricole

Il est sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture. Les données présentées ici concernent les élèves qui suivent des formations agricoles par voie scolaire (hors apprentissage) dans le second degré. Elles sont établies à partir de données individuelles sur les élèves (système d'information SAFRAN).

Capa

Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

Le baccalauréat général série S

Il concerne la spécialité « biologie-écologie-agronomie ».

Le baccalauréat technologique

Il concerne la série STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

Sources :

- [1] [2] Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture – Traitements MENESR-DEPP.

- [3] Statistiques communiquées par le ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus

Site Internet : www.educagri.fr

[1] Évolution des effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013
Premier cycle	34 570	33 852	32 942	31 784	31 403	30 437	30 743	30 883	29 661	28 468
Second cycle professionnel	80 512	93 651	94 164	93 183	94 180	94 309	98 834	98 990	94 833	97 407
Second cycle GT	37 706	27 752	26 569	26 898	26 511	25 187	23 976	23 976	23 605	23 309
Total	152 788	155 255	153 675	151 865	152 094	149 933	153 553	153 849	148 099	149 184
<i>dont privé</i>	<i>99 643</i>	<i>102 401</i>	<i>101 877</i>	<i>100 343</i>	<i>101 526</i>	<i>100 515</i>	<i>102 617</i>	<i>102 757</i>	<i>99 227</i>	<i>100 043</i>

[2] Effectifs d'élèves selon le secteur d'enseignement à la rentrée 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Ensemble	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)
Quatrième	685	20,7	1,4	9 996	34,2	10,0	10 681	33,3	7,2
Troisième	1 826	27,1	3,7	15 579	41,3	15,6	17 405	39,8	11,7
Dima	53	26,4	0,1	329	18,8	0,3	382	19,9	0,3
Total premier cycle	2 564	25,4	5,2	25 904	38,3	25,9	28 468	37,1	19,1
1 ^{re} année de Capa	1 159	56,8	2,4	5 908	65,3	5,9	7 067	63,9	4,7
2 ^e année de Capa	921	59,0	1,9	4 979	66,6	5,0	5 900	65,4	4,0
Total Capa	2 080	57,7	4,2	10 887	65,9	10,9	12 967	64,6	8,7
Seconde professionnelle	9 609	42,1	19,6	18 158	63,0	18,2	27 767	55,7	18,6
Première professionnelle	8 872	43,1	18,1	17 987	65,4	18,0	26 859	58,0	18,0
Terminale professionnelle	8 970	48,8	18,3	20 844	70,8	20,8	29 814	64,2	20,0
Total bac professionnel	27 451	44,6	55,9	56 989	66,6	57,0	84 440	59,5	56,6
Total second cycle pro	29 531	45,5	60,1	67 876	66,5	67,8	97 407	60,1	65,3
Seconde GT	5 961	48,9	12,1	2 266	49,5	2,3	8 227	49,1	5,5
Première S	1 609	56,9	3,3	457	54,0	0,5	2 066	56,2	1,4
Première STL	156	59,6	0,3	-	-	-	156	59,6	-
Première STAV	3 774	45,1	7,7	1 447	44,7	1,4	5 221	45,0	3,5
Total première GT	5 539	48,9	11,3	1 904	47,0	1,9	7 443	48,4	5,0
Terminale S	1 439	57,6	2,9	441	54,0	0,4	1 880	56,8	1,3
Terminale STL	123	67,5	0,3	-	-	-	123	67,5	-
Terminale STAV	3 984	44,5	8,1	1 652	46,8	1,7	5 636	45,1	3,8
Total terminale GT	5 546	48,4	11,3	2 093	48,3	2,1	7 639	48,4	5,1
Total second cycle GT	17 046	48,7	34,7	6 263	48,3	6,3	23 309	48,6	15,6
Total second degré (1)	49 141	45,6	100,0	100 043	58,1	100,0	149 184	53,9	100,0

(1) Dont 490 élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère en charge de l'éducation nationale et ministère en charge de l'agriculture).

[3] Nombre d'établissements du second degré de l'enseignement agricole

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013
Public	266	258	220	212	214	226	228	229	229	226
Privé	769	738	628	628	614	602	596	597	595	595
Total	1 035	996	848	840	828	828	824	826	824	821

Présentation

Cinq ans après leur entrée en sixième en 2007, 59 % des élèves sont scolarisés dans le second cycle général et technologique. La moitié des élèves a atteint une classe de première générale ou technologique. Un peu plus du tiers (37 %) préparent un diplôme professionnel, 24 % un baccalauréat professionnel, et 13 % un CAP [1].

Cette situation traduit un net raccourcissement des parcours scolaires, conséquence de la politique de baisse des redoublements engagée à la fin des années 1990. Ainsi, douze ans auparavant, seuls 38 % des élèves atteignaient la première générale ou technologique cinq ans après leur entrée en sixième et deux fois plus d'élèves étaient encore scolarisés en seconde (18 % contre 9 %). Ces évolutions ont, de plus, permis une baisse des sorties précoces du système éducatif, qui passent de 5 % à 3 %.

D'importantes inégalités sociales de réussite et d'orientation perdurent néanmoins par rapport à ce qui pouvait être observé douze ans plus tôt. Dans le panel 1995, 43 points séparaient le taux d'accès en première générale et technologique sans redoublement des enfants de cadres et d'enseignants, de celui des enfants d'ouvriers. Cet écart est de 44 points dans le panel 2007. Les élèves issus de milieux défavorisés s'orientent plus fréquemment vers la voie professionnelle. Ainsi, 56 % des enfants d'inactifs et 52 % des enfants d'ouvriers fréquentent en 2012-2013 la voie professionnelle contre 11 % d'enfants de cadres ou d'enseignants [2].

De même, plus le diplôme de leur mère est élevé, plus les élèves parviennent en première générale ou technologique sans avoir redoublé : les trois quarts des élèves ayant une mère diplômée du supérieur connaissent un tel parcours, contre un quart des élèves dont la mère n'a aucun diplôme.

Les filles continuent d'avoir des parcours scolaires plus fluides que les garçons : 56 % d'entre elles parviennent en première générale et technologique sans redoublement, contre seulement 44 % des garçons [1]. Par ailleurs, les disparités d'orientation entre filles et garçons restent très prononcées, les filles s'orientant plus vers la voie générale.

La taille et la structure familiale jouent également sur le parcours scolaire des élèves. Les enfants qui vivent avec leurs deux parents atteignent plus souvent la première générale ou technologique sans avoir redoublé que les jeunes confrontés à une rupture familiale. Par ailleurs, au-delà du deuxième enfant, les chances de parvenir en première sans redoublement déclinent linéairement lorsque la taille de la famille augmente. Cet écart est de 30 points dans le panel 2007, alors qu'il n'était que de 17 points douze ans avant. Cela suggère que les évolutions récentes du système éducatif ont plus profité aux enfants de fratries réduites.

 Sources : MENESR-DEPP
Panel 2007 et panel 1995.

Définitions

Les panels utilisés

- Le panel 2007, représentatif au 1/22^e de la population scolarisée en sixième (y compris Segpa) en septembre 2007, a été constitué par tirage au sort dans les bases académiques d'élèves scolarisés pour la première fois dans cette classe dans un collège public ou privé de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

- Le panel 1995, représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en sixième (y compris Segpa) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés pour la première fois à ce niveau dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

La population étudiée

Il s'agit des entrants en sixième (y compris Segpa) de ces deux panels, dont la scolarité a pu être observée pendant les six premières années d'études secondaires. Afin de ne pas fausser la comparaison, les élèves du panel 2007 recrutés dans un département d'outre-mer n'ont pas été retenus.

Segpa

Section d'enseignement général et professionnel adapté.

CEP

Certificat d'études primaires.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

Pour en savoir plus

- L. Cretin, « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & formations*, n° 82.

- J.-P. Caille : « Les cours particuliers en première année de collège : un entrant en sixième sur dix bénéficie de soutien scolaire payant », *Éducation & formations*, n° 79.

- J.-P. Caille, L. Cretin : « Les transformations des scolarités d'agriculteurs », *Notes et études socio-économiques*, n° 37.

- N. Le Donné, T. Rocher : « Une meilleure mesure du contexte socio-éducatif des élèves et des écoles - construction d'un indice de position sociale à partir des professions des parents », *Éducation & formations*, n° 79.

[1] Situation scolaire des élèves cinq ans après leur entrée en sixième (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Élèves entrés en 6 ^e en 2007 Situation en 2012-2013			Élèves entrés en 6 ^e en 1995 Situation en 2000-2001		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
Second cycle général et technologique	59,3	53,4	65,4	55,9	49,4	63,0
Première	49,8	43,7	56,1	38,3	31,4	45,8
Seconde	9,5	9,7	9,3	17,6	18,0	17,2
Second cycle professionnel	36,9	42,1	31,5	36,0	41,0	30,5
BEP	-	-	-	11,1	11,6	10,5
CAP	13,4	16,8	9,9	9,4	12,4	6,2
Première professionnelle	15,4	16,3	14,5	-	-	-
Seconde professionnelle	8,1	9,0	7,1	15,5	17,0	13,8
Premier cycle	0,3	0,3	0,3	2,2	2,5	1,9
Autres situations	0,8	0,9	0,7	0,7	0,8	0,6
Sortie du système scolaire	2,7	3,3	2,1	5,2	6,3	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture - 59,3 % des élèves entrés en 6^e en 2007 sont scolarisés en second cycle général et technologique (49,8 % en classe de première) cinq ans plus tard (soit au cours de l'année scolaire 2012-2013).

[2] Proportion d'élèves de sixième dans un second cycle général et technologique ou professionnel selon diverses caractéristiques (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

		Élèves entrés en 6 ^e en 2007 Situation en 2012-2013			Élèves entrés en 6 ^e en 1995 Situation en 2000-2001		
		en second cycle G.T	dont en 1 ^{er} G.T	en second cycle pro	en second cycle G.T	dont en 1 ^{er} G.T	en second cycle pro
Origine sociale de l'élève (1)	Agriculteur exploitant	59,2	54,8	39,3	55,2	43,3	40,6
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	63,6	53,4	33,6	60,1	40,0	31,5
	Cadre, enseignant	88,0	77,8	11,2	89,4	67,9	8,9
	Profession intermédiaire	68,0	57,0	30,3	71,0	49,4	25,3
	Employé	51,9	40,7	43,0	50,3	31,9	39,7
	Ouvrier	41,9	33,9	52,4	39,1	25,0	50,7
	Inactif	24,3	18,8	56,0	22,3	10,8	50,0
Diplôme de la mère	Aucun diplôme	33,7	25,0	56,5	32,4	20,4	53,7
	CEP ou brevet	50,6	40,2	46,2	49,2	32,2	43,8
	CAP, BEP	46,2	36,9	50,1	54,8	35,1	39,6
	Baccalauréat	70,9	59,5	27,3	79,2	56,7	17,2
	Diplôme du supérieur	86,1	76,9	13,2	90,1	70,1	8,2
	Inconnu	39,8	32,1	52,2	40,2	24,8	44,7
Structure familiale	Père et mère	63,1	54,1	34,1	59,3	41,7	34,4
	Garde alternée	66,6	54,5	30,6	ns	ns	ns
	Monoparentale	46,4	35,5	46,1	45,5	28,0	40,0
	Recomposée	48,4	37,8	45,7	46,7	27,2	41,9
	Autre situation	36,7	27,8	53,3	28,2	14,8	50,9
Taille de la famille	Enfant unique	59,4	49,4	36,7	63,8	44,6	31,3
	2 enfants	66,1	56,6	31,9	56,9	39,5	35,9
	3 enfants	59,8	50,6	36,8	48,6	32,4	40,6
	4 enfants	51,4	41,9	42,9	39,9	24,0	44,5
	5 enfants	45,5	34,8	46,6	35,0	23,4	48,1
	6 enfants ou plus	36,1	26,9	52,2	36,2	21,8	44,9
Ensemble	59,3	49,8	36,9	55,9	38,3	36,0	

(1) Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

Lecture - 59,2 % des élèves entrés en 6^e en 2007 dont la personne de référence du ménage est agriculteur sont scolarisés en second cycle général et technologique à la rentrée 2012 (54,8 % en classe de première) et 39,3 % en second cycle professionnel.

Présentation

Quinze ans après leur entrée au cours préparatoire (CP) en 1997, près des trois quarts des élèves poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, et moins d'un quart a quitté le système éducatif [1]. Très peu d'élèves sont encore scolarisés dans le second cycle : 1 % est scolarisé dans le second cycle général ou technologique avec trois ans de retard, et 4 % se trouvent dans le second cycle professionnel, pour la plupart en classe de terminale professionnelle.

Les filles poursuivent plus souvent leurs études dans l'enseignement supérieur : c'est le cas de 77 % d'entre elles, contre 67 % des garçons. Ces derniers sont en revanche plus nombreux à s'orienter vers les filières professionnelles, ou à avoir arrêté leurs études.

Le déroulement des études secondaires reste marqué par de fortes disparités sociales de réussite : 34 % des enfants d'ouvriers accèdent à la terminale générale ou technologique sans jamais avoir redoublé contre 72 % des élèves dont le père est cadre ou enseignant [2]. Ce phénomène résulte de différences de réussite scolaire, mais aussi de choix d'orientation. De même, plus le diplôme de la mère est élevé et plus le taux d'accès en terminale sans redoublement augmente : 71 % des élèves dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur accèdent en terminale contre seulement 27 % des jeunes dont la mère n'a aucun diplôme.

Les filles continuent d'avoir des parcours scolaires plus fluides que les garçons : 54 % d'entre elles, contre 42 % des garçons, parviennent en terminale générale ou technologique sans redoublement depuis l'entrée au CP. On observe également des différences de réussite scolaire selon la composition de la famille. Les enfants vivant avec leurs deux parents sont plus nombreux à parvenir en classe de terminale générale ou technologique. Par ailleurs, plus le nombre de frères et sœurs augmente, plus le taux d'accès en terminale diminue, notamment quand la famille comporte quatre enfants ou plus.

Si les taux d'accès en terminale sans redoublement depuis l'entrée au CP augmentent dans toutes les catégories sociales, les écarts restent comparables à ceux qui pouvaient être observés dans la décennie précédente. Parmi les entrants en sixième en 1995, 21 % des enfants d'ouvriers accédaient en terminale sans jamais avoir redoublé, alors que c'était le cas de 61 % des enfants dont le père est cadre ou enseignant.

Définitions

Les panels utilisés

Le panel 1997 est un échantillon au 1/81^e des élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire à la rentrée scolaire 1997 dans une école publique ou privée de France métropolitaine. Il est issu d'un sondage à deux degrés. Un échantillon aléatoire d'écoles a d'abord été constitué en retenant quatre critères de stratification : la taille de l'école, appréciée par le nombre d'élèves scolarisés au CP, le secteur, l'appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire et la taille de l'unité urbaine. Dans chaque école, les élèves ont été ensuite tirés aléatoirement selon des modalités qui diffèrent selon le nombre de classes de CP et le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau.

Le panel 1995, représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en sixième (enseignement adapté compris) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième (enseignement adapté compris) dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine.

La population étudiée

Pour le panel 1997, elle comprend les élèves de l'échantillon dont la scolarité a pu être observée au cours des quinze premières années d'études.

Pour le panel 1995, elle comporte les élèves entrés en sixième en 1995 dont la scolarité a pu être observée au cours des dix premières années d'études secondaires. Ces jeunes étaient donc entrés au cours préparatoire aux rentrées 1990 ou 1989.

① Pour en savoir plus

- Note d'Information 06.11.
- Caille J. P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France, portrait social*, novembre 2006.
- Cosnefroy O., Rocher T., « Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats », *Éducation & Formations*, n° 70, décembre 2004.

 Sources : MENESR-DEPP

- [1] Panel 1997.

- [2] Panel 1995 et panel 1997.

[1] Situation scolaire des élèves quinze ans après leur entrée au CP (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Situation des élèves entrés au CP en 1997 (%) année scolaire 2011-2012				
	Ensemble	Garçons	Filles	Enfants de cadres	Enfants d'ouvriers
Départ dans l'enseignement supérieur	72	67	77	93	59
Second cycle général et technologique	1	1	1	1	1
Second cycle professionnel	4	5	4	1	7
Terminale professionnelle	3	4	3	0	5
Autres classes	1	1	1	0	2
Sortie du système scolaire	23	27	18	5	34
Ensemble	100	100	100	100	100

Lecture - 72 % des élèves entrés au CP en 1997 sont scolarisés dans l'enseignement supérieur quinze ans plus tard.

[2] Proportion d'élèves accédant en terminale générale ou technologique sans avoir redoublé depuis le CP

(France métropolitaine, Public + Privé)

Taux d'accès en terminale		Panel d'élèves entrés au CP en 1997 (%)	Panel d'élèves entrés en 6 ^e en 1995 (%)
Origine sociale de l'élève (1)	Agriculteur exploitant	50	39
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	51	35
	Cadre, enseignant	72	61
	Profession intermédiaire	55	43
	Employé	43	28
	Ouvrier	34	21
	Inactif	30	9
Diplôme de la mère	Aucun diplôme	27	17
	CEP ou brevet	39	28
	CAP, BEP	38	31
	Baccalauréat	58	50
	Diplôme du supérieur	71	64
	Inconnu	44	21
Sexe de l'élève	Garçon	42	27
	Fille	54	41
Structure familiale	Père et mère	50	37
	Monoparentale	34	24
	Recomposée	41	23
	Autre situation	31	11
Taille de la famille	Enfant unique	47	39
	2 enfants	51	35
	3 enfants	50	29
	4 enfants	40	20
	5 enfants	35	20
	6 enfants ou plus	36	17
Ensemble	48	34	

(1) Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

Lecture - 48 % des élèves entrés au CP à la rentrée 1997 parviennent en terminale générale ou technologique sans avoir redoublé au cours de leur scolarité. Parmi les élèves entrés en 6^e en 1995, cette proportion n'était que de 34 %.

Présentation

La quasi-totalité des élèves entrés en sixième en 1995 (96 %) a atteint la classe de troisième (y compris 3^e de l'enseignement adapté) [1]. Au cours du second cycle, les trajectoires scolaires sont plus différenciées. Un peu plus de la moitié des élèves a accompli tout le second cycle dans l'enseignement général ou technologique, tandis que près du tiers a préparé un diplôme de l'enseignement professionnel (y compris en apprentissage). Les passages entre enseignement général et technologique et enseignement professionnel sont très minoritaires : 8 % d'élèves ont changé d'orientation au cours du second cycle.

Les destins scolaires restent très différenciés selon l'origine sociale. Ainsi, le risque de quitter l'enseignement secondaire sans diplôme – ou avec seulement le brevet – croît au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale : la moitié des enfants d'inactifs et le tiers des enfants d'ouvriers non qualifiés sont dans cette situation, qui préfigure souvent d'importantes difficultés sur le marché du travail. À l'opposé, plus des deux tiers des enfants de cadres et d'enseignants ont obtenu un baccalauréat général : c'est le cas de moins d'un enfant d'ouvrier qualifié sur quatre et d'un enfant d'ouvrier non qualifié ou d'inactif sur dix.

Au total, 62 % des élèves entrés en sixième en 1995 sont devenus bacheliers dans une série générale, technologique ou professionnelle et 44 % ont eu un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce taux atteint 75 % parmi les enfants de cadres ou d'enseignants, tandis qu'il est de 20 % chez les enfants d'ouvriers non qualifiés. Les disparités sont particulièrement importantes dans l'accès à un diplôme de niveau bac+5.

La meilleure réussite des filles se constate tout au long de la scolarité [2]. Les garçons sortent plus souvent avec un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou sans aucun diplôme. Au bout du compte, les filles, plus souvent lauréates d'un baccalauréat général, sont aussi plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur (50 %, contre 38 % des garçons). La différence se fait surtout sur l'obtention d'un diplôme de niveau bac+3 ou bac+4. Le parcours scolaire dans le secondaire est déterminant pour la poursuite d'études supérieures et leur réussite [3]. Le taux d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur varie ainsi de 89 % pour les bacheliers généraux à 64 % pour les bacheliers technologiques et 19 % pour les bacheliers professionnels. Si les bacheliers généraux sont parvenus le plus souvent à un diplôme de niveau bac+5 (43 %, et même 54 % des seuls bacheliers S), la majorité des bacheliers technologiques ou professionnels sortis diplômés ont obtenu un diplôme de niveau bac+2.

Définitions

Le panel 1995

Représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en sixième (enseignement adapté compris) en septembre 1995, il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont été suivis tout au long de leur scolarité secondaire.

Les parcours des bacheliers dans l'enseignement supérieur ont été observés aussi longtemps que le jeune poursuivait des études supérieures et au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac+5.

Population étudiée

Ensemble des entrants en sixième (enseignement adapté compris) de France métropolitaine.

📄 Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 10.13 ; 08.16 et *note d'information* (enseignement supérieur et recherche) 12.05.
- J.-P. Caille et S. Lemaire, « Les bacheliers de « première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions? », *France, portrait social - édition 2009*.
- J.-P. Caille, « Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Éducation & formations*, n° 74, mars 2007.
- « Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième », *Éducation & formations*, n° 72 (n° spécial), septembre 2005.

[1] Trajectoire scolaire et diplômes obtenus par les élèves du panel 1995 selon l'origine sociale (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Enseignant	Cadre supérieur	Prof. interm.	Agric. culteur	Artisan, commerçant	Employé	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Inactif	Ensemble
Trajectoire dans l'enseignement secondaire										
N'ont pas atteint la 3^e (1)	0,4	0,7	1,4	3,1	4,2	3,9	4,6	5,6	12,7	3,6
dont : orientés en professionnel (2)	0,2	0,6	1,2	2,9	3,1	3,2	4,0	4,3	7,0	2,9
non orientés en professionnel (2)	0,2	0,1	0,2	0,2	1,1	0,7	0,6	1,3	5,7	0,8
Ont atteint la 3^e	99,6	99,3	98,6	96,9	95,8	96,1	95,4	94,4	87,3	96,4
dont : sortie en fin de 3 ^e	0,0	0,8	1,2	1,1	2,6	3,6	3,2	5,3	11,4	2,9
tout 2 ^e cycle en professionnel	6,0	7,1	21,0	33,3	30,2	34,7	43,0	51,6	48,1	31,5
tout 2 ^e cycle en général et techno	88,9	87,0	68,6	54,2	54,7	48,1	40,7	28,0	21,6	54,1
réorientation en pro en fin de 2 ^{es} GT	2,8	2,2	3,7	2,3	3,2	4,7	3,7	3,7	2,3	3,5
1 ^{er} techno en fin de BEP	1,9	2,2	4,2	6,0	5,1	5,1	4,8	5,8	3,9	4,4
Diplôme le plus élevé obtenu en fin d'études secondaires										
Aucun	1,9	2,7	5,7	6,5	12,2	14,8	15,3	24,6	40,4	12,8
Brevet des collèges	3,8	5,8	6,2	4,6	7,1	9,0	8,1	8,8	10,0	7,5
CAP ou BEP	3,3	4,1	10,7	16,0	15,4	17,8	22,6	24,8	21,4	16,0
Bac pro, BT, BP, BMA (3)	4,3	4,0	10,8	19,2	11,7	12,6	14,8	14,1	10,6	11,5
Bac général	71,7	68,2	44,4	30,9	31,4	26,0	20,1	13,0	9,2	33,7
dont bac S	40,2	39,7	22,9	17,7	13,4	9,5	8,7	4,6	3,7	16,6
Bac technologique	14,9	15,2	22,2	22,8	22,2	19,8	19,0	14,7	8,4	18,5
Ont eu le baccalauréat	90,6	86,8	76,1	68,3	62,5	57,1	52,2	40,2	26,2	62,2
Diplôme dans l'enseignement supérieur										
Ont accédé à l'enseignement supérieur	86,8	83,0	67,0	57,2	54,6	47,3	42,0	29,3	17,3	53,6
Ont obtenu un diplôme du supérieur	76,4	75,7	56,9	51,6	42,7	35,3	31,1	19,8	12,2	43,7
dont diplôme de niveau bac+5	37,7	41,3	20,1	17,0	14,7	9,4	7,1	3,9	3,7	16,1

(1) Toutes classes de troisième : 3^e générale, technologique, insertion, Segpa.

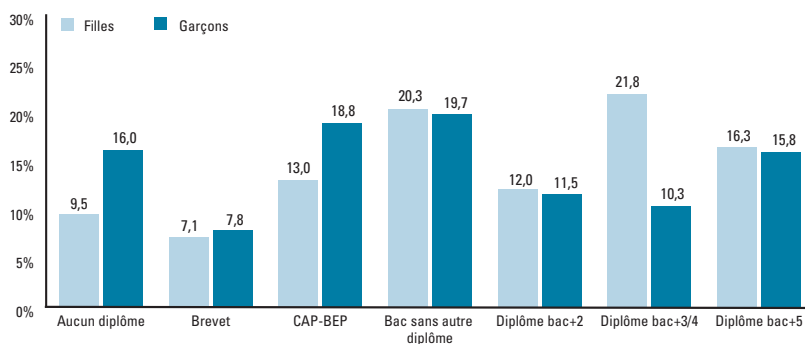
(2) Y compris apprentissage.

(3) Bac pro : baccalauréat professionnel ; BT : brevet de technicien ; BP : brevet professionnel ; BMA : brevet des métiers d'art.

Lecture - 0,4 % des enfants d'enseignants entrés en 6^e en 1995 n'ont pas atteint la classe de 3^e.

[2] Diplôme le plus élevé obtenu par les élèves entrés en sixième en 1995

(France métropolitaine, Public + Privé)



Lecture - 9,5 % des filles et 16,0 % des garçons entrés en 6^e en 1995 ont quitté le système éducatif sans aucun diplôme.

[3] Bilan du parcours des bacheliers du panel 1995 selon les principales séries de bac (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	Poursuite dans le supérieur	Obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur				Sortie sans diplôme	
		Diplôme bac+2	Diplôme bac+3/bac+4	Diplôme bac+5	Ensemble		
Bacheliers généraux	Série ES	97	15	38	33	86	11
	Série L	96	11	45	26	82	14
	Série S	98	9	29	54	92	6
	Ensemble	98	11	35	43	89	9
Bacheliers technologiques	Série STG	91	38	16	7	61	30
	Série STI	92	43	21	12	76	16
	Ensemble	90	35	21	8	64	26
Bacheliers professionnels	Production	38	15	2	1	18	20
	Services	47	17	3	-	20	27
	Ensemble	43	16	2	1	19	24
Ensemble bacheliers	86	19	25	26	70	16	

Présentation

La fin des classes de troisième et de seconde générale et technologique (GT) sont des moments importants de la scolarité dans le secondaire. Se déroule alors le processus d'orientation, qui débute avec l'expression des vœux des familles et se termine avec les décisions d'orientation. À la rentrée suivante, les élèves s'engagent dans la préparation d'un diplôme ; toutefois des passerelles permettent de se réorienter en cours de cursus si nécessaire.

En 2011, 817 700 élèves étaient inscrits en troisième (y compris enseignement agricole et adapté) [1]. À la rentrée suivante, en 2012, 58,4 % d'entre eux ont continué en seconde générale et technologique, 35,9 % se sont engagés dans un second cycle professionnel sous statut scolaire ou d'apprenti et 4,3 % ont redoublé ou suivi un enseignement préprofessionnel. Ces proportions ont légèrement évolué au cours des six dernières années, notamment le taux de passage en seconde générale et technologique (+ 4,4 points).

Les poursuites d'études constatées après la troisième des garçons et des filles diffèrent sensiblement [2]. Les filles passent plus souvent en seconde générale et technologique que les garçons (64,3 % contre 52,6 % en 2012) et sont nettement moins attirées par l'apprentissage (3,2 % contre 9,7 %).

Les écarts observés selon l'âge atteint en troisième sont encore plus importants : les élèves « à l'heure » ou en avance poursuivent 3,5 fois plus souvent en seconde générale et technologique que les élèves en retard (73,7 % contre 21,9 % en 2012).

En 2011, 520 200 élèves étaient scolarisés en seconde GT (y compris enseignement agricole) [3]. En 2012, 84,9 % ont intégré une première générale (61,9 %) ou technologique (23,0 %), 5,4 % se sont réorientés vers la voie professionnelle en tant que lycéens ou apprentis et 8,9 % ont redoublé. Entre 2006 et 2012, les scolarités à l'issue de la seconde se sont relativement modifiées : forte baisse des redoublements (- 5,5 points), forte hausse des scolarités vers la voie générale (+ 7 points). Garçons et filles s'orientent différemment [4]. En 2012, un garçon sur deux poursuit dans une des séries scientifiques, générale (38,4 % en S) ou technologique (12,1 % en STI2D, STL, STAV), quand c'est le cas d'une fille sur trois.

Comme en troisième, les écarts observés selon l'âge sont encore plus importants. Les élèves en retard poursuivent davantage en première technologique, et de façon prépondérante en série STMG (23,4 % en 2012) ; ils se réorientent vers la voie professionnelle cinq fois plus souvent que les élèves plus jeunes (respectivement 14,6 % contre 3,1 %).

 Sources : MENESR-DEPP

- Système d'information Scolarité du ministère en charge de l'éducation nationale.

- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

- Système d'information Sifa sur la formation des apprentis.

Définitions

Champ

Élèves de troisième (y compris enseignement adapté) ou de seconde GT inscrits dans un établissement scolaire (relevant des ministères en charge de l'éducation, de l'agriculture et de la défense), qui ont poursuivi leurs études l'année suivante dans ces établissements ou dans les centres de formation d'apprentis (CFA).

Les sorties

Les élèves de troisième ou de seconde GT non scolarisés l'année suivante dans le périmètre d'observation sont comptabilisés comme « sortis ». Ils ne sont pas pour autant nécessairement sortis du système éducatif, pouvant continuer leur scolarité notamment dans les établissements sanitaires et sociaux ou à l'étranger.

À l'heure, en avance, en retard

Ces indicateurs sont calculés par rapport à l'âge théorique de référence pour chaque classe, soit 14 ans en troisième et 15 ans en seconde GT. Voir 1.1.

CAP, BEP

Certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles.

Seconde GT

Classe de détermination qui précède le cycle terminal (classes de première et terminale) préparant aux baccalauréats généraux ou technologiques (GT). Voir 4.10.

S, L, ES

Séries du baccalauréat général : scientifique (S), littéraire (L), économique et social (ES).

STI/STI2D, STL, STAV

Séries du baccalauréat technologique dites scientifiques : sciences et technologies industrielles (STI)/de l'industrie et du développement durables (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies de l'agronomie et du vivant. Voir 4.10.

STT/STG/STMG, SMS/ST2S

Séries du baccalauréat technologique : sciences et technologies tertiaires (STT)/de la gestion (STG)/du management et de la gestion (STMG), sciences et technologies médico-sociales (SMS)/de la santé et du social (ST2S). Voir 4.10.

Avertissement

Les données présentées ici couvrent l'ensemble du système éducatif (établissements scolaires, quel que soit le ministère de tutelle hors santé-affaires sociales, et CFA). Elles diffèrent donc de celles présentées dans les pages qui ne couvrent que les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (notamment 4.4, 4.8 et 4.13).

[1] Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième, y compris Segpa et agricole (%) (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2006
Effectif en 3 ^e à la rentrée n-1 (en milliers)	841,3	826,3	804,4	791,9	800,4	811,1	817,7	
Seconde générale et technologique	54,0	54,2	54,6	56,2	56,6	57,4	58,4	4,4
Second cycle professionnel	37,8	38,1	37,7	36,8	36,8	36,6	35,9	-1,9
dont apprentissage	7,7	7,8	7,5	6,8	6,8	7,0	6,5	-1,2
. CAP et assimilés	11,8	12,2	12,2	13,4	13,1	13,2	12,7	0,9
. BEP (1)	25,5	25,3	18,8	4,5	4,2	-	-	(1)
. Bac professionnel (1)	0,5	0,6	6,7	18,9	19,5	23,4	23,2	(1)
Reboulement ou enseignement préprofessionnel	6,4	6,0	5,6	5,3	5,0	4,6	4,3	-2,1
Sorties (2)	1,8	1,7	2,1	1,7	1,6	1,4	1,4	-0,4
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

(1) La rénovation de la voie professionnelle entamée en 2008 a conduit à la disparition progressive du BEP au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.
 (2) Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Définitions ».
 Lecture - En 2011, on recensait 817 700 élèves en troisième dans l'ensemble des établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM. En 2012, 35,9 % d'entre eux ont intégré le second cycle professionnel. Ils étaient 37,8 % dans ce cas en 2006, soit une baisse de 1,9 point sur la période.

[2] Poursuites d'études à l'issue de la troisième selon le sexe et l'âge dans cette classe (%)

	2006		2012		2006		2012	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	À l'heure ou en avance	En retard	À l'heure ou en avance	En retard
Effectif en 3 ^e à la rentrée n-1 (en milliers)	425,6	415,7	415,8	401,9	511,3	330,0	575,4	242,3
Seconde générale et technologique	48,3	59,7	52,6	64,3	74,8	21,5	73,7	21,9
Second cycle professionnel	43,5	31,9	41,6	29,9	16,7	70,5	20,7	71,8
dont apprentissage	11,6	3,7	9,7	3,2	2,2	16,2	2,8	15,4
. CAP et assimilés	14,8	8,6	16,1	9,2	2,9	25,5	4,4	32,4
. BEP (1)	28,1	22,9	-	-	13,5	44,1	-	-
. Bac professionnel (1)	0,6	0,4	25,5	20,7	0,3	0,9	16,3	39,4
Reboulement ou ens. préprofessionnel	6,4	6,5	4,5	4,1	7,9	4,3	4,8	3,1
Sorties (2)	1,8	1,9	1,3	1,6	0,6	3,7	0,7	3,2
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) et (2) Voir ci-dessus tableau [1].

[3] Évolution des poursuites d'études à l'issue de la seconde GT, y compris agricole (%) (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2012/2006
Effectif en 2 ^{ème} GT à la rentrée n-1 (en milliers)	538,3	534,4	522,3	505,8	506,7	511,2	520,2	
1^{ère} générale	54,9	56,2	57,5	58,4	59,8	61,5	61,9	7,0
. 1 ^{ère} S	28,9	29,9	30,5	30,6	31,5	32,4	33,1	4,2
. 1 ^{ère} L	9,4	9,3	9,3	9,3	9,3	10,0	9,5	0,1
. 1 ^{ère} ES	16,7	17,1	17,8	18,5	18,9	19,1	19,3	2,6
1^{ère} technologique	23,6	23,6	23,8	23,6	23,2	23,1	23,0	-0,6
dont 1 ^{ère} STI (1) /STI2D, STL, STAV	7,4	7,3	7,4	7,1	6,8	7,0	7,2	-0,2
dont 1 ^{ère} STI/STG/STMG	12,2	12,1	12,1	12,1	12,1	11,8	11,3	-0,9
Réorientation vers la voie professionnelle	5,9	5,6	5,5	5,4	5,6	5,5	5,4	-0,5
2^{ème} GT (redoublement)	14,4	13,3	12,2	11,5	10,8	9,4	8,9	-5,5
Sorties (2)	1,1	1,3	1,0	1,1	0,7	0,5	0,8	-0,3
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

(1) La réforme du lycée de 2010 a éclaté la série STI en 2 séries (STI2D et STD2A-arts appliqués). À des fins de comparaison, a été exclue des données antérieures à la réforme, la spécialité STI-arts appliqués.

(2) Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Définitions ».

Lecture - En 2011, on recensait 520 200 élèves en seconde générale et technologique (GT) dans l'ensemble des établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM. En 2012, 61,9 % d'entre eux ont poursuivi en première générale. Ils étaient 54,9 % dans ce cas en 2006, soit une augmentation de 7 points sur la période.

[4] Poursuites d'études à l'issue de la seconde GT selon le sexe ou l'âge dans cette classe (%)

	2006		2012		2006		2012	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	À l'heure ou en avance	En retard	À l'heure ou en avance	En retard
Effectif en 2 ^{ème} GT à la rentrée n-1 (en milliers)	246,1	292,2	241,4	278,8	384,6	153,7	416,4	103,8
1^{ère} générale	51,5	57,9	58,6	64,6	63,8	32,8	68,1	36,8
. 1 ^{ère} S	34,0	24,6	38,4	28,6	35,9	11,3	38,3	12,2
. 1 ^{ère} L	4,2	13,8	4,2	14,0	9,6	8,8	9,3	10,0
. 1 ^{ère} ES	13,4	19,5	16,0	22,1	18,2	12,7	20,4	14,7
1^{ère} technologique	25,9	21,7	24,8	21,5	16,8	40,8	18,6	40,7
dont 1 ^{ère} STI (1) /STI2D, STL, STAV	13,2	2,5	12,1	2,9	6,0	10,9	6,3	10,5
dont 1 ^{ère} STI/STG/STMG	11,1	13,1	11,1	11,5	7,7	23,4	8,3	23,4
Réorientation vers la voie professionnelle	6,5	5,4	6,2	4,7	2,8	13,8	3,1	14,6
2^{ème} GT (redoublement)	15,1	13,8	9,9	8,1	16,1	10,0	9,5	6,5
Sorties (2)	1,0	1,2	0,5	1,1	0,5	2,6	0,7	1,3
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) et (2) Voir ci-dessus tableau [3].

Présentation

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, 7 200 adolescents scolarisés en classe de troisième ont fait l'objet d'une enquête sur leur état de santé.

18 % des élèves de troisième ont une surcharge pondérale (surpoids ou obésité) et 4 % sont obèses selon les seuils internationaux [1]. Ces prévalences ont peu varié depuis 2001-2002. La santé bucco-dentaire s'améliore : alors que 35 % des adolescents avaient au moins deux dents cariées en 2003-2004, cette part est tombée à 30 % en 2008-2009. Concernant les problèmes respiratoires, 16 % des élèves de troisième ont déjà eu une crise d'asthme au cours de leur vie, en augmentation depuis 2003-2004 (13 %).

28 % des adolescents portent des lunettes et une même proportion sont équipés d'un appareil dentaire. Ces proportions sont proches de celles constatées en 2003-2004. La couverture vaccinale contre la rougeole progresse (16 % d'adolescents non vaccinés en 2008-2009 contre 34 % en 2003-2004), celle contre l'hépatite B est stable (43 % d'adolescents vaccinés en 2008-2009). Les inégalités sociales restent fortes. Ainsi, en 2008-2009, 22 % des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale et 7 % sont obèses, contre 13 % et 2 % des enfants de cadres. Ces écarts ont peu varié depuis 2003-2004 [2].

Ces inégalités s'illustrent également à travers la situation plus défavorable des enfants scolarisés en éducation prioritaire. En troisième, 23 % de ces enfants sont en surcharge pondérale et 6 % sont obèses, contre respectivement 17 % et 4 % hors éducation prioritaire [3]. Les enfants scolarisés en éducation prioritaire sont aussi deux fois plus nombreux à avoir deux dents cariées non soignées (9 % contre 4 %). Enfin, ils sont moins nombreux à porter des lunettes (23 % contre 29 %) ainsi qu'un appareil dentaire (21 % contre 29 %). À l'exception de l'équipement en appareil dentaire, ces écarts ne se sont pas sensiblement réduits depuis 2003-2004.

Définitions

Champ

Les données proviennent des enquêtes santé en milieu scolaire, organisées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et la direction générale de la santé (DGS) du ministère des affaires sociales et de la santé, par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale, et par l'Institut de veille sanitaire (InVS). Elles sont réalisées dans des écoles publiques et privées sous contrat d'association avec l'État. Les élèves de troisième ne bénéficient pas d'un examen médical systématique et ils sont donc examinés uniquement dans le cadre de l'enquête.

Surpoids et obésité

L'indicateur utilisé pour évaluer la corpulence est l'indice de masse corporelle (IMC) qui correspond au rapport poids/(taille)², exprimé en kg/m². Contrairement aux adultes, pour lesquels il existe une valeur unique de l'IMC pour définir le surpoids et l'obésité, les seuils chez l'enfant évoluent en fonction de l'âge et du sexe. Les seuils utilisés ici sont ceux définis par l'International Obesity Task Force (IOTF) et recommandés en France pour l'enfant. Le relevé de la taille et du poids est effectué par les médecins et infirmiers de l'éducation nationale.

Santé bucco-dentaire

Un examen bucco-dentaire a été pratiqué par les infirmiers et médecins scolaires dans le but de dénombrer les dents cariées, soignées ou non. Sans avoir la précision d'un examen effectué par un dentiste, il permet de mesurer, à biais d'examen identique, les disparités de l'état de santé dentaire des enfants examinés.

Problèmes respiratoires

Deux indicateurs sont considérés : la part d'adolescents qui ont déjà eu une crise d'asthme, et la part d'adolescents qui ont eu des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois, selon les déclarations de l'adolescent ou de ses parents.

Éducation prioritaire

L'éducation prioritaire est ici définie à partir du découpage en zones d'éducation prioritaire (ZEP) précédant la réforme de 2006. Pour la politique de l'éducation prioritaire depuis 1981, voir 2.15.

[1] L'état de santé des adolescents scolarisés en troisième

(France métropolitaine + DOM)

	Proportion d'élèves (%)		
	2001-2002	2003-2004	2008-2009
Enfants en situation de surcharge pondérale	16,4	17,4	17,6
Enfants souffrant d'obésité	3,5	4,4	3,9
Enfants ayant au moins deux dents cariées	nd	34,5	29,6
Enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées	nd	4,8	4,7
Enfants équipés d'un appareil dentaire	nd	26,5	28,3
Enfants ayant déjà eu une crise d'asthme au cours de leur vie	nd	13,4	15,7
Enfants ayant eu des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois	nd	10,1	10,5
Enfants portant des lunettes	nd	27,8	28,2
Enfants non vaccinés contre la rougeole (2 doses) (1)	nd	34,3	16,1
Enfants vaccinés contre l'hépatite B (3 ou 4 doses) (1)	nd	42,4	43,1

nd : non disponible.

(1) Données recueillies parmi les adolescents dont le carnet de santé a été présenté lors de l'examen.

[2] Surcharge pondérale, obésité et groupe socioprofessionnel des parents d'adolescents en troisième

(France métropolitaine + DOM)

Groupe socioprofessionnel des parents (1)	Proportion d'élèves (%)			
	Surcharge pondérale		Obésité	
	2003-2004	2008-2009	2003-2004	2008-2009
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11,0	12,5	1,9	2,3
Professions intermédiaires	15,1	14,3	3,5	2,1
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	21,1	19,2	5,1	3,9
Employés	18,9	19,9	5,2	5,0
Ouvriers	21,4	22,2	7,2	6,5
Inconnu	21,0	17,2	3,8	3,4
Ensemble	17,4	17,6	4,4	3,9

(1) Le groupe socioprofessionnel des parents est défini comme le groupe social le plus élevé parmi les deux parents (cf. « Pour en savoir plus »). Ce mode de calcul diffère des précédentes éditions et les résultats ne peuvent donc pas être comparés entre eux.

[3] Les différences d'état de santé entre adolescents scolarisés en éducation prioritaire (1) et hors éducation prioritaire en troisième

(France métropolitaine + DOM)

	Proportion d'élèves (%)			
	2003-2004		2008-2009	
	en éducation prioritaire	hors éducation prioritaire	en éducation prioritaire	hors éducation prioritaire
Enfants en situation de surcharge pondérale	21,5	16,7	23,2	16,7
Enfants souffrant d'obésité	6,0	4,2	6,4	3,6
Enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées	10,4	3,9	9,0	4,0
Enfants portant un appareil dentaire	16,0	28,2	21,0	29,4
Enfants portant des lunettes	23,8	28,4	23,3	28,9

(1) L'éducation prioritaire est ici définie à partir du découpage en zones d'éducation prioritaire (ZEP) précédant la réforme de 2006.

Lecture - En 2008-2009, 23,2 % des élèves de troisième scolarisés dans un établissement en éducation prioritaire étaient en surcharge pondérale, contre 16,7 % hors éducation prioritaire.